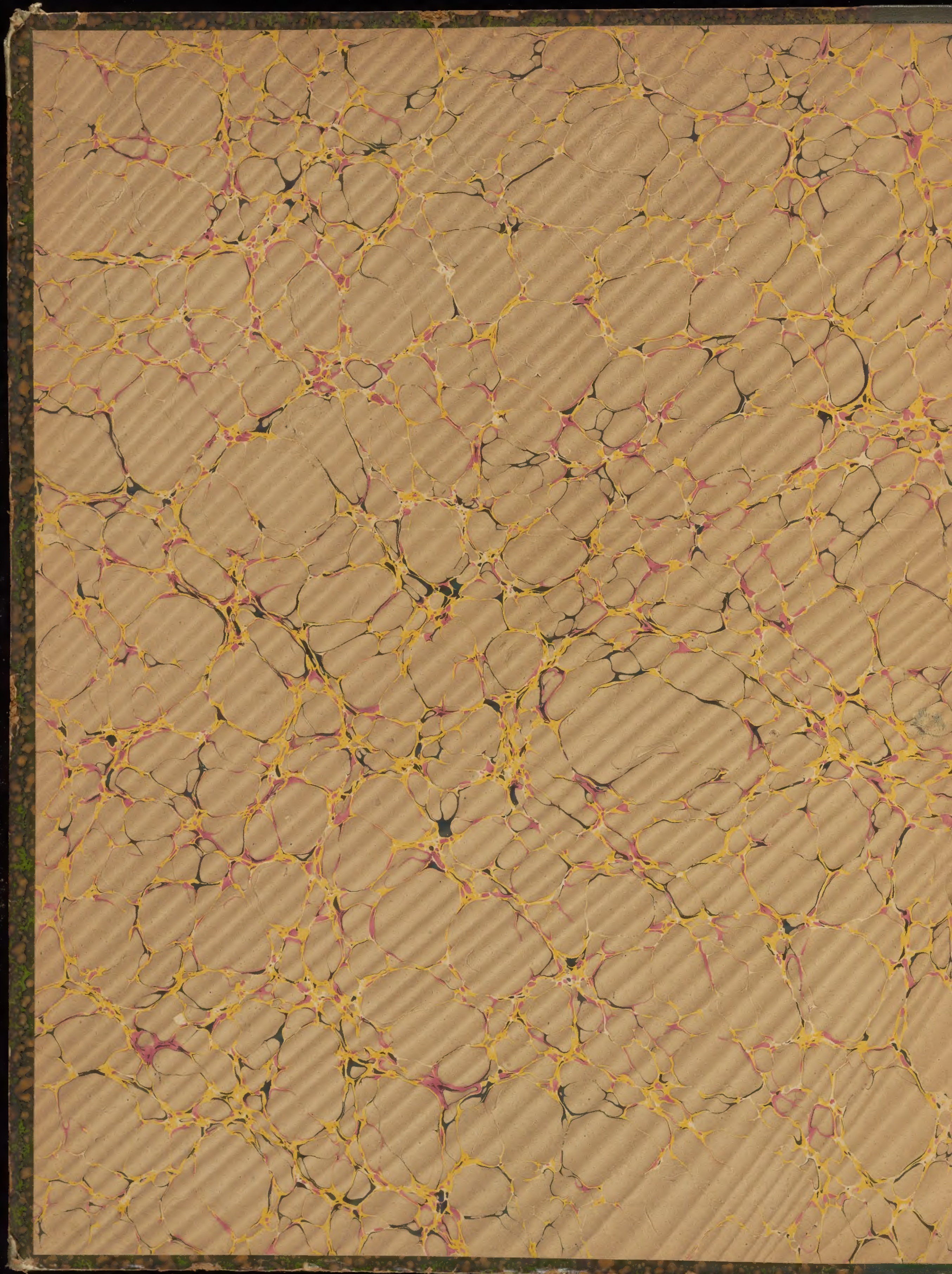
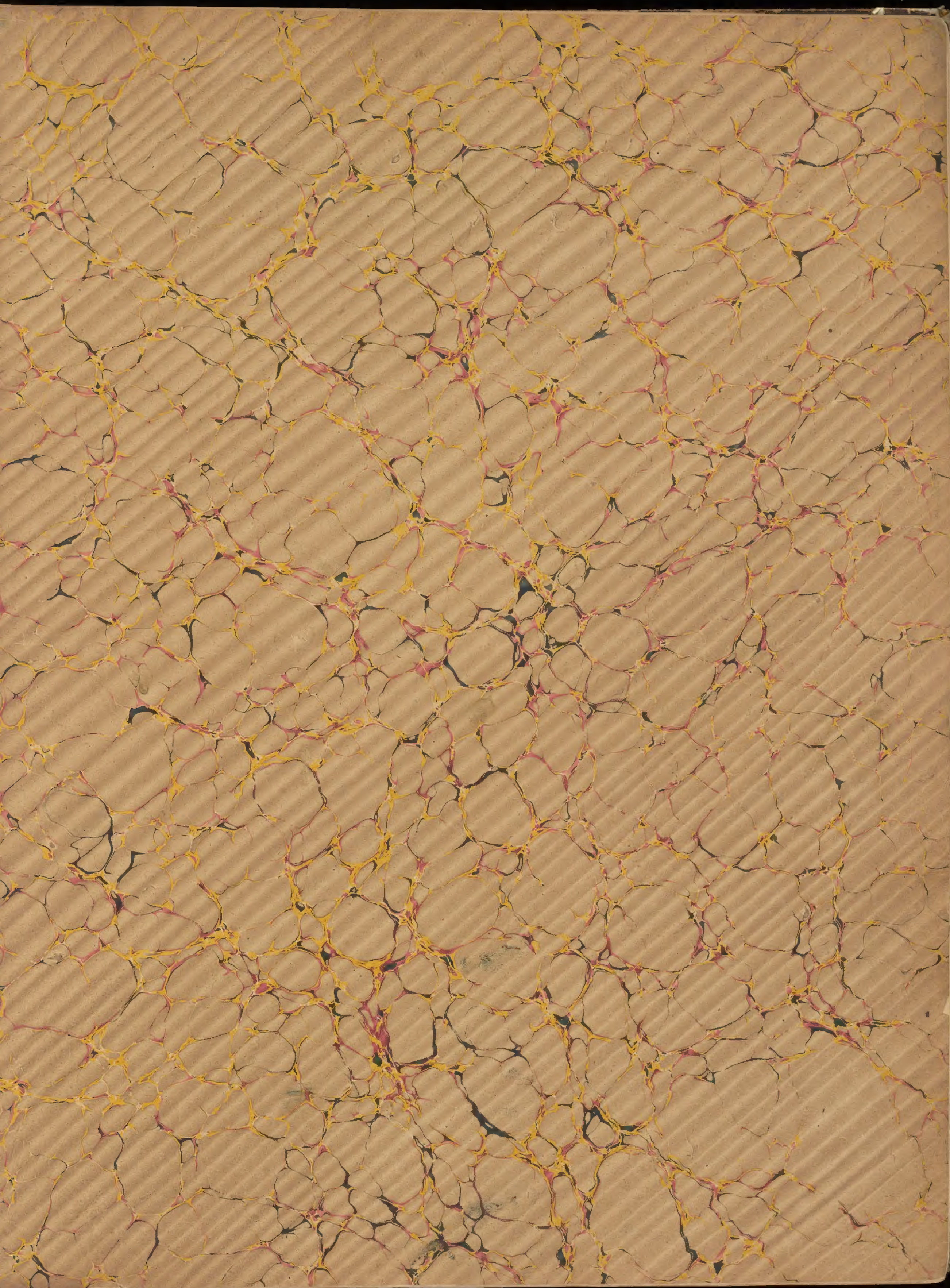




c Gift of Mrs Henry L. Newhouse

2 v.

plates 49 & 50 missing
some plates bound out of order

8/

Gravures	planches	photogr.	Planch. couleur
7.	80.	49.	3.

LES

BASILIQUES CHRÉTIENNES

DE ROME

RELEVÉES ET DESSINÉES

PAR

GUTENSOHN ET KNAPP

TEXTE EXPLICATIF ET DESCRIPTIF

PAR

CHR. C. J. BUNSEN

AVEC 50 PLANCHES

PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE, TRADUITE ET REVUE

PAR

DANIEL RAMÉE

ARCHITECTE

PARIS

H. SOTHERAN, J. BAER & C[ie]

2, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 2

LONDRES
MÊME MAISON
136, STRAND ET PICCADILLY, 36

FRANCFORT-S.-M.
J. BAER, SOTHERAN & C[ie]
18, ROSSMARKT, 18

1872

LES BASILIQUES CHRÉTIENNES

DE ROME

Dans le céramique intérieur d'Athènes, sur l'Agora, au pied de la colline du Pnyx, était situé un portique, où l'archonte royal, magnifiquement vêtu, assis sur son trône, dirigeait l'instruction qui se rapportait à toutes les questions du droit sacré. C'est de cet archonte que ce portique fut nommé la basilique, c'est-à-dire portique royal, portique suprême. Ce monument a malheureusement disparu de la surface de la terre, aucun auteur ancien n'en a fait la description. La notice qu'en donne Pausanias ne s'occupe que des groupes de sculptures qui en ornaient le fronton et qui d'après leur disposition et leur signification ont été expliquées avec talent par un auteur moderne[1]. Quant à la forme du monument, Pausanias n'en dit mot. Dans cette situation doit-on accorder à cette basilique primitive la disposition générale de celles qui lui sont postérieures? On est autorisé à résoudre affirmativement cette question. Le nom de *portique* n'infirme en rien la question; il vient affirmer, au contraire, car les auteurs grecs nomment simplement portiques (Στοαὶ) les basiliques de Rome. Les célèbres peintures murales de plusieurs d'entre les portiques grecs prouvent qu'ils avaient des murs latéraux réguliers. Mais là, nous avons dans le portique une tribune, ce qui, considéré d'une manière organique, comme toutes choses doivent l'être chez les Grecs, rend une certaine disposition, une sorte de clôture nécessaires, et principalement une niche destinée au siége du juge, niche placée à une des extrémités de l'édifice. Cette niche formait-elle ou non une saillie, un avant-corps? Était-il, dans tous les cas, disposé en demi-cercle comme aux basiliques romaines, ou carré, rectangulaire comme dans plusieurs basiliques grecques de la basse antiquité? La forme semi-circulaire, telle qu'on la voit dans les théâtres, les odéons, les stades, et telle qu'on la voyait probablement aussi au trône d'Apollon, à Amyclée, n'était nullement étrangère à l'architecture hellénique des temps reculés, sans nommer encore celle du Tholos, particulièrement celui des trésors. Les termes grecs ou empruntés aux Grecs qui désignent l'avant-corps en question, tels que *hémicycle, abside,* présupposent cette forme comme la plus habituellement en usage. Faisons toutefois observer que la forme rectangulaire est celle qui est le plus en rapport avec le reste du monument, qui répond le mieux au style grec. L'une ou l'autre forme de cet avant-corps, que toutes les basiliques postérieures ont en commun, et par lequel elles se distinguent des autres portiques, n'a pu faire défaut aux édifices qui portent le nom distinctif de basiliques.

Dans la basilique primitive d'Athènes des temps historiques, nous avons donc déjà un édifice conçu d'une certaine forme et consacré à un certain usage; il se compose d'un espace entouré d'une colonnade, à l'extrémité duquel est pratiquée une disposition particulière destinée au juge. Dans cette disposition générale, le portique est évidemment l'élément par excellence et primitif. La combinaison doit, en tous cas, appartenir à l'époque primitive du monde hellénique et avoir été léguée comme sacrée à la période du

[1] Panofka. *La mort de Skiron et de Patrocle.* Berlin, 1836.

grand développement de l'art; car une telle combinaison ne répond pas à l'esprit d'unité qui règne durant l'époque de la perfection si élevée des arts en Grèce; et le nom seul de basilique ne nous transporte-t-il pas réellement au temps des rois? Peut-être une étude plus détaillée des deux parties essentielles de nos édifices en question nous expliquera-t-elle son origine d'une manière plus intime et plus claire. Le portique royal d'Athènes aurait-il été, dans l'origine, autre chose que le péristyle intérieur de l'habitation des rois, par conséquent, un des portiques de l'avant-cour, qui ne se serait distingué des portiques des autres maisons que par l'avant-corps, dont l'addition était dictée naturellement et forcément par le pouvoir judiciaire royal? L'extrémité du portique à droite ou à gauche de la porte d'entrée des salles était le seul point convenable à cet effet; ce lieu était le plus tranquille de tous, il laissait l'accès libre aux diverses pièces de l'habitation, et permettait au juge de voir de son trône la foule des plaideurs et des auditeurs; car la publicité de la procédure hellénique était aussi essentielle que l'était l'émanation de la fonction de juge du pouvoir royal. Le portique d'Homère, avec le trône homérique, devint donc probablement, à Athènes, la basilique judiciaire, et cela par une idée fertile en conséquences et en même temps d'une grande simplicité.

Cette manière de rendre justice dans sa propre habitation était aussi pratiquée par les rois de Rome. La scène bien connue qui coûta la vie à Tarquin l'Ancien ne s'explique qu'en admettant que les assassins payés ou que les conjurés déguisés ne pénétrèrent dans la cour du palais royal qu'en se disputant et en criant, et qu'enfin, parvenus dans le portique ou péristyle intérieur, ils firent passer en jugement le vieux roi qu'on avait fait appeler. Ce fait semble prouver aussi que le motif et l'idée mère de la basilique étaient inhérents à l'époque primitive et commune de la race, dont les tiges séparées, comme le prouvent la langue et les arts, se développèrent dans la suite en Grèce et à Rome. A Rome aussi la maison royale resta jusqu'à l'époque la plus avancée de l'empire, comme *regia* et *domus regis*, bâtie sur le forum ancien, au pied du Palatin, tout à fait située comme la basilique athénienne. Mais le caractère romain tenait à maintenir ce qu'il y avait de sacré et de sacerdotal dans la consécration de la dignité royale personnelle; c'est ainsi que les restes antiques et traditionnels de la maison royale de Rome furent consacrés aux fonctions sacerdotales, ainsi qu'aux droits des prêtres, tandis que l'administration de la justice civile s'en affranchit avec son tribunal pour l'établir dans un lieu populaire. De façon qu'il arriva que *regia* et basilique, qui en réalité signifiaient la même chose en étant identiques dans l'origine, devinrent tout à fait différentes dans les temps historiques de Rome; de sorte qu'au sixième siècle de la fondation de la ville, la basilique grecque s'éleva en opposition de l'ancienne *regia*, comme une nouveauté étrangère, sur le même forum, nouveauté qui s'est rapprochée dans son origine de sa sœur latine, d'une moindre magnificence.

Nous ignorons malheureusement quel a été le développement de la basilique au sein des races grecques. Les passages des auteurs anciens nous la montrent comme une forme généralement en usage dans le monde hellénique, probablement différente chez les Doriens et les Ioniens. Mais aucun texte ancien ni aucun vestige ne peuvent nous mettre à même de restituer ces monuments dans leur forme architectonique.

Le temps nous a conservé deux uniques basiliques qui appartiennent aux gréco-italiens et à leur influence. Elles nous portent à conclure que la basilique grecque ne différait pas essentiellement dans sa forme de la basilique que Rome adopta et qu'elle développa ensuite pour elle-même et pour les siècles à venir. Ces deux basiliques sont celles d'Herculanum et de Pompéi; elles datent toutes deux de la bonne époque, quoique moins anciennes que la basilique romaine primitive. Mises en parallèle avec la basilique latine, elles ont toutes deux un caractère particulier. La basilique de Pompéi est seule visible encore. Un torrent de lave l'inonda et la couvrit durant une restauration inachevée. Rappelée à l'existence depuis l'année 1815, on a malheureusement négligé son étude, ainsi que sa restitution. Toutefois, son plan et sa disposition générale sont positifs. Le centre était à ciel ouvert; la colonnade a deux étages, au rez-de-chaussée d'ordre ionique, au premier corinthien; car, au-dessus du rez-de-chaussée, il y avait une galerie. Les longs murs latéraux étaient ornés de colonnes engagées. Il y a cinq entrées sur le devant, dont trois donnent accès à l'espace central; les deux autres sont placées sur l'axe des colonnades, c'est-à-dire aux deux extrémités. En face de ces portes d'entrée, à l'autre extrémité de l'édifice, en avant du mur de ceinture, se trouvait la niche spacieuse du juge ou tribunal, richement ornée; elle était rectangulaire, sans saillie à l'extérieur, et s'élevait à 2 mètres 20 centimètres environ au-dessus du pavé de la basilique.

On sait que la basilique d'Herculanum a de nouveau disparu sous les déblais. Elle avait, comme la précédente, deux galeries latérales, avec colonnes isolées le long des murs latéraux. L'espace du centre avait une grande largeur, sans toit, comme à Pompéi. Le pavé de cet espace était, par conséquent, en contre-bas de celui des colonnades latérales. Le porche, en avant-corps, avait cinq portes voûtées, dont les trois du centre donnaient accès à l'espace central, également comme à Pompéi. A l'autre extrémité, au centre, s'élevait la niche du tribunal, de forme rectangulaire et faisant saillie à l'extérieur. Dans l'axe des colonnades latérales et à leur extrémité, vers le mur d'enceinte et sur la même ligne avec la niche, existaient deux petits avant-corps semi-circulaires destinés sans doute à des statues. Il est aisé de se rendre compte que la disposition des deux basiliques était la même dans leurs parties essentielles. Les basiliques de Rome ancienne nous feront mieux comprendre la conception générale de l'ensemble.

II. — LES BASILIQUES DE ROME ANCIENNE.

Les Romains reçurent sans doute déjà l'idée grecque tout à fait développée à l'époque où ils ornèrent leur Forum de la première basilique, dans la seconde moitié du sixième siècle de la fondation de la ville. Mais dans la suite des trois siècles postérieurs, ils lui inculquèrent le cachet de grandeur, de magnificence, de durée et de convenances pratiques que portent tous les monuments romains. Les basiliques devinrent, à Rome, les édifices de prédilection, et leur type, développé par le génie romain, devint celui du monde entier pour ce genre d'édifices, type qui ne fut pas seulement maintenu jusqu'à la fin de l'empire, mais qui se perpétua durant quinze cents ans au delà de sa décadence. Malgré toutes les destructions, il nous est parvenu assez de détails architectoniques et écrits pour que nous en puissions parfaitement saisir et enseigner la disposition. Les fragments du Capitole nous font connaître la superbe double basilique Émilienne du VII[e] siècle; sa façade nous est connue par une médaille. La basilique Julienne, bâtie par César et Auguste, est encore ensevelie sous les décombres ; mais sa situation et les belles mosaïques de son pavé ont été découvertes il y a longtemps. Nous connaissons la basilique Ulpienne de Trajan par un ancien plan de la ville et par une médaille, ainsi que par les fouilles que les Français ont fait faire. L'étude archéologique nous a enfin donné le temple dit de la Paix, c'est-à-dire la basilique de la Paix, de Maxence et de Constantin.

Ainsi que les basiliques grecques, celles de Rome étaient situées sur le même Forum. La basilique Émilienne était élevée sur le côté nord longitudinal du grand Forum. La basilique Ulpia formait le centre de la magnificence du Forum de Trajan; enfin, la basilique de la Paix, à l'exception d'un espace vide qui le circonscrivait, comprenait toute l'étendue du Forum, dont elle avait pris le nom.

Dans cette basilique, le type primitif, conservé dans toutes les autres, est essentiellement métamorphosé au moyen de la conception latine des piliers et de la voûte, conception particulière à l'architecture romaine. Les colonnades élégantes, formées de fines colonnes, ont disparu; en leur lieu et place, de colossaux piliers forment les nefs, qui ont d'énormes voûtes pour couverture. Les colonnes appliquées aux piliers de la nef centrale semblent être une réminiscence, triste autant que fastueuse, de l'architecture grecque. On a pensé qu'une tribune latérale déparait le type des basiliques, et on a considéré cette tribune comme une addition faite par les chrétiens. Toutefois, la tribune ou siége du juge était déjà essentiellement en usage du temps d'Auguste, et développé avec liberté par ses successeurs comme étant la partie la plus importante et la plus utile des basiliques. Il n'est donc point extraordinaire qu'on ait admis dans cette basilique, dite de la Paix, une seconde tribune en face de l'entrée placée sur un des côtés latéraux de l'édifice, tribune qui, au plus tard, daterait du règne de Constantin. Dans l'ensemble général, ce monument nous montre donc sans altération l'ancien type des basiliques : une nef principale avec deux larges nefs latérales et le grand hémicycle en face de l'entrée principale. La perpétuité de ce développement national et final de la basilique est d'une grande importance pour l'histoire du développement du système des voûtes chez les Romains ; il offre, en outre, d'heureux exemples pour des constructions de ce genre. Ce développement nous montre la voûte d'arête de la façon la plus parfaite.

La plus ancienne architecture chrétienne n'a point imité le système isolé de la basilique à piliers, mais elle a copié le système à colonnes tel qu'il était pratiqué à Rome et dans le monde grec, où il prédominait. Nous devons, par conséquent, étudier de préférence ce système, en essayant d'esquisser les dispositions des anciennes basiliques judiciaires, telles que les trouvèrent les chrétiens du IV[e] siècle. Dans ce but, nous commencerons par la partie la plus noble de l'édifice, le tribunal où siégeait la justice. Au centre du fond circulaire (*hemicyclium, apsis*) s'élève, au delà de la hauteur d'homme, un massif spacieux ayant la forme d'un autel, auquel on monte par des degrés, dans le cas où, par exception, il n'existait pas de porte dans le fond pour servir d'entrée au juge. Ce massif était l'indispensable *tribunal* pour le juge romain, là où n'existait point de basilique; c'était une surélévation du sol sur laquelle était placé le siége de ce juge. Cette surélévation est nommée « *Gabbatha* » et « *Lithostroton* » (le haut pavé) dans l'Évangile selon saint Jean (chap. XIX, v. 13). C'est donc sur cette surélévation que fut placé également dans la basilique le trône ou siége du juge, d'où il dirigeait la procédure et rendait le jugement après le vote des jurés. De chaque côté de ce siége principal, il en existait d'autres moins élevés, où se tenaient ces derniers; d'autres siéges ou bancs étaient placés à droite et à gauche, un peu plus bas que le sol du tribunal, et qui étaient destinés aux assesseurs et aux syndics, etc. Le sol en question s'élevait cependant à un assez grand niveau au-dessus de celui des nefs. On reconnaît de suite dans cette disposition ce qu'elle avait de naturel et de convenable quant à

son but. Le juge pouvait être vu de la foule; dans des cas particuliers, des places d'honneur étaient réservées en arrière et à côté de lui pour des magistrats supérieurs. Les personnes placées dans l'hémicycle pouvaient le voir et l'entendre. Dans de petits édifices, ces places n'étaient sans doute destinées qu'aux jurés et à quelques personnes de distinction. Dans de plus spacieux monuments de ce genre, nous devons admettre qu'elles étaient réservées aux parties avec leurs chargés d'affaires, aux témoins et autres ayant droit. La multitude des auditeurs et des spectateurs, qui ne manquaient pas dans certains cas majeurs, pouvait voir et entendre distinctement le juge. Les spectateurs se plaçaient en avant de la barre de l'hémicycle, dans l'espace qui le séparait de la partie antérieure de la basilique, et qui l'isolait le plus possible du bruit de la rue. Comme l'espace en question était limité, dans les grandes basiliques, par une ou plusieurs colonnades transversales situées à la suite de la façade principale, ces colonnades peuvent être considérées comme un intermédiaire aussi bien qu'une liaison ou une séparation entre le lieu où se faisait le commerce, et celui où se rendait la justice. Le point le plus obscur dans l'architectonique des basiliques, c'est de savoir si ces colonnades transversales supportaient, comme celles des nefs longitudinales, une galerie supérieure. Il n'est guère possible de nier qu'il en fût ainsi, et on doit admettre que les galeries transversales supérieures venaient se joindre à celles des nefs, qui par là recevaient une communication aussi pratique et utile qu'agréable à la vue. Pline parle positivement d'hommes et de femmes, comme spectateurs des débats judiciaires, placés dans les parties supérieures des basiliques, et en particulier dans une des plus grandes de Rome, sans doute de la basilique Julienne. Ils n'auraient rien pu voir ni entendre de ces galeries supérieures des nefs de ces gigantesques monuments, surtout lors de grandes foules humaines; ils n'auraient rien pu voir où ces nefs transversales existaient, comme par exemple dans la basilique Emilienne. Il est certain que, dans cette basilique, il y avait au-dessus de la colonnade transversale une galerie supérieure avec balustrade et tournée vers le prétoire, combinaison ayant évidemment pour but de faire participer aux débats judiciaires. Cette place était des meilleures pour les spectateurs qui ne se trouvaient point dans l'hémicycle ou tout auprès du tribunal. Dans cette même basilique double, il y avait une triple division dans le tribunal. Il y avait d'abord la grande niche semi-circulaire du juge, pour lui et les plaideurs; venait ensuite la nef transversale, enfin le portique transversal avec galerie supérieure qui constituait la liaison du prétoire avec cette grande basilique à un étage. Quant aux dimensions colossales de ces basiliques, le prétoire avait la superficie d'une de nos grandes églises. Le tribunal de la plus spacieuse de nos deux basiliques en question aurait eu l'étendue de la moitié du Panthéon. Dans tous les cas, avec des espaces aussi gigantesques, et vu la liberté de passage et de circulation pour les affaires, la partie antérieure de ces basiliques ne pouvait être consacrée aux affaires de palais, à moins toutefois de la considérer comme devant isoler le tribunal. Cette disposition d'ensemble nous est révélée par un passage des lettres de Pline, déjà cité; il décrit la presse de la foule dans la basilique Emilienne ou Julienne, à l'occasion d'un procès civil qui avait captivé la curiosité publique, et dans lequel il plaida pour l'héritage d'une charmante jeune Romaine, fille d'un opulent Romain, que les intrigues d'une belle-mère voulaient déshériter. Cent quatre-vingts jurés siégeaient; c'était le nombre des quatre sections judiciaires (du tribunal des centumvirs). De chaque côté du siége du juge, il y avait une nombreuse foule d'avocats, de procureurs, etc., avec quantité de bancs pour les ayant droit; il y avait encore une ceinture de curieux au pourtour intérieur de l'hémicycle spacieux, formée de plusieurs rangs de personnes en profondeur. Tout l'espace du tribunal, la partie surexhaussée, était également garnie de monde; il n'y eut pas jusqu'à la partie supérieure de la basilique où ne se pressassent ici des femmes, là des hommes, avec le plus grand désir d'entendre, ce qui était difficile, et de voir, ce qui était facile.

D'après cette exposition des faits, il est clair qu'on distingue les spectateurs debout dans l'hémicycle de ceux qui étaient assis sur les gradins du tribunal. Le juge pouvait être vu du bas sur son trône de tous les points de l'édifice; une colonnade transversale devait néanmoins le dissimuler aux regards de ceux qui étaient placés dans la grande nef. Dans les petites basiliques, où cette colonnade n'existait pas, le juge était visible sans interruption de tous les points de la nef; mais, à coup sûr, on ne pouvait l'entendre, à cause du bruit fait par la foule. Dans la basilique, le trône mettait le juge en rapport avec les auditeurs, tel que le faisait la tribune politique avec la multitude assemblée sur le Forum. Toutefois, le juge pouvait être entendu des spectateurs placés dans la galerie supérieure de la colonnade transversale. Il semble que la forme semi-circulaire serait devenue d'un usage général, à cause de ses grands avantages acoustiques, et cette forme avantageait aussi la voix de ceux qui parlaient, tournés vers l'hémicycle.

En partant de la grande niche du tribunal et par la colonnade transversale d'où l'on descendait par quelques degrés, nous avons donc devant nous la grande nef médiane qui, d'ordinaire, a pour largeur le diamètre de l'hémicycle. Les faces latérales de cette nef sont formées d'une colonnade avec galerie au-dessus. Sur l'entablement des colonnes du rez-de-chaussée s'élève cette galerie, qui a pour longueur celle des colonnades ou collatéraux. Les médailles témoignent de l'existence de cette galerie supérieure dans la basilique Emilienne; les ruines des basiliques de Pompéi, Ulpia la prouvent aussi. Dans ce dernier édifice, la largeur de la grande nef était de 31 mètres, et sa hauteur de 21, dont 12 mètres 50 centimètres environ appartenaient au rez-de-chaussée. Les nefs latérales, au nombre de quatre, deux de chaque côté, n'avaient donc qu'une élévation de 12 mètres 50 centimètres jusqu'au plafond, et ce

plafond formait avec sa charpente le sol de la galerie supérieure en question. Toutes les nefs recevaient une lumière immense par les fenêtres pratiquées sur les murs latéraux. La nef médiane, toutefois, était principalement éclairée par une lumière oblique, provenant du haut. Il faut savoir que cette grande nef s'élevait encore considérablement au-dessus des couvertures des collatéraux, et ce surexhaussement avait pour but de l'éclairer. Il pouvait être établi par un mur percé de fenêtres ou par une autre colonnade superposée. Nous trouvons dans la basilique Ulpia des restes de cariatides, placées dans le surexhaussement en question et dans l'axe des colonnes du rez-de-chaussée, entre lesquelles pénétrait la lumière. Cette disposition était la plus belle de toutes, surtout quand il n'y avait point de mur, mais seulement des piliers, correspondant à l'ordre inférieur. La couverture de ces basiliques était en bronze doré, mais ordinairement elle consistait en charpente avec caissons.

En face de l'hémicycle étaient établies les portes; elles étaient d'ordinaire au nombre de trois, donnant accès à la grande nef, et de deux autres, dont chacune s'élevait sur l'axe des collatéraux. En avant de ces portes, il y avait toujours un portique par lequel la basilique communiquait avec la place publique, le plus ordinairement par des degrés ou marches. Si l'espace le permettait, on donnait à ce portique une plus forte profondeur que d'usage : alors aussi on y établissait une sorte de corridor supérieur qui servait de promenoir et qu'on nommait *chalcidicum*. L'architecture du XIV[e] siècle a réalisé cette conception d'une manière particulière dans la Loggia, dite d'Orgagna (Andrea di Cione), située sur la place de la *Signoria*, à Florence. Elle est couronnée par une plate-forme entourée d'une balustrade, et sur laquelle conduit une porte donnant dans la salle des *Offices*. Anciennement, on présentait au peuple, du haut de cette plate-forme, ceux des magistrats qui entraient en fonctions, et de là on haranguait aussi la foule assemblée.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble, en entrant du porche dans la basilique, nous avons là une unité architectonique, malgré la nature de la combinaison multiple qui s'y déploie et la destination de ses deux grandes divisions. L'hémicycle élevé apparaît au spectateur, comme point culminant de l'ensemble, et le tribunal, le soubassement du siége du juge, saisissent la vue et la fixent. Dans le cas où la grande nef était à ciel ouvert, c'est-à-dire sans plafond, on avait à peu près l'aspect du palais des Offices à Florence, si l'on se figure un portique d'entrée auprès de la place de la Seigneurie, et du côté de l'Arno, un hémicycle. Si l'imagination saisit ces additions, on aura l'impression que produisait une basilique chrétienne de l'antiquité, comme par exemple celle de Saint-Paul hors les murs, à Rome. Dans tous les cas, le monument présentait une unité architectonique. Mais combien différente n'était point l'activité ou la vie qui existait dans les deux parties de l'édifice! Dans la partie antérieure circulait la multitude, allant et venant, qui, à l'abri de la pluie et de la chaleur du soleil, préférait cet espace agréable aux rues étroites. Dans cet espace et dans les collatéraux, les groupes des oisifs causaient entre eux, et alternaient avec les comptoirs et les boutiques des changeurs et des marchands. Dans les galeries supérieures, des groupes plus élégants se promenaient en conversant des affaires du jour, dérobés qu'ils étaient à la vue des curieux par de hautes balustrades en marbre. Enfin le silence se faisait à l'approche de la barre qui séparait le prétoire de la basilique antérieure. Là, des officiers de justice maintenaient l'ordre; au fond, le préteur était assis sur son siége, dans toute la majesté de la justice romaine : autour de lui étaient rassemblés les jurés, vêtus de la toge; en avant, se pressaient les plaideurs avec leurs témoins, leurs amis, la foule des curieux et des intéressés.

Afin de bien comprendre la célèbre instruction de Vitruve pour l'édification de la basilique, il faut avoir présent à l'esprit le tableau que nous venons de tracer de ce genre de monument. En admettant, comme connu du lecteur, tout ce qui lui était familier et invariable comme type traditionnel, Vitruve n'en dit mot, et n'énumère avec prédilection que ce qu'il peut offrir au lecteur en nouveauté, en particularités et déviation, comme auteur et ingénieur théoricien et pratique.

Dans le premier chapitre du V[e] livre, Vitruve traite des places publiques et de l'édification des basiliques. Il commence par faire remarquer que la propriété des forums italiens, à l'encontre des places publiques de la Grèce, est déterminée par l'ancienne coutume de montrer au peuple les combats des gladiateurs. Pour cette raison, elles ne pouvaient pas être carrées, mais elles devaient recevoir une forme rectangulaire oblongue, dans une proportion de trois à deux. Ensuite il passe aux basiliques, en disant : « Les basiliques qui sont dans les places publiques doivent être situées dans l'endroit le plus chaud, afin que ceux qui y viennent trafiquer durant l'hiver n'y ressentent pas autant la rigueur de cette saison. Leur largeur doit être au moins de la troisième partie de leur longueur, ou de la moitié, tout au plus, à moins que le lieu ne permette point d'observer cette proportion; car, s'il y a beaucoup d'espace en longueur, on fera des chalcidiques[1] aux deux extrémités, comme la basilique Julienne, à Aquilée, en offre un exemple. La hauteur des colonnes des basiliques doit être égale à la largeur des portiques, et cette largeur sera de la troisième partie de l'espace du milieu (l'expression de : l'espace du milieu est également choisie pour être appliquée aux basiliques avec nef médiane couverte). Les colonnes de l'étage supérieur doivent être plus petites que celles d'en bas,

[1] Des portiques profonds, avec une couverture plate, au-dessus de laquelle il y avait une terrasse

comme il a été dit (c'est-à-dire d'un quart moins hautes); la cloison qui est entre les colonnes d'en haut (c'est-à-dire le *Pluteum*, tout ce qui se trouve entre les colonnes du rez-de-chaussée et l'appui de la balustrade de la galerie supérieure) ne doit avoir de hauteur que les trois quarts de ces mêmes colonnes, afin que ceux qui se promènent sur cette galerie ne soient pas vus des gens qui trafiquent en bas. »

Voilà tout ce que Vitruve dit de la disposition générale des basiliques. Ensuite, il fait la description d'une basilique construite par lui à Fano, non sur le type général des basiliques romaines, mais comme une tentative d'innovation, et pour produire une construction d'un genre particulier et exceptionnel. « Les basiliques peuvent réunir tout ce qu'il y a de beau et de majestueux dans l'architecture, si on les établit comme celle que j'ai bâtie à Fano. » Nous laisserons de côté la disposition exceptionnelle de cet édifice, et nous ferons seulement remarquer que ce qu'il dit de la niche du tribunal est ordinairement mal interprété, comme si Vitruve admettait l'ellipse au lieu du cintre, en sorte que la corde de l'hémicycle ayant 46 pieds, sa profondeur n'en aurait que 15 au lieu de 23. Ce passage de Vitruve ne dit rien de tel. « Il y a dans le temple d'Auguste un tribunal (le soubassement du siége du juge) en demi-cercle qui n'est pourtant pas entier, parce que le demi-cercle, qui a 46 pieds de front, en a seulement 15 de profondeur, afin que les gens qui sont dans la basilique pour trafiquer n'incommodent point les plaideurs qui sont devant les juges. » Le tribunal n'était donc point là, comme d'usage, un carré ou un rectangle oblong, mais formait en avant un arc surbaissé qui mesurait 15 pieds, de sorte qu'il était moins en saillie que dans la forme habituelle, et permettait aux plaideurs de s'isoler davantage de la basilique antérieure.

Maintenant, si nous nous remettons en mémoire tout ce que Vitruve dit de la construction ordinaire des basiliques, nous aurons le type complet de toutes les basiliques encore existantes du beau temps de l'art. Nous aurons dans l'espace du milieu une colonnade à deux étages, séparés à l'intérieur par le plancher et la balustrade du haut; sur les côtés, des péristyles de petite largeur. Vitruve admet là aussi l'usage le plus habituel, c'est-à-dire une basilique à trois nefs ou vaisseaux. Les proportions qu'il énumère sont celles qui suivent : la largeur des collatéraux (d'un tiers de celle de la nef médiane) étant de 32 pieds, la hauteur des colonnes du rez-de-chaussée sera de 32, et celle des colonnes supérieures sera de 24 ; la hauteur de la cloison qui est entre les colonnes, à partir du dessous de l'entablement jusqu'au-dessus de la balustrade supérieure, sera de 18 pieds. Dans ce passage de Vitruve, il double l'espace à partir de la base des colonnades supérieures jusqu'au-dessus de l'appui, d'abord comme partie supérieure de la cloison, et ensuite comme partie en contre-bas de la galerie supérieure. Cette division tierce de la hauteur de l'espace du milieu, vue de l'intérieur, est reproduite dans la médaille qui représente la basilique Émilienne : la division intermédiaire est ornée de boucliers où sont représentés les portraits des membres de la famille Émilienne.

III. — LES ANCIENNES BASILIQUES DE L'ORIENT ET DE L'OCCIDENT.

Plus on se représente clairement l'image des basiliques antiques, comme on les voyait au IIIe et au IVe siècles dans toutes les provinces de l'empire romain, plus il est évident que les chrétiens ont choisi pour modèle de leurs églises les basiliques où l'on rendait la justice, et qui étaient les espaces les plus vastes destinés aux assemblées publiques. Ils étaient, pour ainsi dire, contraints à ce choix. La disposition architectonique de la plus ancienne construction des églises était tout à fait grecque et non juive. Ni la conception de la synagogue ni celle du temple de Salomon ne remplissaient les exigences du culte chrétien, tel qu'il était pratiqué dans toutes les communautés de la chrétienté depuis la destruction de Jérusalem. Il est cependant certain que l'ordonnance des constitutions dites apostoliques, et qui décide que la « maison du Seigneur doit être oblongue, » a quelque rapport aux proportions du temple de Salomon. La direction judéo-ébionitique prescrite dans ces constitutions ne pouvait avoir d'autre motif que de préférer, parmi les différentes formes essayées, un péristyle oblong, parce que cette forme se rapprochait plus que toute autre du sanctuaire de Jérusalem. Plus tard, on s'est de préférence rapproché de la disposition de ce monument dans l'Église orientale, et surtout en Palestine ; mais l'ensemble conserva le type établi généralement dans l'Église chrétienne. Il est inutile de réfuter ici l'idée d'une copie des temples égyptiens. On ne peut non plus penser à l'imitation des temples grecs, ce qui eût été un scandale. L'intérieur du temple était l'habitation de la divinité, où les prêtres seuls pénétraient solennellement. Le temple chrétien était destiné à contenir la communauté, le peuple chrétien. L'espace du temple grec était inarticulé; il était vide, sans divisions. Celui qu'on cherchait et

qu'on concevait devait offrir des divisions diverses et particulières en rapport avec les personnes et les choses saintes. Il fallait donc enceindre, pour ainsi dire, l'espace de vestibules, ainsi que les portiques extérieurs du sanctuaire grec d'alors, pour y faire entrer les fidèles du nouveau culte, afin que l'espace exigu du temple pût être agrandi et disposé commodément, selon les exigences des nouveaux sacerdotes. Il fallait ensuite que la prédication de la parole de Dieu et que les prières à haute voix du clergé pussent retentir en partant d'un lieu digne d'elles, situé dans l'enceinte ; il fallait donc que les auditeurs pussent facilement entendre et voir ceux qui parlaient. On est tenté de dire, dans ces conjonctures, qu'on avait sans doute un modèle architectonique dans les basiliques, qu'on adopta telles qu'on les trouva, parce qu'à cette époque l'esprit fut incapable d'inventer une nouvelle forme. Il est certain que le génie créateur du monde grec et romain était en décadence, et que cette décadence se poursuivait toujours. Pour admettre cette supposition, il faut néanmoins rappeler ici que le temple de Cérès, à Éleusis, où se pratiquaient en assemblées générales les cérémonies des initiés, était un édifice qui avait une ressemblance essentielle avec les basiliques. Un besoin identique avait donc déjà amené les Grecs à une corruption identique de monuments. Cependant l'emprunt d'une forme ancienne pour l'expression d'une idée nouvelle, pour contenter par les arts une exigence nouvelle, ne prouve nullement le défaut de l'esprit créateur. On pourrait dire que, quelquefois, le contraire a lieu. La fraîcheur de l'esprit créateur adopte sans hésitation, avec gratitude, ce qui existe et ce qu'il croit être utile pour sa faculté de transformation ; car, pour cette transformation, il a précisément besoin d'un fondement en dehors de lui, et sur lequel il peut édifier à nouveau. Ce fut dans ce sentiment que le génie grec emprunta, avec la fonction de juge de la magistrature royale du passé, le prétoire à ciel ouvert du portique de la maison royale, qui n'existait plus. Ce fut de ces germes, pieusement cultivés, que se développa d'une manière organique l'épanouissement complet des arts nationaux chez les Grecs et les Romains.

Il y a une intime et grande parenté entre les exigences de la primitive Église chrétienne et l'architecture des basiliques du monde gréco-romain. Un coup d'œil sur ces exigences le prouvera parfaitement. Il faut que nous les examinions en partie dans les éléments de la communauté et en partie dans les éléments du culte. Dans la communauté chrétienne, nous voyons d'abord deux grandes divisions, celle des ecclésiastiques et celle des fidèles ou du peuple ; la première, complétement constituée par les évêques, les prêtres et les diacres, communiquant avec le peuple par les lecteurs et les chantres ; la seconde, subdivisée selon les sexes, et d'un autre côté plus ou moins rapprochés de l'autel, suivant leur plus ou moins de participation au culte chrétien. Le culte lui-même était divisé en deux parties : la première consistait en lectures, en exhortations et en prières préparatoires ; la seconde consistait dans la célébration de la cène. L'autel ou la table de communion était donc d'abord la représentation visible du centre commun des deux éléments de la communauté, et ensuite le centre le plus sacré et le plus élevé de l'adoration en commun. Maintenant, avec ces éléments, pénétrons dans une basilique, telle qu'en possédait une chaque ville un peu considérable de l'empire romain, et représentons-nous-la comme un vaisseau, dès à présent non plus destiné, comme autrefois, à contenir la foule plaidante et trafiquante, mais bien pour recevoir une communauté de chrétiens.

Après avoir débarrassé la partie antérieure de la basilique de ses échoppes et de ses statues, on ne pourra rien concevoir de plus convenable pour les personnes et les choses précédemment énumérées. Le grand vaisseau se remplit de lui-même, par les collatéraux, de la foule des fidèles qui s'y portent et qui s'y rangent facilement en longueur et en largeur dans l'ordre qui leur est prescrit. Les catéchumènes restent discrètement auprès des entrées, ou se rangent par sexes dans les places séparées qui leur sont affectées aux extrémités de la colonnade transversale ; les femmes choisiront un des côtés du grand espace du milieu, dans le cas où l'usage orientalo-juif ne leur assigne pas pour se placer les galeries supérieures, où elles sont à l'abri des regards indiscrets. Nous laisserons tout au plus dans la grande nef les bancs mobiles de l'époque romaine. Toutefois, les siéges des deux côtés de l'autel deviendront les places d'honneur de l'autorité laïque. Les ecclésiastiques, de leur côté, prendront place au pourtour de l'hémicycle formant la niche où siégeait l'ancien tribunal, rangés autour de l'ancien de l'église, c'est-à-dire de l'évêque. Sur un soubassement moins haut que celui qui supportait le siége du préteur, s'élève celui de l'évêque. Les autres ecclésiastiques prennent place sur les degrés affectés aux jurés. Les lieux sont donc convenables pour toutes ces fractions de personnes ; ils conviennent particulièrement aux docteurs et aux chefs de la communauté pendant la célébration du culte. Car ce n'est que par ces dispositions qu'ils peuvent être vus et entendus clairement par tous les fidèles. Entre les deux grandes divisions principales était placée la table du saint sacrifice, afin qu'après les cérémonies préparatoires, le clergé pût s'y rendre par un côté et les fidèles de l'autre. L'autel était donc situé, on peut dire sans hésitation, dans l'espace intermédiaire que nous avons déjà nommé transversal.

Tout ce que nous venons de rapporter s'est effectué point pour point, et toutes les autres dispositions, toutes les divisions en clergé et fidèles, se rattachent à cette triple division donnée par l'unité de l'office et la nature complexe de l'assemblée. L'entier développement du culte ecclésiastique se rattache à cette articulation primitive, même lorsque certains de ses éléments se fussent déjà transformés, et que l'esprit du culte eût en partie reçu de nouveaux points de développement. N'avons-nous pas remarqué cette

triple division dans la série des anciennes basiliques, à partir du double portique royal d'Athènes jusqu'aux splendides monuments de Rome, et cette division n'y est-elle pas parfaitement représentée?

On ne peut s'empêcher de voir là le plafond plat se convertir en voûte, de voir la voûte du dessus de l'intersection remplacée par la coupole, le point central de la célébration du culte. Cependant n'anticipons pas sur le temps et rappelons que nous avons une description des basiliques du IVe siècle due à un témoin oculaire. Il s'agit de la basilique de Tyr, qu'Eusèbe nous fait connaître par le panégyrique de son fondateur, et qu'il prononça à l'occasion de la consécration de ce monument. Nous renvoyons le lecteur au IVe chapitre du Xe livre de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Cette basilique a été élevée sous le règne de Constantin et de Licinius, par conséquent entre les années 315 et 322.

En comparant cette description aux plus anciennes basiliques romaines, nous avons une image qui répond parfaitement aux dispositions de celles les plus primitives entre elles, mais qui se distinguent par une ordonnance particulière à l'Église orientale.

Nous avons d'abord en avant de l'église l'atrium avec le péristyle qui l'entoure; ensuite le vestibule proprement dit, avec une porte principale et deux entrées latérales. L'intérieur de l'église se compose d'une nef médiane avec deux collatéraux. Comme l'élévation en est célébrée, elle comportait deux colonnades superposées, colonnades qui ne font jamais défaut en Orient, où les femmes étaient reléguées dans les galeries supérieures. Nous avons aussi la colonnade transversale avec l'autel au milieu, à ses côtés les siéges pour les catéchumènes, séparés en sexes, et enfin la tribune avec les siéges des prêtres. L'autel était donc au centre de l'intersection, entouré en arrière par le clergé, de chaque côté par les fonctionnaires publics, en sorte que cet espace était isolé du reste par des grilles; en avant, du peuple; sur les côtés, des catéchumènes. Toutes les personnes assemblées dans l'espace en question étaient assises, et par rangs ou degrés, comme le clergé. Il n'est point encore question d'ambon ou jubé, parce que le prédicateur parlait du haut de la tribune; c'était effectivement le lieu le plus convenable dans des édifices de moyenne dimension; l'orateur pouvait être vu de tous, et, par la forme de la tribune, il pouvait être mieux entendu que de partout ailleurs.

La seconde basilique orientale dont nous avons une description contemporaine, est celle de Constantin construite en l'année 335 auprès du sépulcre du Sauveur et au trentième anniversaire de son règne. D'abord l'empereur avait fait ouvrir et déblayer le tombeau; il l'avait fait restaurer et orner. Il avait fait savoir sa résolution par un écrit adressé à l'évêque de Jérusalem : il voulait que cette église fût non-seulement la plus belle de toutes celles connues, mais elle devait encore surpasser en magnificence tous les autres monuments publics. Dans sa vie de Constantin, Eusèbe (liv. III, ch. 35 à 39), après avoir parlé de la décoration du saint sépulcre, fait une description détaillée de l'édification de ce temple.

La bouffissure du style du biographe obscurcit la clarté de la description. Voici néanmoins ce qu'on en peut comprendre :

L'église était naturellement construite de manière à ce qu'il fallait la traverser pour arriver au tombeau. Son entrée était sur la place du marché. Là existaient des propylées, auxquelles s'appuyait un mur d'enceinte avec des péristyles : ce mur entourait complétement l'église et la séparait du bruit et des affaires de la rue C'est dans cette enceinte qu'était élevée la basilique ayant l'atrium en avant avec ses quatre péristyles et dont celui du fond formait le vestibule de l'église. L'église elle-même consistait en un vaisseau composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, les collatéraux avaient également un étage, mais des piliers et non des colonnes comme la nef principale. Chaque collatéral se terminait par une niche circulaire, c'est pour cette raison que la tribune propre est appelée la grande ou la principale niche. C'est sans doute de cette partie antérieure de l'église qu'on passait au tombeau. Un porche derrière l'église est positivement indiqué. Ce qui était tout à fait particulier à l'église du Saint-Sépulcre, c'étaient les portiques latéraux, ainsi que les cours qui étaient situées entre eux et les faces latérales de l'église. Ces cours étaient constituées par le mur d'enceinte qui s'étendait au pourtour des faces de l'église et de celui du tombeau, se terminant sans aucun doute à la pente du rocher où était situé le sépulcre. Les trois entrées n'étaient point latérales : elles étaient à l'est comme l'entrée du tombeau.

Une autre particularité de l'église du sépulcre consistait dans les douze colonnes en avant de la tribune : elles ne supportaient point d'entablement, mais bien des vases et n'étaient par conséquent que décoratives. Elles ne séparaient point, à coup sûr, l'autel de la tribune, il est probable qu'elles furent destinées, avec cette dernière, à former un ensemble séparé des fidèles. Ces colonnes étaient ou disposées de manière à ce qu'il y en eût six de chaque côté de l'autel, comme continuation de la tribune, ou elles étaient placées par quatre sur trois rangées, dont deux aux côtés de l'autel et une troisième en avant. Dans ce cas elles étaient comme l'introduction à la partie avancée de la tribune et qui enveloppait l'autel. Sur sa face antérieure il y avait des portes qui donnaient aux prêtres accès à l'intérieur pour l'exercice de leurs fonctions et en vue du peuple.

Nous ne quitterons pas les basiliques chrétiennes de l'Orient pour passer en Occident, sans énumérer quelques autres formes d'église des premiers temps de l'empire d'Orient.

Nous nommerons d'abord la forme *circulaire*, à laquelle se rapportent aussi toutes les constructions polygonales inscrites dans le cercle, et qui ont eu pour modèle les constructions ordonnées par Constantin dans l'empire d'Orient. Cet empereur éleva une basilique octogone à Antioche, surnommée la dorée. D'après la description qu'en fait Eusèbe (Vie de Constantin, liv. III, ch. 50), cette église avait une grande ressemblance avec San Vitale de Ravenne, édifice du règne de Justinien. Saint-Étienne-le-Rond à Rome est un autre monument du v[e] siècle. Le père de saint Grégoire en bâtit une autre à Naziance, et c'est de cette ville de la Cappadoce que ce Père de l'Église reçut son surnom. L'église des Saints-Apôtres à Byzance était également due à Constantin; elle était en forme de croix et surmontée au centre d'une calotte sphérique.

La forme de la croix grecque fut donc déjà introduite dans la construction des églises dès l'époque de Constantin et de Théodose Il est vrai que la forme circulaire fut employée pour les édifices du culte, mais elle n'était point absolue, telle que nous la représente le Panthéon de Rome. La forme circulaire ne remplissait nullement le but qu'on se proposait, elle devait au contraire faire sentir la supériorité du type renfermé dans les basiliques. La forme circulaire exige une abside particulière et la petite abside ordinaire de la plus ancienne basilique ressemble alors à une excroissance. C'est ce qu'on observe à Saint-Étienne-le-Rond, essai brut d'un édifice absolument circulaire de la fin du v[e] et du commencement du vi[e] siècle. La forme circulaire des Byzantins et Saint-Vitale de Ravenne offrent une conception bien supérieure.

Nous pouvons donc enfin considérer la forme de la basilique comme la forme chrétienne la plus universellement et la plus exclusivement consacrée en Occident. Elle nous est révélée de la manière la plus claire et la plus positive par une lettre de Paulin de Nola, qui était non-seulement un évêque pieux et aimant les arts, mais encore un constructeur habile du commencement du v[e] siècle. Il décrit l'église qu'il a bâtie à Nola dans sa douzième lettre à Sévère (la trente-deuxième de Muratori), et pour les détails nous renvoyons à cette lettre. Cette basilique avait des colonnades avec des pleins cintres ou arcades; au-dessus de l'espace du milieu et à grande élévation, on voyait un riche plafond en bois avec caissons; la basilique avait en outre une nef transversale et, selon le type byzantin, deux niches latérales, une de chaque côté de la grande tribune principale. Aux collatéraux étaint annexées des chapelles destinées à la prière.

Nous résumons ces considérations en constatant, d'après des documents authentiques, qu'il est certain que, dans le premier siècle de l'empire chrétien, les plus anciennes églises chrétiennes de l'Orient et de l'Occident étaient exclusivement bâties d'après le type de la basilique de l'antiquité.

IV. — LES BASILIQUES CHRÉTIENNES DE ROME ET LEURS DATES.

A l'extérieur, la basilique chrétienne appartient à cette catégorie de basiliques romaines qui avaient leur nef principale couronnée d'un plafond : c'était un rectangle oblong régulier avec vestibule ou porche, et, quand cela se pouvait, avec une avant-cour ou atrium. Sur la face postérieure de l'édifice, au fond, on voyait une partie saillante de forme semi-circulaire, c'est-à-dire selon le vrai type romain. A l'intérieur, il y avait d'abord la nef centrale, en orient, avec une galerie supérieure; de chaque côté il y avait un collatéral, rarement deux. Le système de la colonne domine; cependant, dans la suite, on employa déjà, au lieu de colonnes, des piliers, en usage dans l'architecture romaine. C'est dans ces lieux qu'on assemblait les fidèles. Le clergé était assis dans l'hémicycle. A la place de l'antique tribunal du juge, au centre de l'arc formant l'abside ou la niche, où était placé le trône du préteur, il y avait un soubassement auquel on montait par des degrés sur les côtés et de face. Sur ce soubassement était érigé le siége de l'évêque *(cathedra)*. La personne assise en ce lieu prêchait du haut de ce trône après la lecture des évangiles. Prudentius décrit ainsi la place du prélat *(antistes)* dans la description claire et intéressante qu'il fait de la petite basilique de Saint-Hippolyte, dans les catacombes de Saint-Laurent, située au-devant de la porte Tiburtine, en nommant tribunal ce surexhaussement :

« *Fronte sub adverso gradibus sublime tribunal*
Tollitur, antistes prædicat unde Deum. »

L'expression romane de tribune se distingue donc du sens attaché au mot classique, en ce qu'elle ne signifie pas le surexhaussement en question, mais bien la niche entière en hémicycle, c'est-à-dire l'abside qui a le même sens que niche du tribunal.

Dans l'espace intermédiaire entre le clergé et la communauté des fidèles se trouve l'autel pour la célébration de la cène. La lecture

de l'Écriture sainte se faisait du haut de un ou deux pupitres établis à côté du siége épiscopal ou de l'autel. De là peut-être aussi l'usage primitif de prêcher de ce lieu : cette prédication ne se faisait pas uniquement par les diacres et les prêtres, comme on a l'habitude de l'admettre. Sidonius Apollinaire, vers 470, décrit comme il suit le lieu d'où l'évêque Faustus prêchait :

« *Seu te conspicuis gradibus venerabilis aræ*
Concionaturum plebs sedula circumsistit. »

Cette disposition était évidemment en dehors de l'idée et du plan architectoniques; elle était mobile. Alors l'évêque occupait un siége mobile, nommé dans la suite, dans le latin ecclésiastique, du nom germanique « Faldistolium (Faltstuhl), » et par corruption Feldstuhl (en anglais Foldingstool, en français Fauteuil).

Dans ce type général, on aperçoit une mobilité puissante de création, ainsi qu'une grande liberté dans la manière de disposer les choses. Il y a nombre de détails qui, dans la période suivante, sont réputés immuables, et qui cependant sont si arbitraires, que ce sont les choses consacrées qui sont l'opposé du type postérieur. L'orientation de l'église est d'ordinaire telle que l'entrée fut à l'orient; plus tard c'était précisément le contraire qui devint le type consacré. Les collatéraux ont des espaces séparés et isolés pour la lecture et l'étude de l'écriture. La grande niche semi-circulaire reçoit par exception une addition de petites niches latérales de chaque côté du siége épiscopal, disposition que nous ne rencontrons plus tard qu'en Orient, mais où elle est pour ainsi dire le type consacré.

Si l'on peut affirmer que ce que nous venons de rapporter et de décrire d'après des témoignages irrécusables constitue le type le plus général des anciennes basiliques chrétiennes de l'Orient et de l'Occident du temps de Constantin et de Théodose, on peut soutenir aussi que quant à la connaissance du type universel par les monuments, ceux de Rome ne sont pas seulement en tête, mais ils sont pour ainsi dire les seuls existants Car Ravenne, dont nous parlerons plus tard, ne possède qu'une seule basilique réelle : Sant' Apollinare in Classe. Il ne s'agit que de jeter un coup d'œil sur le plan de l'église de Saint-Paul et de Sainte-Marie-Majeure pour bien comprendre les descriptions des plus anciennes églises chrétiennes, et en sens inverse il n'y a aucune voie plus certaine de s'éclairer sur la disposition primitive d'une église latine, qu'en s'aidant des descriptions d'Eusèbe et de Paulin.

Cette plus ancienne forme se perpétue dans les basiliques romaines sans altération essentielle jusqu'à l'époque de Charlemagne. Rome renferme encore de cette période onze basiliques qui, malgré le sort qui les frappa pendant leur existence de quinze siècles, offrent encore aujourd'hui leur caractère primitif et essentiel dans leur forme et dans leur disposition. La plus grande, la plus ancienne basilique, celle de Saint-Pierre, qui n'existe plus, nous est néanmoins connue par les plans et les descriptions qui en furent faits lors de sa destruction, comme si elle était debout, mais nous connaissons tant de détails sur son état durant la première époque, qu'on a été à même de restituer avec assurance son plan ainsi que sa description primitive.

La série des basiliques représentées dans ce volume, en y comprenant celles précédemment décrites, ainsi que la basilique de Ravenne, et à laquelle se rattache plus intimement le caractère de la première époque, cette série, disons-nous, est la suivante :

DU IVe SIECLE.

L'ancienne église de Saint-Pierre, du règne de Constantin, de . . . . 330 environ
L'ancienne église de Saint-Paul, du règne de Théodose et d'Honorius, de. . . . . . . 386.

DU Ve SIÈCLE.

Santa Sabina. . . . . du Pontificat de Célestin, vers. . . . . 425.
Santa Maria Maggiore, — de Sixte III, vers. . . . . 432.
San Pietro ad Vincula, . . . Eudoxie, vers . . . . 442.

DU VIe SIECLE.

San Lorenzo fuori le mura (l'église postérieure) du pape Pélage. . . . . 580.
Santa Balbina, de Gregoire le Grand . . . . 600.

DU VIIe ET DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VIIIe SIECLE.

S. Agnese fuori le mura, de Honorius I . . . . 625.
Santi quattro Coronati, — . . . . 625.
S. Georgio in Velabro, de Léon II. . . . . 682.
S. Crisogono (au plus tôt), Grégoire III. . . . . 730.

Nous allons indiquer ce que les généralités de ces basiliques ont de commun entre elles, en nous référant à ce que nous avons dit auparavant de ces monuments.

Examinons-les d'abord à l'extérieur :

Le vestibule offre communément le caractère d'un portique à colonnes qui embrasse toute la largeur de l'église : son élévation est semblable à celle des bas côtés. Sur la face du fond et au delà de sa hauteur s'élève la façade de la basilique sous l'aspect d'un

mur uni quelquefois orné de mosaïques. Ce mur est percé d'une baie circulaire, souvent aussi de fenêtres couronnées de pleins cintres, qui s'élèvent jusqu'au toit légèrement incliné de la nef principale, en sorte qu'il se forme un triangle surbaissé, en guise de tympan. Là les collatéraux accusent leur toiture propre. La saillie de la nef transversale sur les faces latérales n'est sans doute primitive que dans la plus récente des deux magnifiques basiliques à cinq nefs de Saint-Pierre et de Saint-Paul; dans tous les cas, cette saillie dans Saint-Pierre est plus ancienne que la fin de notre époque. Elle est une nouveauté complète dans Sainte-Marie-Majeure, et étrangère aux autres basiliques pour le moment. La tribune semi-circulaire forme saillie sur le mur du fond.

Tel est communément l'aspect de la basilique à l'extérieur. Nous avons la preuve qu'une avant-cour (*Paradisus*, *Parvis*) existait en avant de ces basiliques à cinq nefs; nous en voyons aussi quelques traces à l'église des *Santi Quattro*. Cet atrium est un rectangle oblong, entouré de chaque côté d'une colonnade de la hauteur des bas côtés, en sorte que la colonnade du fond forme le vestibule de l'église. Au centre de cet atrium est situé un jet d'eau (*cantharus*) pour la purification des mains, selon l'usage populaire établi dans tous les péristyles.

L'intérieur répond on ne peut plus parfaitement à ce que promet l'extérieur. On voit devant soi une forêt de colonnes disposées symétriquement quand on pénètre dans les basiliques par la porte Médiane, et si l'on aperçoit des piliers, ils ne sont dus qu'à des restaurations postérieures en vue de la solidité de la construction.

La nef du centre s'élève habituellement à une hauteur considérable, à environ des deux tiers de ses colonnes, au-dessus des nefs latérales. Cependant la galerie supérieure de l'ancienne basilique judiciaire est presque toujours remplacée par une haute muraille, dans la partie supérieure de laquelle sont pratiquées des fenêtres. Cette circonstance nécessitait une double toiture. Car celle des nefs latérales ne pouvait et ne devait venir aboutir qu'au-dessous des fenêtres du mur en question. *Sant' Agnese* et *San Lorenzo* seuls ont encore aujourd'hui des galeries supérieures, dont la disposition et les proportions accusent la décadence de l'art; peut-être la basilique de *Santi Quattro* avait-elle aussi primitivement de ces galeries. Toutes ces églises sont des basiliques à trois nefs, que nous allons examiner d'abord comme les plus simples et les plus habituelles.

Cette disposition, quant à la couverture des nefs latérales, témoigne d'un usage constant que l'art ne peut admettre. Dans l'origine la couverture de la grande nef était ornée de champs carrés décorés d'une ornementation en bois : c'est au moins ce dont témoignent toutes les basiliques romaines. Une couverture semblable s'étendait sans doute primitivement dans les basiliques à trois nefs, à partir du haut des arcades qui couronnaient les colonnes de la grande nef pour aboutir aux deux murs latéraux de l'édifice, en sorte qu'on y apercevait intérieurement le toit incliné.

Cette disposition choquait le sentiment de l'art, elle lui était contraire et n'avait point sa raison d'être de par la couverture de la grande nef. Car si plus tard, comme cela eut lieu à Rome à la suite des destructions faites par les Sarrasins et d'autres malheurs, vers la fin de cette époque, on laissait la charpente apparente dans la nef principale, cette disposition offrait une forme architectonique arrêtée, tandis que sur les côtés, le plan incliné du toit présentait l'aspect d'une grange, plan qui ne pouvait s'allier avec l'emploi de la colonne. C'était donc le témoignage d'une nécessité malheureuse, difforme et antipathique à l'art.

Les basiliques à cinq nefs ont, dès lors, une toiture commune aux collatéraux et à deux égouts ou versants. Les arcades pratiquées dans le mur au-dessus des colonnes des nefs intermédiaires, qu'on voit dans les représentations de l'ancien Saint-Pierre, semblent prouver que ces nefs s'élevaient au-dessus des collatéraux extérieurs. Il y avait donc un toit plat qui s'étendait jusqu'aux nefs médianes, et le collatéral intermédiaire était éclairé par ces fenêtres en forme d'arcades.

La suppression des galeries supérieures fut ensuite un appauvrissement du type et une perte pour l'utilité de l'espace dans les basiliques à trois nefs. Cela n'avait pas lieu, toutefois, dans les basiliques à cinq nefs. Car dans quel but auraient-elles eu ces galeries? L'espace pour les auditeurs était là plus étendu qu'il ne fallait. Le but qu'on avait en vue, et qui consistait à ce qu'on pût entendre de partout ce qu'on disait dans la tribune, était effacé par le désir d'offrir au spectateur un espace spacieux et magnifique. Mais la lourdeur et l'aspect inorganique du mur qui couronnait les colonnes étaient encore là plus visibles, car, avec une telle longueur et une telle largeur, on devait chercher à obtenir une élévation plus considérable que celle que permettaient les lois immuables de l'art antique appliquées à une colonnade simple. Si l'on demande par conséquent la raison de ce moyen d'appesantissement inhérent, c'est en général cet effort non méconnaissable à obtenir la plus grande élévation possible. Le vaisseau central de Saint-Paul offre des colonnes de 32 pieds de hauteur; par l'élévation qui lui est donnée, l'édifice demanderait, selon les lois de l'art, des colonnes de 42 pieds; on reporta donc la différence en moins sur le mur qui surmontait ces colonnes. Or un tel mur parut d'une élévation disproportionnée, mais il offrait l'espace désiré pour l'ornementation par des mosaïques représentant des faits historiques en rapport avec le caractère spécial de la nouvelle religion.

Le sol de la nef était toujours dallé ou souvent orné de carreaux de couleur. Il n'était point question, dans les vaisseaux des basiliques romaines, de siéges à demeure, ni de bancs ou de stalles, mais au contraire la décoration du sol prouve, là où elle est conser-

vée, qu'on n'y voyait rien de la sorte. On peut reconnaître la faible trace d'une séparation architectonique et transversale dans la grande nef, dont parlent les auteurs, aux églises de Sainte-Balbine de Rome et de Saint-Michel de Ravenne. Ceux des fidèles qui étaient en entière communauté avec l'église avaient leur place au delà d'un mur percé de portes, sorte de clôture; quant aux autres, on leur avait assigné la partie antérieure de l'église, plus éloignée de l'autel, et située entre cette clôture et les portes d'entrée de la basilique.

Cette ligne d'enceinte est nommée narthex (ναρθηξ), la férule, sans doute par rapport à la discipline ecclésiastique. Nous savons de plus que le vestibule et l'atrium étaient encore assignés aux pénitents : le premier est propre à toutes les basiliques romaines et l'atrium l'est à l'entier développement de la forme. C'est peut-être pour cette raison que cet isolement au moyen du narthex n'eut pas lieu dans les églises romaines. A l'exception de Sainte-Agnès et de Sainte-Balbine (la dernière n'est qu'une simple salle avec abside), toutes les basiliques romaines de cette époque ont l'espace intermédiaire entre la nef et la tribune, et qu'on nomme nef transversale ou transsept : c'est une salle située en travers de toute la largeur du bâtiment, terminée au fond par un mur de la hauteur de celui de la grande nef. Si sur un côté la tribune s'ouvre sur cette partie transversale, celle-ci communique avec la partie antérieure de l'église ou avec les nefs longitudinales par une grande arcade sur l'axe des nefs. A Sainte-Agnès, dans laquelle il n'y a pas de transsept, les nefs aboutissent au mur du fond, d'où l'abside semi-circulaire forme saillie. Là on passe donc directement du vaisseau central dans la tribune. Dans une semblable disposition, naturelle pour de petites églises, l'autel doit se trouver dans la grande nef, ce qui est effectivement le cas à Sainte-Agnès. La grande arcade entre le transsept et la nef principale a les mêmes dimensions que l'arcade de la tribune. Il était d'usage en général d'orner richement l'épaisseur et le soffite de cette arcade de haut en bas, de mosaïques offrant des représentations diverses, qui, selon leur caractère, différaient, par leur nature symbolique et leur ordonnance, des représentations qu'on voyait dans la grande nef. Saint-Paul et l'ancienne église de Saint-Laurent, aujourd'hui la partie postérieure de l'église, en donnent des exemples visibles.

Le sol de la nef transversale est surélevé ordinairement de plusieurs marches et orné avec plus de richesse que celui des nefs longitudinales. Ce fait est constant. La hauteur du transsept est la même que celle de la grande nef : elle semble toutefois être plus considérable par la raison que la largeur de la nef transversale est d'habitude moindre que celle de la nef principale. Ce n'est qu'à Saint-Paul que ces largeurs sont déjà identiques. Si l'on a donné à cette partie de l'édifice une signification plus profonde, un caractère plus élevé, il est certain qu'elle n'était point séparée de l'église antérieure par une clôture quelconque, point isolé du lieu où se rassemblaient les fidèles. Les vestiges d'une telle clôture retrouvés de nos jours appartiennent à une époque postérieure, et c'est une erreur de considérer cette innovation comme une partie intégrante du type des basiliques antiques. Par type, nous entendons l'expression d'une idée générale et essentielle des basiliques, et ce type est évidemment l'antique ordonnance seule.

Le point central de toute la nef transversale, le motif de sa haute signification, c'est l'*autel :* car l'ancienne basilique n'avait qu'un seul et unique autel. Son emplacement naturel était donc où nous venons de l'indiquer ; c'était aussi le plus habituel, c'est-à-dire dans l'intersection des nefs. La diversité de sa position est ainsi qu'il suit : l'autel se trouve quelquefois immédiatement au point où se joignent la grande nef et la nef transversale, et quelquefois au contraire tout auprès de la tribune. Ces deux emplacements ont leur raison d'être par des circonstances locales, comme par exemple la position de la confession, c'est-à-dire du tombeau du confesseur de la foi, ou encore par une construction antérieure. Dans les plus anciennes basiliques de Rome, la forme de l'autel est on ne peut plus simple : c'est celle de la table de communion ; c'est-à-dire que les baldaquins et les tabernacles en sont exclus, dont l'emploi est arrivé insensiblement par des additions en métal en guise d'offrandes. De cette manière la vue n'était point interceptée depuis l'entrée de l'église jusqu'à l'arc principal de la tribune. L'espace aux deux côtés de l'autel était consacré, comme place d'honneur, aux empereurs, aux impératrices, au sénat et aux divers fonctionnaires publics. Donc les places d'honneur du transsept sont l'origine du banc d'œuvre et des siéges dans les nefs.

La nef transversale était primitivement sans saillie sur les murs latéraux, en sorte que sa longueur n'était pas plus étendue que la largeur entière de la basilique. Sous le règne de Théodose, la saillie en question est plutôt la conception d'une forme séparative que l'idée d'une aile. Toutefois nous voyons dans Saint-Pierre une forte saillie de ce genre assez primitive; mais à l'intérieur la longueur habituelle est rétablie au moyen d'une rangée de colonnes. Le prolongement au delà de cette colonnade semble avoir eu en vue l'idée de chapelles : l'un d'eux était un baptistère, ce qui est prouvé.

Nous verrons plus loin qu'à ce sujet les monuments de Rome rendent les représentations de la pensée chrétienne primitive le plus purement et le plus clairement. Tandis que dans les autres parties de l'Italie et au delà des monts, on aperçoit les efforts faits pour inculquer au type un caractère plus chrétien par des formes architectoniques particulières, et tandis que de Byzance, comme point de centre, rayonnait un cachet spécial qui se répandit et devint immuable dans tout l'Orient, Rome conserva sévèrement la forme antique.

C'est ce qu'on voit généralement dans la tribune. L'ancienne saillie en hémicycle de cette partie de l'église se présentait comme étant la plus universellement convenable pour la réalisation de l'idée chrétienne. L'hémicycle offrait un espace suffisant pour le clergé qui y était assis; l'évêque, son président, occupait un siége en forme de trône qui s'élevait sur des degrés; ce siége était semblable à la *Sella Curulis*, ou siége curule du préteur : à sa droite et à sa gauche était placé le reste du clergé sur des bancs de peu d'élévation. Dans la basilique romaine, la tribune était aussi le lieu propre de l'orateur et du prédicateur chrétien, et nous savons par des documents authentiques que du temps de Grégoire le Grand, on prêchait encore de ce lieu. Mais il n'y a aussi aucun doute que cet usage fut encore général dans les basiliques de la fin de l'époque qui nous occupe. C'est de la tribune que le prédicateur pouvait être non-seulement entendu de tous ceux qui étaient dans l'église antérieure, mais il pouvait encore en être vu; ce n'est sans doute pas par hasard que dans Saint-Pierre la vue partant du point le plus reculé de la tribune n'aperçoit pas les deux nefs latérales extérieures seules, que dans Saint-Paul elle les embrasse encore, et que dans Sainte-Marie-Majeure elle embrasse précisément les trois nefs. Dans la nef transversale, le nombre des personnes placées aux deux côtés de l'autel était naturellement limité, en sorte que l'espace favorable à la vue était évidemment suffisamment spacieux. L'élévation du siége épiscopal n'était point considérable. On voit clairement que cette élévation était calculée pour de petits espaces, de façon que ce siége atteignait environ le niveau de la moitié des colonnes de la grande nef. Le soubassement, dans cet espace de la tribune et de face, est orné de marbres de différentes couleurs et de mosaïques. Au-dessus de la corniche qui termine cette partie de la tribune, entre cette corniche et l'imposte de la voûte, les murs sont ornés de figures en mosaïque, telles que celles des apôtres avec une infinité d'agneaux et de béliers. Les représentations les plus significatives sont placées dans la voûte sphérique. Habituellement la figure colossale du Christ, d'un caractère élevé et digne, semble commander à l'espace entier : elle est entourée d'anges et d'autres sujets de la magnificence céleste. Toutes ces figures s'enlèvent sur un fond d'or, ce qui produit un effet aussi splendide que poétique.

Toutes choses dans cette ordonnance sont disposées selon leur nature; elles sont conformes à leur but et susceptibles d'une belle représentation architectonique. Cette ordonnance dans ses origines est un développement particulier, chrétien de l'idée ecclésiastique. Il en est tout autrement de la forme circulaire absolue dont nous avons déjà cité un exemple dans Saint-Étienne-le-Rond. Dans cette forme le sentiment chrétien exige aussi une tribune. Mais elle forme une saillie semi-circulaire insignifiante, inorganique, à l'extérieur du grand cercle de l'église, elle est comme une difformité et en contradiction avec le plan général de l'ensemble. Dans cette forme circulaire la difficulté du placement de l'autel est encore plus considérable. Architectoniquement parlant, il n'y a pas d'emplacement plus digne de l'autel que le point de centre de ce cercle. Une moitié des fidèles au moins, et effectivement celle qui est le plus proche du prédicateur, doit nécessairement tourner le dos à l'autel.

Quant à l'audition dans un monument de forme circulaire, elle est tout aussi difficile. L'orateur, placé dans l'hémicycle de la tribune, aura à lutter avec les plus grands obstacles de l'acoustique et l'avantage pratique de la tribune, comme un abat-son, créé par l'architecture elle-même, est complétement perdu par la forme circulaire de l'espace dans laquelle la voix est envoyée; quiconque parlerait placé auprès de l'autel aurait également à lutter avec des obstacles non moins considérables. La forme circulaire absolue, pour les églises, a donc été une méprise réelle qui, à l'époque en question, ne pouvait trouver d'imitation, époque où l'on élevait encore des églises pour les fidèles, et non uniquement pour le plaisir de représenter des figures géométriques et appeler un effet pittoresque, arbitraire !

L'architecture rationnelle et générale avait à lutter avec une difficulté, et cette difficulté était la forme réelle et effective de la basilique : il s'agissait de porter la parole d'ailleurs que de la tribune. Par la position de l'autel dans la basilique, l'orateur qui parlait de cette place durant la célébration de la cène, n'avait point de peine à se faire entendre; de plus, les paroles qu'on y prononçait, tirées de l'écriture, formules plus ou moins liturgiques et immuables, étaient plus intelligibles qu'un sermon pour les fidèles. Mais dès qu'on franchit une certaine mesure (et c'est ce qui arriva déjà dans Sainte-Marie-Majeure et dans un plus haut degré dans les deux basiliques à cinq nefs de cette époque), on dut rencontrer quelque embarras pour la lecture de certaines parties de l'écriture, lecture toujours indispensable. Pour obvier à cet embarras, le plus habituellement on eut recours à deux ambons, ou chaires, ou pupitres; c'était une réminiscence de la synagogue. Cela était naturel, puisque cet élément du culte y était passé de la synagogue. L'emplacement de l'ambon ne pouvait évidemment être en avant de l'autel, ce qui aurait paru inconvenant, mais cet emplacement pouvait être sur le côté, et c'est aussi sans doute pour cette raison qu'on établit bientôt deux ambons qui remplirent le but proposé. Toujours est-il que cette disposition ne fut point architectonique, mais seulement, sans doute, un détail mobile de l'intérieur de l'édifice. C'est ainsi que nous trouvons effectivement, dans la première moitié de notre époque, la lecture de l'évangile séparée de celle des épîtres et d'autres parties de l'écriture, la première effectuée par le diacre et celle des épîtres par les sous-diacres. C'est pour cette raison que le côté gauche *(cornu)* de l'autel est nommé côté des épîtres *(cornu epistolæ)*, et le côté droit, côté des évangiles *(cornu evangelii)*, parce que dans le moyen âge avancé, cette lecture se faisait de l'autel durant l'office principal. Dès le VIe siècle,

vers 577, nous apprenons que Pélage Ier fit ériger un ambon dans la basilique de Saint-Pierre, sorte de pupitre en marbre immobile d'un style architectural, une vraie *chaire* à prêcher. C'est de cet ambon qu'on lisait les évangiles et les épîtres, les premiers du haut de la chaire et les seconds d'une élévation formée de degrés. C'est de là que le chant qui suivait la lecture des épîtres fut nommé *graduale*, et nullement d'après les degrés ou gradins de l'autel L'ambon dans Saint-Apollinaire n'est guère d'une date plus récente. Nous apprenons en même temps que les diacres faisaient lecture publique des homélies d'évêques célèbres ainsi que des Pères de l'Église, et cela sans doute de l'emplacement où la lecture se faisait en général. C'est ainsi que commença à naître l'usage de prêcher du lieu où l'on faisait les lectures, ce qui pouvait paraître convenable pour des espaces considérables, par la raison que le prédicateur était plus rapproché de la masse des auditeurs. Mais cet usage n'était point adopté dans l'idée de la basilique, et dans la suite il n'y fut pas non plus consacré. L'emplacement de cet ambon ou *suggestus*, ou de deux ambons, a dû être à l'extrémité de la grande nef. Ces ambons furent les types des chaires à prêcher. Il nous est toutefois impossible d'en indiquer à Rome un exemple architectural de cette époque. C'est à Ravenne qu'on en trouve le modèle le plus ancien.

Telle est la représentation des anciennes basiliques chrétiennes de Rome dans leur rapport avec son prototype antique. On ne peut nier que le type chrétien ne se soit assimilé de la manière la plus heureuse la forme antique. Il est tout aussi positif que ce type fut utilisé en toute liberté et qu'il laisse encore d'autres libertés au développement ultérieur dans le même sens.

Ce type se maintient donc dans ce qu'il a d'essentiel durant l'époque suivante, la seconde, c'est-à-dire à partir du règne de Charlemagne jusqu'à Boniface VIII, ou de la deuxième moitié du VIIIe jusqu'au commencement du XIVe siècle. La ressemblance des monuments romains affectant la forme de la basilique durant cette époque, est si parfaite avec celle de la première, qu'en jugeant d'après eux, nous ne serions pas autorisés, malgré la décadence continue de l'art, de commencer une nouvelle époque à partir de la grande évolution historique qui eut lieu alors. Cette interdiction provient de ce que deux traits importants se manifestent dans la physionomie des basiliques romaines, traits qui sont étrangers à la première époque : il s'agit du *chœur* du moyen âge avancé, et le clocher, le campanile ou les deux clochers, ou tours renfermant les cloches.

La plus ancienne expression du chœur primitif est celle qui suit : la partie de la nef située le plus près de l'autel est consacrée aux lecteurs et aux chantres *(Lectores et Cantores)* et plus ou moins isolée du reste de la nef par des clôtures. Il y avait habituellement dans cet espace deux ambons richement ornés et d'un style tout à fait architectural. L'un d'eux est disposé pour la lecture des épîtres, avec un pupitre faisant face à l'autel ; le second, l'ambon principal et dans l'origine unique, est pourvu de pupitres dirigés vers la largeur de l'église : c'est de cet ambon qu'on prêchait, dans le cas où l'évêque ne prêchait point du haut de son siége. L'usage du fauteuil, avancé à quelque distance latérale de l'autel et destiné à l'évêque, ne semble jamais avoir délogé à Rome la *cathedra* ou trône de la niche du tribunal.

Toute la disposition du chœur, à partir de la moitié de la longueur de la nef jusqu'à la tribune, nous présente une étendue enveloppant l'autel de tous les côtés, et isolant le clergé du reste des fidèles : elle répond entièrement à l'esprit de l'époque qui admettait, dans l'idée du clergé, tous les fonctionnaires actifs dans l'office divin, en opposition de l'idée de la communauté des fidèles. Cet ensemble est clôturé du côté de la nef, comme l'autel l'est dans dans le transsept; cette clôture est en marbre (*cancella*) à Rome. La partie antérieure de l'enceinte fut appelée le chœur, et la partie postérieure le presbytère, expression identique dans l'origine à la tribune et qui, plus tard seulement, comprit aussi l'autel. On voit des vestiges de cette ordonnance dans les deux églises à dates certaines, bâties par Adrien Ier du temps de Charlemagne. Ces deux monuments sont Santa Maria in Cosmedin et Saint-Laurent. Le chœur est parfaitement conservé dans Saint-Clément, du IXe siècle. Le second trait nouveau et caractéristique dans la physionomie de l'architecture des églises, n'est point visible à l'intérieur, mais cependant très-important dans l'aspect des basiliques : il s'agit des *tours*. La construction des tours s'élève environ vers le commencement de notre époque et fait irruption dans le type des basiliques à Saint-Pierre; ce qui est remarquable, c'est qu'on n'a nulle part cherché dans les basiliques romaines de les souder d'une manière organique aux édifices religieux. Les tours de Saint-Pierre se rapprochent le plus d'une soudure ou union semblable. Elles sont élevées en avant de l'entrée de l'atrium, en sorte qu'elles en flanquent le vestibule. Mais là aussi elles ne se relient point au reste de la construction, ce qui est encore moins le cas dans les tours des autres basiliques. On voit dans les basiliques nouvelles une seule tour, élevée sans symétrie, d'ordinaire isolée, séparée de l'édifice. On n'a jamais eu le dessein d'exprimer dans ces basiliques, par des tours, l'idée de la coupole, comme surexhaussement de l'emplacement de l'autel. A ce point de vue on ne peut nier que la coupole byzantine est plus organique à sa place que ne l'est la tour à la sienne.

Ces deux additions, le chœur et la tour, portent le cachet bien déterminé d'une conception propre dans les basiliques de Rome. L'ambon de l'évangile, ou, pour être plus explicite, la chaire de la basilique pure, a essentiellement la forme de la tribune antique aux harangues; c'est ce qui résulte des études les plus récentes sur le Forum. Et dans ce que les basiliques ont d'étranger et de particulier, on reconnaît tout à fait le génie de l'architecture antique.

Nous ne connaissons d'ambons et de tours, en dehors de ceux de Rome, que celui de Ravenne, dont nous avons déjà parlé; dans tous les autres, encore existants ailleurs qu'à Rome, l'influence de Rome est ou ne peut plus reconnaissable. Parmi les ambons et les tours, ceux de l'antique église de Ravello, auprès d'Amalfi, sont sans contredit les plus magnifiques; ils sont même plus artistiques et plus richement décorés que ceux de Rome.

L'ancien chœur et les tours ont laissé le vaisseau de la basilique sans altération. La forme rectiligne et simple des murs d'enceinte ainsi que la saillie en hémicycle de la tribune sont maintenues. Les autels augmentent en nombre, çà et là ils sont déjà entourés de murs, donc renfermés dans une chapelle, mais nulle part ils ne forment avant-corps ou saillie en dehors des murs d'enceinte. Une petite niche, comme terminaison du collatéral et disposée en chapelle, ne s'écarte que faiblement du vieux type, comme architecture. L'autel, maintenant maître-autel, reste à sa place dans la nef transversale ou au commencement de la tribune. Mais un tabernacle élevé, supporté ordinairement par quatre colonnes magnifiques, donne bientôt à l'autel un aspect nouveau et contraire à celui des basiliques primitives; car cette addition verticale cache la tribune dès l'entrée dans l'édifice. Une telle addition ne peut donc en aucune manière s'accorder avec le type ancien. L'idée qui en est la base ne pouvait se développer d'une manière organique et digne que par la coupole élevée au-dessus de l'intersection. Cette idée consistait à donner à l'emplacement de l'autel la plus grande distinction possible ainsi que la plus haute élévation symbolique.

Tout ce qui se manifeste en outre comme différence et déviation peut être rapporté en grande partie à deux circonstances, l'une plus intrinsèque et l'autre tout à fait extérieure : à savoir, la décadence incessante de l'art et l'absence successive de monuments, dont on pût utiliser les colonnes sans autre appropriation. Cette décadence était plus forte à Rome qu'en Allemagne plus particulièrement; les œuvres de la statuaire des deux pays, de l'époque des Othon, prouvent que l'art et la science n'étaient nulle part tombés plus bas qu'à Rome, et qu'ils ne furent nulle part plus élevés qu'en Allemagne et qu'en France. A Rome on enlevait les colonnes aux monuments de l'antiquité, on les rassemblait telles qu'on les trouvait, qu'elles eussent ou non les mêmes dimensions.

On a fait passer à tort le genre de la couverture de la basilique pour une marque caractéristique des basiliques anciennes et nouvelles de Rome. D'autres sont tombés dans une grande erreur en admettant même que les basiliques de l'époque théodosienne n'avaient point de couverture plate, mais laissaient les fermes apparentes, telles que quelques-unes le font effectivement dans l'époque en question et que nous traitons. Ainsi que nous l'avons vu, les basiliques anciennes et nouvelles de Rome avaient des couvertures ou plafonds plats, semblables à ceux de la basilique juridique de Rome antique. Ce ne fut qu'à la suite des pillages et des destructions des Sarrasins que l'église de Saint-Paul fut privée de son plafond, et dans d'autres églises, il tombait en vétusté; dans les deux cas on n'eut ni les moyens ni l'habileté pour les restaurer dans leur ancienne splendeur. Qu'on ait ailleurs et plus tard accepté le fait comme type et supprimé le plafond des basiliques à dessein, comme l'ornementation de la charpente apparente le prouve, cela témoigne peut-être qu'on fut satisfait du résultat de l'emploi de la couverture à deux rampants en gagnant une plus grande élévation, circonstance qui était susceptible d'un perfectionnement architectonique. Nous n'avons pas à nous occuper de ces considérations ni de ce fait, car nous n'étudions que les basiliques de Rome. Là on ne trouve aucun exemple d'une couverture à deux rampants.

Ainsi que dans l'exécution de l'ornementation, nous trouvons une diversité dans les fenêtres. On voit par Saint-Paul et Saint-Pierre que les plus anciennes basiliques recevaient considérablement de lumière, et que leurs fenêtres étaient à plein cintre ou circulaires. Ces fenêtres furent murées dans la suite. Les baies étaient fermées par des grillages en pierre, dont les jours étaient ornés de plaques transparentes de marbre ou d'albâtre, ou de minces masses transparentes semblables au verre à vitres. Les fenêtres de l'époque en question sont en petit nombre; elles sont oblongues en hauteur et couronnées d'un demi-cercle; leur division architectonique intérieure se rapproche aussi davantage des fenêtres des églises de l'architecture byzantine.

La série de ces églises se continue jusqu'au milieu du XIIe siècle, ainsi que le démontre l'énumération suivante :

V. — BASILIQUES ROMAINES DE LA SECONDE ÉPOQUE

DU DERNIER QUART DU VIIIe SIÈCLE.

S. Giovanni a Porta Latina.	Adrien I (sinon plus ancien).	de 790.
S. Maria in Cosmedin.		— »
S. Vincent aux trois fontaines.		— »
S. Laurent, hors des murs (église antérieure).		— »

DU IXe SIÈCLE.

S. Nerée et Achille	Léon III.	vers	»	800.
S. Prassede.	Pascal I.	—	»	820.
S. Maria in Domnica.		—	»	»
S. Martino ai Monti.	Serge II ou Léon IV	—	844	855.
S. Clement.	Jean VIII.	—	872	»
S. Nicola in Carcere (de la fin du ixe, commencement du xe siècle).		—	»	»
S. Bartolomeo in Isola.		—	»	

DU Xe SIÈCLE

S. Jean de Latran.	Serge III	année	»	910.

DU XIIe SIÈCLE.

S. Maria in Trastevere.	Innocent II.	—	»	1135.
S. Croix.	Luce II.	—	»	1144.
S. Maria in Araceli (incertaine).				

De ces quinze basiliques huit appartiennent positivement aux premières soixante années de notre époque (de 790 à 850), et trois autres les suivent immédiatement. La douzième basilique, Saint-Jean-de-Latran actuel, l'église épiscopale de Rome, fut reconstruite au commencement du xe siècle. A partir de cette époque, deux siècles s'écoulèrent sans qu'on élevât de nouvelles églises. Car les trois dernières appartiennent à la première moitié du xiie siècle. Nous ne pouvons assigner une date certaine à la seule église d'Araceli. Toutefois elle appartient plutôt au commencement qu'à la fin de ce siècle.

C'est donc vers le milieu du xiie siècle que se termine notre époque, mais la *quatrième* et dernière ne commence qu'avec les premières années du xive siècle, au moment où l'architecture ogivale est introduite à Rome. Mais alors on ne la voit employée que pour les tabernacles des églises principales, comme à Saint-Paul et à Saint-Jean-de-Latran. Une sorte d'église ogivale ne paraît à Rome pour la première fois que vers la fin de ce siècle. La dernière et plus récente construction où l'on a encore tenté de conserver le type de la basilique porte toutefois la trace de la renaissance italienne, comme la précédente manifeste la trace du style ogival. Ces deux édifices témoignent de l'irruption d'un élément nouveau. Ces deux églises sont :

S. Maria sopra Minerva.	vers	1370.
S. Augustin.	—	1480.

La première a une voûte d'arête ogivale au-dessus d'arcades à ogive, l'exemple le plus simple du style ogival. La seconde est à plein cintre avec une coupole, et toutes deux dans le style judicieux de la renaissance italienne primitive.

On observe dans ces deux églises un fait remarquable, abstraction faite de l'architecture. Le chœur, en usage au moyen âge primitif, a disparu ensemble avec ses ambons et son lutrin. Mais on a conçu un autre chœur qui dès alors porte ce nom dans la suite et qui est établi dans presque toutes les églises de l'Occident. Le premier chœur en question occupait le côté antérieur de la nef, représentant l'élite de la communauté des fidèles, et la reliant avec elle par les chantres et les lecteurs ecclésiastiques. Le second, au contraire, choisit pour emplacement la tribune : là se rangent les chanoines nouvellement reconstitués, ou les moines dominicains ou franciscains auxquels est dévolu le service de l'église. Dans ce but la tribune a reçu une autre forme : l'hémicycle traditionnel disparaît pour être remplacé par une sorte d'église destinée à l'autel et qui est par devant séparée de la communauté par des grilles. Cette petite église forme un rectangle auquel se soude de nouveau, à l'extrémité postérieure, l'hémicycle. Les tabernacles au-dessus de l'autel deviennent plus étendus et interrompent de plus en plus la vue. Dans le plan général sont déjà conçues les chapelles ouvrant sur les bas côtés. La chaire remplace les ambons et elle est comme collée à un des piliers de la grande nef. L'emplacement du maître-autel au fond de la tribune témoigne d'un nouveau type, en opposition avec celui de l'ancienne basilique selon l'idée et selon l'architectonique. On peut dire que l'ancienne basilique est abandonnée et avec elle aussi les mosaïques ont disparu, ces belles mosaïques qui étaient la parure habituelle des basiliques romaines.

Dans l'origine, les mosaïques alternant avec des applications de marbres, ornaient l'ensemble de l'intérieur des églises; spécialement ainsi dans Saint-Paul dont le plafond primitif, selon la description de Prudence, était décoré en mosaïques et or. Cette ornementation habituelle de mosaïques des églises anciennes existe encore dans Saint-Apollinaire à Ravenne. En tête des anciennes mosaïques de Rome, sont celles sans contredit qui couronnent les colonnes de la grande nef de Sainte-Marie-Majeure et celles de l'arc triomphal de l'église Saint-Paul : à ces mosaïques en succède une suite non interrompue dans les églises de la première et de la seconde époque. Quand on cessa l'édification de nouvelles basiliques, aux xiiie et xive siècles, les mosaïques se perpétuèrent dans les basiliques de Rome avec un caractère particulier et très-remarquable. La décoration de la façade principale de Saint-Paul appartient à cette époque avancée. La tradition non interrompue de la peinture proprement dite des basiliques antiques, telle

qu'elle s'est continuée durant mille ans, du commencement du ve jusqu'au milieu du XIVe siècle, cette tradition, disons-nous, s'est développée magnifiquement et avec une vie réelle dans les mosaïques. Nous pensons donc que dans une description destinée à faire comprendre ce qu'étaient les basiliques romaines, les mosaïques méritent une attention spéciale. Huit des planches de ce volume reproduisent une série de mosaïques de neuf siècles avec leur développement :

A. L'arc triomphal de l'église Saint-Paul : de Galla Placidia, vers 440.
B. La tribune des SS. Cosma e Damiano : de Félix IV, 530.
C. Le triclinium de l'habitation patriarcale du Latran, de Léon, vers 800.
D. La façade principale de S. Marie du Transtevere : du XIIe siècle.
E. La tribune de l'église S. Paul : du XIIIe siècle.
F. — de S. Jean de Latran : de Nicolas IV (Jacopo Turrita) de 1292.
G. — de S. Marie Majeure (Rosetti et Gaddo Gaddi), vers 1292.
H. La façade principale de l'église S. Paul : du XIVe siècle (Pietro Cavallini), vers 1330.

à la suite de ces huit feuilles de mosaïques, viennent deux feuilles qui terminent notre volume et qui donnent des exemples de pavés en mosaïque et de quelques autres ornements.

L'exposé que nous venons de faire est destiné à donner une image fidèle des vicissitudes que traversa la basilique romaine durant trois époques dans une série comprenant presque douze siècles. Les anciennes basiliques subsistèrent jusqu'à la fin de cette période, non sans que l'usage nouveau ne fît plus ou moins irruption dans leurs proportions simples et faciles à saisir; plus d'un détail, comme par exemple l'atrium, fut supprimé à cause de son isolement, l'église Saint-Paul moins que toute autre ne subit point l'influence des innovations; Saint-Pierre au contraire offrait au commencement du XVe siècle tous les caractères et toutes les traces des directions nouvelles prises par l'art, et cela d'une manière plus accentuée que dans toute autre église. Voilà pourquoi nous avons mis en parallèle le plan fidèle et détaillé qui en fut levé lors de sa démolition, tout en nous servant des descriptions contemporaines. C'est dans ces dernières que sont indiquées les modifications légères, subies par la basilique jusqu'au couronnement de Charlemagne. Et dans cet état même son plan nous offre encore une image exacte des plus anciennes basiliques. Le plan de Saint-Pierre est le document le plus instructif et le plus mémorable de leur forme la plus récente. Un coup d'œil jeté sur cette basilique prouvera mieux ce que nous disons que ne le feraient des volumes de mémoires sur le sujet. Il en fut de même des autres basiliques. La beauté des colonnades, la puissante simplicité et l'aspect d'ensemble de la nouvelle architecture des basiliques, ont disparu; les grandes lignes des murs des bas côtés sont percées à jour, interrompues par l'addition des chapelles, et dans notre monument dans toute sa longueur. Ce n'est que dans les plus anciennes constructions que l'autel est placé çà et là sur son emplacement primitif. Mais les moines ou les chapitres qui ont remplacé les chanoines du passé ont pris possession de la tribune en y comprenant ordinairement aussi le maître-autel.

C'est en raison de ces déviations que les plus anciennes basiliques encore existantes sont pleines d'irrégularités. Or ce sont précisément ces déviations dans la basilique qui meurt, qui lui donnent un attrait plus puissant que ne le font les essais destinés à aboutir à une régularité absolue dans les basiliques les plus récentes de la série que nous avons présentée. Car ces basiliques témoignent d'une combinaison et d'un calcul d'accords, dont l'objet ne ressort pas intrinsèquement de ces basiliques elles-mêmes. Et par contre ces irrégularités sont autant de témoignages du type originel unitaire qui s'explique de lui-même; et tandis que ces irrégularités prouvent un attachement fidèle au type primitif, autant qu'il le pouvait de fait, elles agissent sur le sentiment avec l'ascendant multiple des nombreux siècles chrétiens qui se reflètent en elles. C'est en général cette irrégularité, cette impossibilité de déduction de la construction d'un seul et unique principe de l'intelligence, c'est cette unification sans cesse tentée mais non découverte, qui donnent un charme particulier au moyen âge occidental, charme qui forme un trait caractéristique dans l'ensemble de sa poésie. Dans tous les arts plastiques où elle se manifestait, cette poésie avait son côté mortel, amené qu'il était par les effets du hasard et de l'incomplet, produits eux-mêmes de la conception matérielle et l'absence de sentiment pour la réalité. Mais en même temps aussi cette poésie manifeste les facultés mentales, les tendances de l'âme et l'énergie de création de l'esprit germanique. Cet antagonisme entre le type primitif et les dispositions nouvelles destinées à une métamorphose de l'ensemble, concourait évidemment à cette métamorphose sur un plan nouveau, et ce plan fut essayé, quoique de diverses manières, par l'architecture ogivale du XIIIe siècle d'abord, ensuite au XVe et au XVIe siècles par l'architecture de la Renaissance.

DÉTAIL DES PLANCHES

PREMIÈRE SECTION

BASILIQUES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE

SAINT-PIERRE L'ANCIEN. Pl. I à III. Plan de la basilique de Saint-Pierre de l'année 800. Restauré d'après la description de Bunsen et les mesures d'Alfarano, par Knapp.

GÉNÉRALITÉS DE LA BASILIQUE

A. Escaliers.
B. Grand palier extérieur, ou parvis.
C. Portique antérieur ou porche de l'Atrium.
D. Atrium, ou avant-cour.
EE. Portiques latéraux de l'Atrium.
F. Second porche ou portique de la Basilique.
G. Nef principale, ou médiane.
HH. Nefs ou collatéraux intérieurs.
II. Nefs ou collatéraux extérieurs.
KK. Transsept ou croisillon.
L. Chœur.
M. Tribune ou presbytère.
NN. Abside.

PARTICULARITÉS DE LA BASILIQUE

B. 1. Entrée de 2.
2. Église Saint-Apollinaire, bâtie par Honoré Ier en 625.
3. Passage ou porte conduisant au portique antérieur ou porche de l'Atrium.
4. Entrée du palais papal.
5. Entrée principale du porche antérieur (trois portes de bronze?).
C. 6. Campanile ou beffroi, élevé par Adrien Ier en 772.
7. Triclinium de Léon III, bâti en 800.
8. Entrée de l'Atrium (trois portes de bronze?).
D. 9. Fontaine de Symmaque.
10. Emplacement présumé de la pomme de pin en bronze.
F. 11. Porte du vestibule de la sacristie.
12. Porte de la sacristie.
13. Vestibule de la sacristie.
14. Sacristie renfermant les tombeaux des papes.
15. Entrée au palais papal.
16. Entrée principale de la Basilique, avec les portes en argent de Honoré Ier (Porta mediana argentea).
17. } Portes latérales de la nef (Porta Romana et Ravennatium?).
18. }
19. Porte d'entrée du collatéral intérieur de droite (Porta Guidonea?).
20. — de gauche.
21. Tombeau de Serge Ier.
22. Tombeaux de Jean Ier, mort en 526, et de Jean II, mort en 535.
I. 23. (A droite) Chapelle de Sainte-Marie ad præsepe, de Jean VII (705).
24. Autel Vultus Sancti (Sudarii) du même.
G. 25. Autel de la Vierge (postérieurement de S. Gabin).
K. 26. Emplacement présumé du baptistère de Damase.
27. Oratoire de Saint-Jean-Baptiste (S. Joannis Baptistæ ad fontes) de Symmaque (496).
28. Oratoire de Saint-Jean l'évangéliste, de Symmaque.
29. Oratoire de la Sainte-Croix (S. Crucis) du même.
30. (A gauche) Oratoire de Sainte-Lucie, de Grégoire-le-Grand.
31. — — de Saint-Léon Ier et de Serge Ier (687).
32. Tombeau d'Adrien Ier, mort en 795.
33. Oratoire de la Vierge (S. Mariæ de cancellis) de Paul Ier avec son tombeau ; il mourut en 767.
L. 34. Ambon de l'Évangile de Pélage II (?)
M. 35. Petit portique en avant de la confession et maître-autel.
36. Entrée de la confession.
37. Degrés du maître-autel.
38. Maître-autel.
N. 39. Degrés de la chaire épiscopale.
40. Chaire épiscopale (Thronus).
41. Siéges pour les ecclésiastiques.

CONSTRUCTION EN DEHORS DE L'ENCEINTE PRINCIPALE ET BATIMENTS ATTENANTS

a. Mausolée des Aniciens (Templum Probi).
b. Chapelle de l'archange Michel, vestibule de *c*.
c. Mausolée d'Honoré et de ses épouses (postérieurement oratoire de sainte Pétronille), élevé par Étienne II en 752.
d. Passage à *e*.
e. Église de S.-André, avec Cantharus ou lieu d'ablution, porche et escalier, élevée par Symmaque.
f. Obélisque (columna major).
g. Fondations des murs du cirque de Néron.

DÉPENDANCES

A. Emplacement présumé du baptistère circulaire de Symmaque, rénové par Léon III.
B. Ancien cimetière chrétien (Cœmeterium fontis S. Petri).
C. Monastère de S. Jean et de S. Paul, de Léon I (440).
D. Monastère de S. Martin, restauré par Léon III.
E. Monastère de J. Étienne ad Catagalla patricia ou ad Catabarbara patricia.
F. Monastère de Jérusalem d'Étienne II.
G. Cimetière des pèlerins.
H. Église du Sauveur et sépulcrale des pèlerins.
I. Hospice des pèlerins avec l'Oratoire de S. Pérégrin, et bain.
K. Diaconicum des saints Serge et Bacchus.

Pl. II. Plan de la basilique de Saint-Pierre en l'année 1506, *d'après Alfarano.*

GÉNÉRALITÉS DE LA BASILIQUE

A. Abside
B. Transsept.
C. Nef principale.

D. Collatéral intérieur de droite (Navis SSmi. Crucifixi) } contenant au *sud* (à gauche de l'entrée) quantité de tombeaux de papes et de cardinaux.
E. Collatéral extérieur de droite }

F. Collatéral intérieur de gauche } au nord (à droite de l'entrée).
G. Collatéral extérieur de gauche }

H. Atrium.

I. Porche de l'Église, ou péristyle occidental de l'Atrium.

K. Péristyle latéral de l'Atrium, côté sud.

L. Péristyle latéral de l'Atrium, côté nord.

M. Porche de l'Atrium.

N. Grand palier ou parvis.

O. Escalier de 35 marches, restauré par Paul II ; c'est le lieu où les papes recevaient les empereurs.

P. Palais des papes.

Q. NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-PIERRE.

R. Son porche.

S. Portique latéral du nouveau Saint-Pierre.

ANNEXIONS ET DÉPENDANCES

a. Canonica (habitation des chanoines), anciennement couvent de Saint-Martin.

b. Couvent de S. Étienne (aujourd'hui couvent des moines d'Éthiopie).

c. Vestibule de *d.*

d. Église de Sainte-Pétronille.

e. Sacristie (autrefois S. Maria della febbre).

f. Petit couvent de S. Étienne (Monast. S. Stephani minoris), du roi Étienne de 1420.

g. Nouvelle Canonica de Nicolas III (1277).

h. Église, probablement l'ancien couvent des SS. Joannis et Pauli.

i. Église, probablement l'ancienne diaconie des SS. Sergius et Bacchus.

k. (Temple de Probus, détruit par Nicolas V.)

l. Ancien cimetière (Cœmeterium fontis S. Petri).

m. Bibliothèque de l'église Saint-Pierre.

n. Sacristie (seconde utilisée jusqu'à Jules II).

o. Chapelle du cardinal Antonio Cerdaro.

p. Chapelle du cardinal Battista Zeno.

q. Chapelle du chœur, de Sixte IV (1471).

r. Chapelle de S. Thomas.

s. Ancien oratoire sans nom.

t. . . . . . Id. . . . . . .

u. . . . . . Id. . . . . .

x. Chapelle de l'église de Saint-Ambroise.

y. Chapelle sans nom.

z. Couvent sans nom.

aa. Église de S. Vicenzo.

bb. Ancienne église de S. Grégoire.

cc. Degrés et paliers conduisant au Palais des Papes.

dd. Porche de *ee.*

ee. Chapelle S. Maria della febbre (autrefois ancienne sacristie).

ff. Église du Sauveur (Ecclesia Salvatoris) et cimetière des pèlerins.

gg. Hospice des pèlerins.

hh. Église S. Apollinaris d'Honoré Ier.

ii. Loggia, d'où le pape donnait la bénédiction.

kk. Porte d'entrée du palais des papes.

ll. Agrandissement de l'escalier de l'église par Pie II.

---

*A** 1. Maitre-autel.
* 2. Confession.
* 3. Trône papal (siège épiscopal).
* 4. Siéges des cardinaux.
B. 5. Douze colonnes du péristyle de la confession.
6. Cierge pascal.
7. Chaire de l'Évangile, en marbre.
* 8. Ancien autel de S. Sixte, de Pascal II (1100).
9. Autel *de Ossibus*, du cardinal Francesco de' Tibaldeschi
10. Entrée du petit oratoire derrière la confession.
* 11. — — — avec nombre de tombeaux
12. Tombeau en marbre, sans nom.
13. Porte d'entrée occidentale de la basilique, à gauche.
* 14. Oratoire de S. Léon, avec les tombeaux de Léon I, II, III, IV.
* 15. Oratoire du pape S. Adrien.
16. Monument d'Urbain II (mort en 1100).
17. Oratoire S. Mariæ de Cancellis de Paul Ier.
18. Chapelle de la Sainte-Vierge, du cardinal Cajetano degli Orsini.
19. Porte d'entrée méridionale de la basilique, avec nombre de monuments.
20. Ancien oratoire de Saint-Procès, de Saint-Martinien (voyez no 42) et de Pascal Ier (817).
21. Chapelle de Sainte-Catherine, du cardinal Tiburtino.
22. Oratoire de S. Maurice (*S. Mauritii*) où les empereurs et les impératrices étaient bénis et oints avant le couronnement.
23. Autel du pape Silvestre avec les tombes des papes Vigile (mort en 555) et Adrien IV (mort en 1159).
24. Autel de S. Barthélemi.
25. *Colonna Santa*, dite provenue du temple de Salomon.
26. Autel de S. Antoine, du cardinal Antoniotto Pallavicini
27. Autel de Sainte-Lucie, de Grégoire Ier.
28. Autel privilégié pour la messe des morts.
29. Autel des trois Rois Mages.
30. Autel *S. Joannis ad fontes*, de Symmaque.
31. Fonts baptismaux.
32. Autel de S. Jean l'Évangéliste, de Symmaque.
33. Autel de la Sainte-Vierge.
34. Autel de Sainte-Anne, élevé par la Confrérie des parafrenieri des Cardinaux.
35. Oratoire de la Sainte-Croix (*S. Crucis*) de Symmaque.
36. Porte d'entrée occidentale de la basilique de droite.
37. Deux autels inconnus.
*C** 38. Autels de la Sainte-Vierge et de S. Gabinien, de Grégoire III, réunis par Eugène III (1145), par Innocent VIII (1484) et décoré par eux.
39. Tribune ou jubé avec l'orgue.
40. Autel de S. Pastor, du cardinal Orso degli Orsini.
41. Limite depuis Paul III entre la vieille et la nouvelle église (*Chiesa vecchia* et *Chiesa nuova*).
* 42. Nouvel autel de S. Procès et de S. Martinien (de Pascal Ier), (817), élevé dans le transsept (no 20) avec la statue en bronze de saint Pierre].
* 43. [Autel de la Sainte-Vierge, transporté].
44. Autel des SS. apôtres Simon et Judas (autel du Sacrement depuis Paul III).
45. Autel des SS. apôtres Philippe et Jacob.
46. Bénitiers, et à droite (c'est-à-dire au nord) autel de la Sainte-Vierge *ad Columnam.*
47. Chapelle de Saint-Boniface, de Boniface VIII (1294), selon Pavinius, auparavant hôtel de S. Abundius et nommé en dernier lieu de Sainte-Catherine.
48. Autel privilégié des morts et tombeau de Léon IX (1054). Selon Pavinius était placé ici, avant Sixte IV, l'autel des *SS. Simone et Giuda.*
49. Autel de Saint-Antoine, abbé, et (de Sainte-Anne) selon Ugonio ; ce dernier seulement après son transfèrement de no 34.
50. Autel de S. Wenceslas (et depuis le transfèrement de l'ancien autel de S. Erasme, nommé aussi ainsi).
D 51. Autel de S. Martial du cardinal Neapolion degli Orsini et de Vannozia dei Sabelli, avec les tombes des deux familles.

52. Autel inconnu.
[53. Monument de Paul III du cardinal Alexandre Farnèse].
* 54. Autel des *SS. Crucifixi* avec les ossements de sainte Pétronille.
* 55. Monument de Boniface IV (mort en 615) et statue équestre de Robert Malatesta.
56. Autel de' Perrerj avec le tombeau de Pietro Raimondo Zacosta, grand maître de l'Ordre des hospitaliers de Jérusalem.
E. 57. Autel sans nom.
58. Autel de la Sainte-Vierge, d'Eugène IV (1431) et du cardinal Pietro Barbo.
59. Monument d'Eugène IV (mort en 1447) avec beaucoup d'autres ossements.
60. Autel de l'Évangéliste S. Marc de Paul II (1464).
61. Autel de S. Nicolas, de Nicolas V (1447).
62. Autel de S. Blaise (*S. Biagio*) de Poncello degli Orsini.
63. Monument d'Urbain VI (mort en 1389) et de nombre d'autres papes.
64. Deux autels sans noms.
65. — — —
q. 66. Autel de la Sainte-Vierge, de Saint-François et de S. Antoine de Padoue, élevé par Sixte IV (1471), et chœur du Chapitre des chanoines.
q. 67. Monument en bronze de Sixte IV (mort en 1484).
q. [68. Monument de Jules II et du cardinal Tazio Santorj.
q. 69. Monument du cardinal Franciotti di Ruvere.
70. Monument de la reine Carola de Chypre et de Jérusalem.
71. Monument du cardinal Bernardo Erula de Norni.
72. Monument du cardinal Stefano Nardini de Forli.
r. 73. Autel de l'apôtre Thomas, précédé de quatre tombes d'évêques.
r. 74. Fonts baptismaux et tombe d'Innocent VII (mort en 1406).
r 75. Monument du cardinal portugais Pietro Fonseca et du vicomte Nicolas de Milan.
r. 76. Monument du cardinal Ardicino *jun.* della Porta.
r. 77. Monument du cardinal Ardicino *sen.* et de Théobalde de Montrouge, archevêque de Besançon.
E. 78. Monument du cardinal Christoforo, évêque d'Isernia en Sicile.
79. Monument de Grégoire V (998).
80. Autel sans nom.
81. Monument de Pie III.
[82. Ancien emplacement du monument de Pie V et de Sixte V].
[83. Ancien emplacement du monument d'Adrien VI, plus tard de Jules III].
84. Monument de Pie II.
85. Autel de S. André et de S. Grégoire, de Pie II, qui transféra les restes de saint Grégoire de son oratoire en ce lieu.
86. Monument d'Agnès Colonna.
F. 87. Autrefois autel des saints Laurent et Georges, du cardinal Giacomo Cajetano de' Stefoneschi.
88. Autel sans nom.
[89. Monument de Grégoire XIII et de Grégoire XIV].
[90. Autel de la Sainte-Vierge, où furent apportés plus tard les restes de Calixte III (mort en 1458), d'Alexandre VI (mort en 1503) et d'Urbain VI (mort en 1389), enfin en dernier lieu monument d'Urbain VII].
91. Anciennement un autel de Saint-Trident, aujourd'hui une simple dalle sur laquelle ont souffert plusieurs martyrs.
92. Anciennement un autel de S. Antoine, d'Odoncletta degli Amateschi; aujourd'hui dalle sur laquelle sont déposés les ossements des deux apôtres.
G. 93. Autel sans nom.
94. Chapelle de S. Gilles, abbé, de Joh. Tomacelli, comte de Sora, frère de Boniface IX (mort en 1404).
95. Chapelle de Saint-Nicolas III, avec les tombes de S. Nicolas, d'Honoré IV (mort en 1287) et du cardinal Francesco Buccamuzzo.

* *u.* 96. Autel de la chapelle grégorienne dans laquelle furent transférés les ossements de S. Grégoire de Naziance, par Grégoire XIII.
97. Autel de S. Jacques, apôtre, du cardinal Antonio de' Calvi.
98. Autel de Saint-Jérôme.
99. Autel de Saint-Augustin.
100. Autel de Saint-Ambroise.
101. Autel de Saint-Martin.
102. Autel de Sainte-Agathe (dans la suite tombeau de Marcellus II).
[103. Autel de Sainte-Lucie, transféré en ce lieu du transsept n° 29, du premier plan et tombeau d'Innocent IX].
104. Tombeau de Nicolas V (mort en 1445) transféré là.
105. [Autel de Saint-Marc, transféré en ce lieu].
106. [Monument de Paul II (mort en 1471), transféré en ce lieu].
* 107. Autel de Saint-Abundius (ensuite tombes de Léon X et de Pie IV).
108. Entrée de la chapelle de S. Vincent (depuis le transfèrement des autels, chapelle d'Innocent VIII avec reliques).
109. Tombeau d'Innocent VIII, transféré en ce lieu.
110. Ancien autel de Saint-Laurent, dans la suite monument en marbre d'un pape.
111. Tombeau du cardinal Aloiso de' Rosj (dans la suite de Paul IV).
112. Tombeau du cardinal Franciotto degli Orsini.
113. Petite porte.
114. Anciennement autel *S. Mariæ ad præsepe.*
* 115. Autel du *Volto Santo*, avec le Saint-Suaire et la lance.
H. 116. Pomme de Pin en bronze } mais probablement sans contemporanéité.
117. Fontaine de Symmaque }
118. Trois portes, avec la mosaïque de Giotto, représentant le vaisseau de Pierre.
* 119. Petite chapelle avec nombre de reliques.
120. Tombeau (d'Honoré Ier ?), d'Othon II (et de Valentinien III).
I. 121. Entrée du palais restauré par Jules II.
122. *Sala Regia* du Pape, à l'ouest la chapelle Sixtine, à l'est la *Sala* du consistoire (et les loges de Léon X), au sud la *Cap.* Paolina, au nord les appartements des papes (*Stanze*).
123. Monument de Benoît IV (mort en 903).
124. *Porta Santa* du Jubilé.
125. Monument de Jean IX (mort en 900).
126. Porta Guidonea, au-dessus de laquelle se voyaient autrefois nombre de trophées.
127. Monument d'Étienne V (mort en 891) et d'Étienne VI (mort en 897).
128. *Porta Romana*, avec les chaînes du port de Tunis.
129. Monuments de Benoît III (mort en 858), de Jean XIX (mort en 1033) et bulle de Boniface VIII, du Jubilé.
130. *Porta Mediana*, avec les vantaux en bronze d'Eugène IV (1431).
[131. Anciennes portes en bronze].
* 132. Ancienne tombe de Serge Ier, ensuite l'épitaphe d'Adrien Ier transférée en ce lieu.
133. *Porta Ravignana*, avec les chaînes du port de Smyrne, suspendues en ce lieu par Sixte IV.
134. Table en marbre, où sont inscrits les immeubles dont Grégoire le Grand avait disposé pour les lampes de l'église.
135. Monument de Nicolas Ier (mort en 867).
136. Place où Grégoire le Grand fut enterré anciennement ?
137. *Porta del Giudizio.*
138. Tombeau de Jean VIII (mort en 882).
139. Tombeau de Jean XIV (mort en 984).
[140. Tombeaux de Jean II et de Jean III].
* 141. Dans cette partie du portique, sont enterrés nombre de papes.
ee. 142. Chapelle principale de l'ancienne sacristie, où fut transférée l'image de la Sainte-Vierge *della febbre* (tombe de Benoît Ier).
143. Autel de Saint-Jean-Baptiste, transféré en ce lieu (famille Orsini).
144. Autel de Saint-Sébastien, du cardinal Christoforo de' Giacobazzi.
145. Autel sans nom.

146. Autel où fut transférée l'image de la Sainte-Vierge et qui existait dans l'entre-colonnement du portique.
147. Entrée du portique.
148. Autel sans nom.
M. 149. Autel, anciennement de *S. Maria in Turri*, où l'empereur était reçu au nombre des chanoines de Saint-Pierre.
150. Demeure de l'archiprêtre de la basilique.
151. Campanile.
[152. Trois portes en bronze contenant le nom des anciennes propriétés du Saint-Siége ?]
c. 153. Autel de Saint-André.
154. Autel de l'Archange Michel.
155. Autel de Sainte-Ursule et de ses compagnes.
d. 156. Entrée de l'église de Sainte-Pétronille.
157. Autel du Sauveur dit *de abundantia*, du cardinal Tomaso degli Orsini et du comte Neapolion.
158. Chapelle de la Sainte-Annonciade, de Marie de Conti.
159. Chapelle sans nom, avec nombre de tombes de nobles.
160. Anciennement chapelle de Sainte-Pétronille et tombe de l'impératrice Agnes.
161. Chapelle sans nom.
162. Entrée de la sacristie, anciennement de la chapelle de *S. Maria della febbre*.
163. Chapelle sans nom.
164. Autel de Saint-Jean Chrysostome.
165. Monastère de femmes.
e. 166. Passage.
167. Chapelle sans nom.
*168. Chapelle de Saint-Lambert et de Saint-Ser, élevée par le chanoine Giorgio de' Cesarini et où furent transférés les ossements de saint Jean Chrysostome. Lieu de sépulture des chanoines de Saint-Pierre.
169. Chapelle de Sainte-Anne avec le siége de Saint-Pierre.
170. Chapelle de Saint-André et de Saint-Jacques l'Ancien.
171. Autel de la Sainte-Vierge *della febbre*.
172. Autel du Crucifix.
173. Chapelle de la Trinité.
174. Obélisque.

III. Détails de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, d'après Alfarano, Ciampini, etc.
A. Façade principale de l'église Saint-Pierre au moyen âge.
B. Vue intérieure. —
C Mosaïque dans la tribune de l'ancien Saint-Pierre.
D. Une des fermes du comble de la nef principale.
E. 1 à 4. Empreintes et tuiles de la construction de l'ancien Saint-Pierre.
F. Restauration présumée de la fontaine (*Cantharus*) de l'Atrium

L'ancienne église Saint-Paul Pl. IV à VII.

IV. *Plan de la basilique de Saint-Paul.* — (Les hachures grises indiquent les additions ulterieures. — On doit admettre que les murs latéraux du transsept sont anciens et primitifs.)
a. Porche.
b. Porte d'entrée principale.
c. Porte laterale de droite (*porta saacta*).
d. Nef du centre
ee Collateraux intérieurs.
ff Collateraux exterieurs.
ggg. Croisillon ou transsept.
hh. Tribune.
i. Confession.
k. Tabernacle et autel
l. Statue du pape Benoît IX.
m. Niche avec la statue en bois de saint Paul.
n. Mur plus récent dans le croisillon.
o. Ancien sarcophage sous le porche.

V. Vue intérieure de la basilique de Saint-Paul.
VI. Vue intérieure de la basilique de Saint-Paul, prise de la tribune.
VII. Coupe de la basilique de Saint-Paul.

La basilique de Sainte-Sabine. Pl. VIII.

VIII. *A. Plan de la basilique de Sainte-Sabine.*
a. Porche latéral.
b. Porche
c. Entrée principale.
d. Entrée latérale.
e. Nef.
ff. Collatéraux.
g. Escalier de la confession
h. Maître-autel.
i. Tribune.
k. Siége épiscopal (Cathedra).
ll. Chapelles aux deux côtés de la tribune.
m. o. Entrée du cloître n et de l'annexe p.

La basilique Liberiana (Santa Maria Maggiore).

IX. Plan de la basilique.
X. Vue intérieure de la basilique.
VIII. *B.* Plan de la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens.
a. Porche.
b. Entrée.
c. Nef.
d. Entrée du croisillon.
e. f. Croisillon
g. Maître-autel.
hi. Chapelles aux deux côtés de la tribune.
k. Siége épiscopal.
ll. Entrées latérales du croisillon.
XI. Vue intérieure de la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens.

Saint-Laurent hors des murs. Pl. XII à XIV.

XII. Plan de la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens,
a. Porche.
b. Porte principale.
c. Grande nef de l'église antérieure.
dd. Collatéraux.
e. Ambon des épitres.
f. Ambon des évangiles.
g. Confession.
h Autel et tabernacle.
i. Pavage dans le collatéral.
k. Siége de l'évêque.
l. Porte de l'église postérieure au cimetière.
m. Sarcophage chrétien.
n. Monument du cardinal G. di Lavagna.
o. Escalier conduisant à une chapelle souterraine.
q. Entree latérale.
rrr. Marches dans l'intérieur des collatéraux.
s. Porte latérale donnant sur un porche ouvert.
XIII. Vue intérieure de la basilique.
XIV. Chaire.
A. Plan.
B. Élévation.

aaa. Marqueterie de marbre.
bbb. Revêtements en marbre.
ccc. Revêtements en porphyre.

Note. — Les chiffres se rapportent à ceux de l'encadrement de la planche.

Sainte-Balbine. Pl. XV. *A*.

XV. *A*. Plan de la basilique de Sainte-Balbine

Sainte-Agnès. Pl. XVI à XVIII.

XVI. Plans de la basilique.

A. *Eglise inférieure*

a. Escalier qui de l'entrée actuelle conduit en descendant à l'église.
b. Porche et grande nef.
c. Autel et tabernacle.
d. Siége épiscopal dans la tribune.
e. Chapelle latérale.
f. Porte.
g. Escalier conduisant à l'église supérieure

B. *Église supérieure*.

hhh. Tribunes supérieures.
i. Passage conduisant au monastère des femmes.

XVII. Coupes de la basilique.
a. Coupe transversale.
b. Coupe longitudinale.

XVII. Vue intérieure de la basilique.

SS. Quattro Coronati, basilique des Quatre-Saints-Couronnés
Planche XIX *A*.

XIX. *Plan de la basilique*.
a. Annexion antérieure moderne
b. Premier atrium nouveau.
c. Premier porche nouveau.
d. e. Chapelles latérales.
f. Entrée du deuxième atrium.
g.h. Deuxième atrium et deuxième porche.
i. Espace entre le mur actuel et le mur collatéral primitif.
k. Entrée de l'église.
ll. Escaliers de la confession.
m. Maître-autel.
n. Siége épiscopal.

Saint-Georges dit *in Velabro*. Pl. XX. *A*.

XX. *A*. *Plan de la basilique*.

S. Crisogono. Pl. XX. *B*.

XX. *B*. Plan de la basilique.

Saint-Jean de la porte Latine. Pl. XV. *B*.

XV. *B*. *Plan de la basilique*.

Saint-Étienne-le-Rond. Pl. XIX et XXI.

XIX. *B*. *Plan de l'église*.
a. Entrée primitive.
b. Tribune de la nouvelle église.
c. Nef circulaire primitive, aujourd'hui extérieure.
d. Nef intérieure.
e. Autel et tabernacle.
f.f. Mur de support du comble
g.g. Entrée de l'ancienne tribune.
h. h. Passages.
i. Mur moderne de séparation.
k. Ancienne tribune.
l. Vestibule actuel.
m. Entrée actuelle.
n. Porche actuel.
o Rue.
p. Anciens piliers de la nef circulaire du centre
r. Ancienne entrée latérale.

XIX. *C*. *Vue extérieure de l'église*

XXI. *C*. *Vue intérieure de l'église*.

DEUXIÈME SECTION

BASILIQUES DE LA SECONDE ÉPOQUE

Santa Maria in Cosmedin. Pl. XXII et XXIII.

XXII. *A*. *Plan et coupes de la basilique*.
a. Vestibule.
b. Porche.
c. Surexhaussement, indiquant l'ancien chœur.
d. Pupitre des épîtres.
e. Pupitre des évangiles.
f. Autel et tabernacle.
g. Siége épiscopal.
h. Escalier conduisant à l'église souterraine.
i.k. Mur ancien.
B. *Coupe transversale de l'église*.
C. *Plan de l'église souterraine*.
D. *Élévation du campanile*.
E. Coupe du campanile.
F. Plan du campanile (des 1er et 2e étages).

XXIII. Vue intérieure de la basilique.

Saint-Vincent aux Trois-Fontaines. Pl. XXIV et XXV.

XXIV. *A*. *Plan de la basilique*.
a. Entrée latérale du croisillon.
b.b.b. Arcade murée.
c.d. Petites chapelles.
ef. Petites chapelles.
gg. Anciennes armoires avec portes en bois, modernes
h. Maître-autel.
i. Porche.
k. Grande nef.
l. Croisillon.

XXV. *A*. *Façade de la basilique*.
B. *Façade latérale de la basilique*.
C. *Coupe transversale de la basilique*.
D. *Coupe longitudinale de la basilique*.

SS Nérée et Achille. Pl. XXVI à XXVIII.

XXVI. *Plan de la basilique*.
a. Dallage ancien.
b. Fontaine ou puits.
c. Porche.
d. Entrée.

e. Nef principale.
f.f. Collatéraux.
g. Chaire (ambon).
h. Flambeau pascal.
i. Pupitre pour la lecture des épîtres et des évangiles.
k. Maître-autel.
l. Tables en marbre.
m. Banc.
n. Siége épiscopal.
o. Tribune.

XXVII. *Coupes de la basilique.*
A. Coupe longitudinale.
B. Coupe sur la ligne g. h.
C.D.E. Revêtements de diverses époques.

XXVIII. *Vue intérieure de la basilique.*

Santa Prassede. Pl. XXIX et XXX.

XXIX. *Plan de la basilique.*
a. Vestibule avec deux colonnes antiques en marbre.
b. Escalier du porche.
c. Atrium ou avant-cour.
d. Margelle de puits.
e. Escalier descendant à la confession.
f. Maître-autel.
g. Jubé de l'orgue et des chœurs, établi dans le croisillon antique.
h. Chapelle du crucifix, construite dans le croisillon antique.
i. Entrée latérale.

XXX. *Vue intérieure.*

Santa Maria in Dominica (della Navicella). Pl. XIX *D*

XIX. *D. Plan de la basilique.*
a. Mur de face de l'atrium.
b. Voie antique (aurait dû être indiquée en dehors de l'atrium).
c. La Navicella.
d. Porche.
e. Nef.
f. Escaliers conduisant à l'ensemble de la tribune.
g. Entrée latérale.
h. Autel
ii. Bancs.
k. Siége épiscopal

S. Martino ai Monti. Pl. XXXI.

XXXI. *A. Plan de la basilique.*
a. Atrium.
b. Entrée de l'église souterraine
c. Degrés de l'autel.
d. Entrée de la sacristie.

Saint-Clement. Pl. XXXII à XXXIV

XXXII. *A. Plan et coupe de la basilique.*
a. Siége épiscopal.
b. Tribune.
cc. Bancs aux deux côtés du siége épiscopal.
d.e. Ancienne chapelle latérale.
f.g. Mur de face de la tribune.
h. Tabernacle.
i. Maître-autel.
k.k. Clôtures en avant de la tribune ou du *Presbyterium*.
l. Entrée du chœur à la tribune
m. Pavage en marqueterie de marbre, le long du milieu du chœur.
n. Chaire des épîtres.
o. Chaire de l'évangile.
p. Flambeau pascal.
q.q. Escaliers de la chaire des épîtres.
r. Entrée de la nef au chœur.
s. Croix en marqueterie de marbre dans la nef anterieure.
t.u. Collatéraux.
v. Porche d'entrée de l'église.
w.w.w. Péristyles antérieur et latéraux de l'atrium.
x. Emplacement du puits de l'atrium.
y. Porche en avant de l'atrium.
B. Coupe.

XXXIII. *Vue intérieure.*

XXXIV. *Vue du porche de l'atrium.*

S. Nicolo in Carcere. Pl. XV. *C.*

XV. *C. Plan de la basilique.*

S. Bartolomeo in Isola. Pl. XX. *C.*

XX. *C. Plan de la basilique.*

Saint-Jean-de-Latran. Pl. XXXV à XXXVII.

XXXV. *Plan de la basilique.*
a. b. Ancien porche de l'église.
c. La porte sacrée.
d. Pavage dans l'ancien chœur.
eee. Collatéraux intérieurs.
f.f. Collatéraux extérieurs.
gg. Monument de Martin V.
h. Maître-autel et tabernacle.
ii. Croisillon.
k. Tribune.
ll. Passage derrière la tribune.
mm. Entrées latérales du croisillon.
o. Entrée du cloître.
pp. Rangée des colonnes primitives des collatéraux.

XXXVI. *Vue intérieure de la basilique.*

XXXVII *Plan de l'ensemble du Palais patriarcal avec basilique et baptistère.*

S. Maria in Trastevere. Pl. VIII XXXVIII.

VIII. *C. Plan de la basilique.*
a. Entrée moderne du porche.
b. Porche.
ccc. Entrées de l'église.
d. Nef.
e. Chapelle ajoutée après coup.
f. Maître-autel.
g.g. Entrées des collatéraux à la tribune.
hh. Entrées postérieures.
i. Entrée à la tribune.
k. Emplacement de l'ancien siége episcopal.
ll. Entrées latérales.

XXXVIII. *Vue intérieure de la basilique.*

S. Maria in Ara Cœli. Pl. XXXI. *B.*

XXXI. *B. Plan de la Basilique.*
a. Grand escalier sur la rue.

b. Nef.
cc. Collatéraux.
dd. Chaires anciennes.
e. Ancien monument d'Ara Cœli.
f. Maître-autel.
g. Chœur ajouté.
hh. Entrée dans les chapelles ajoutées des collatéraux

S. Croce in Gerusalemme. Pl. XXXI. *C.*

XXXI. *C. Plan de la basilique.*
a. Ancien Atrium.
b. Emplacement de l'ancien porche.
cc. Espaces vides ; celui de gauche sert d'entrée au collatéral.
d. Nef.
e. Murs latéraux.
f. Maître-autel et tabernacle.
g. Tribune.
h. Escaliers de descente à l'ancienne Chapelle.
i. Chapelle de Sainte-Hélène.
k. Entrée de la chapelle de Sainte-Hélène

TROISIÈME SECTION

BASILIQUES DE LA TROISIÈME ÉPOQUE

S. Maria sopra Minerva. Pl. XXIV. *B.* — XXXIX.

XXIV. *B. Plan de la basilique.*
aaa. Entrées clôturées des chapelles latérales.
bbb. Chapelles latérales.
cc. Chapelles latérales des côtés de la tribune centrale.
f. Maître-autel.
gg. Naissance du cercle de la tribune, en plan.
h. Entrée du cloître.
k. Entrée de la dernière chapelle de droite.
l. Passage clos conduisant au cloître.
m. Petite chapelle latérale
n. Parvis.
o. Campanile.
r. Nef avec voûtes à plein cintre et d'arête, sans arcs doubleaux
t. Chœur plus élevé d'une marche.

XXXIV. *Vue intérieure de la basilique.*

Saint Augustin. Pl. XXIV et XL.

XXIV. *Plan de la basilique.*
a. Nef principale.
bb. Collatéraux.
c. Entrée de la sacristie et du cloître.
d. Petit porche latéral.
e. Coupole.
f. Maître-autel.
g. Chœur avec voûte d'arête.
hh. Chapelles plus spacieuses aux deux côtés du chœur.
ii. Petites chapelles latérales.

XL. Vue intérieure de la basilique.

Mosaïques des basiliques romaines selon les époques.

XLI. Mosaïque de l'arc triomphal de l'église Saint-Paul.
XLII. — de S. S. Cosmo et Damiano.
XLIII. — de la tribune du Triclinium Majus.
XLIV. — de la façade de Sainte-Marie du Transtevère.
XLV. — de la tribune de Saint-Paul.
XLVI. — de la tribune de Saint-Jean de Latran.
XLVII. — de la tribune de Sainte-Marie Majeure.
XLVIII. — de la façade de Saint-Paul.

SUPPLÉMENT

XLIX. — Divers pavages tirés des basiliques romaines.
L. — Ornements du cloître de Saint-Jean de Latran.

APERÇU ALPHABÉTIQUE

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET COMPAGNIE, A SAINT-GERMAIN EN LAYE.

Sur le Borgo

SAINT PIERRE

SAN·PIETRO·AL·VATICANO

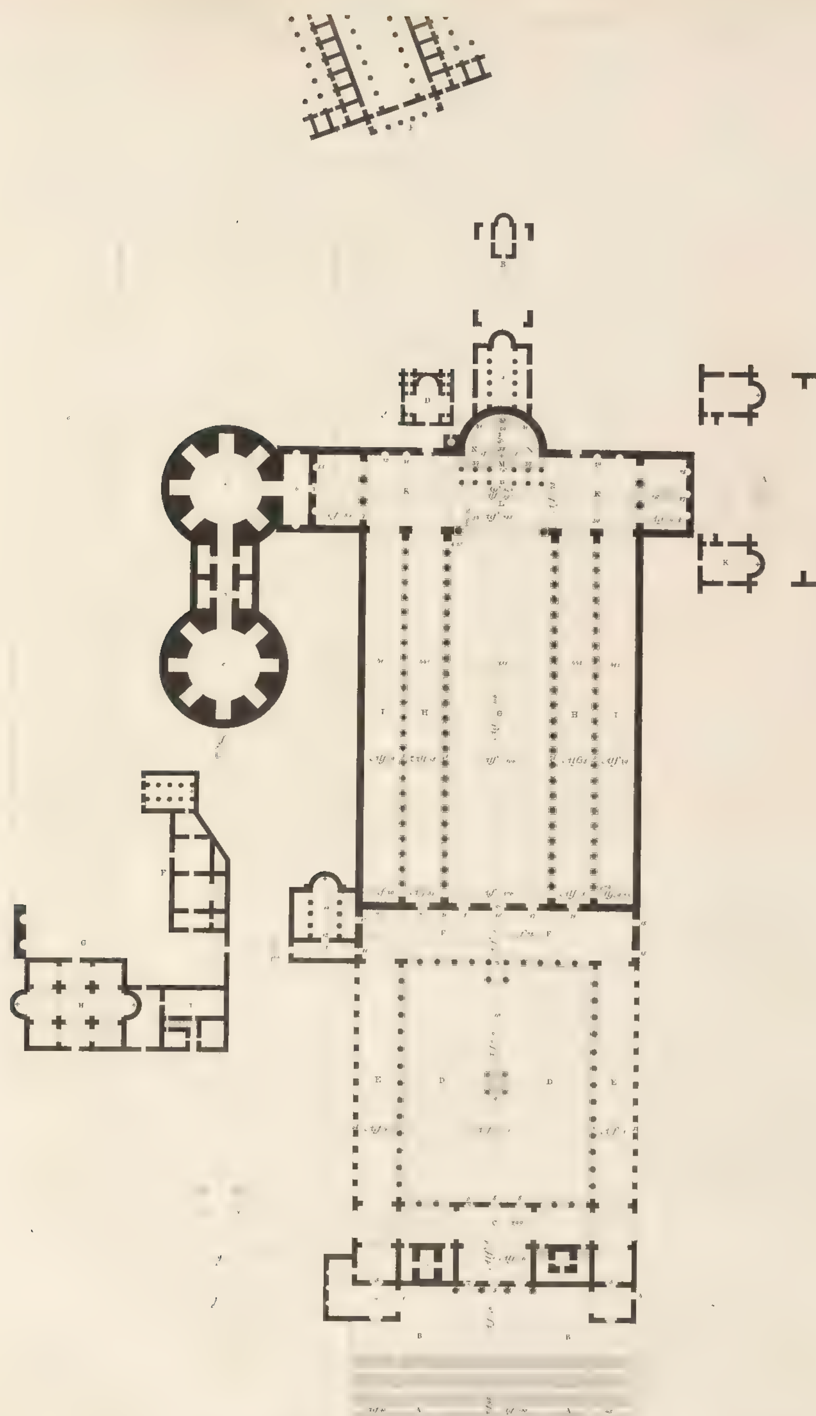


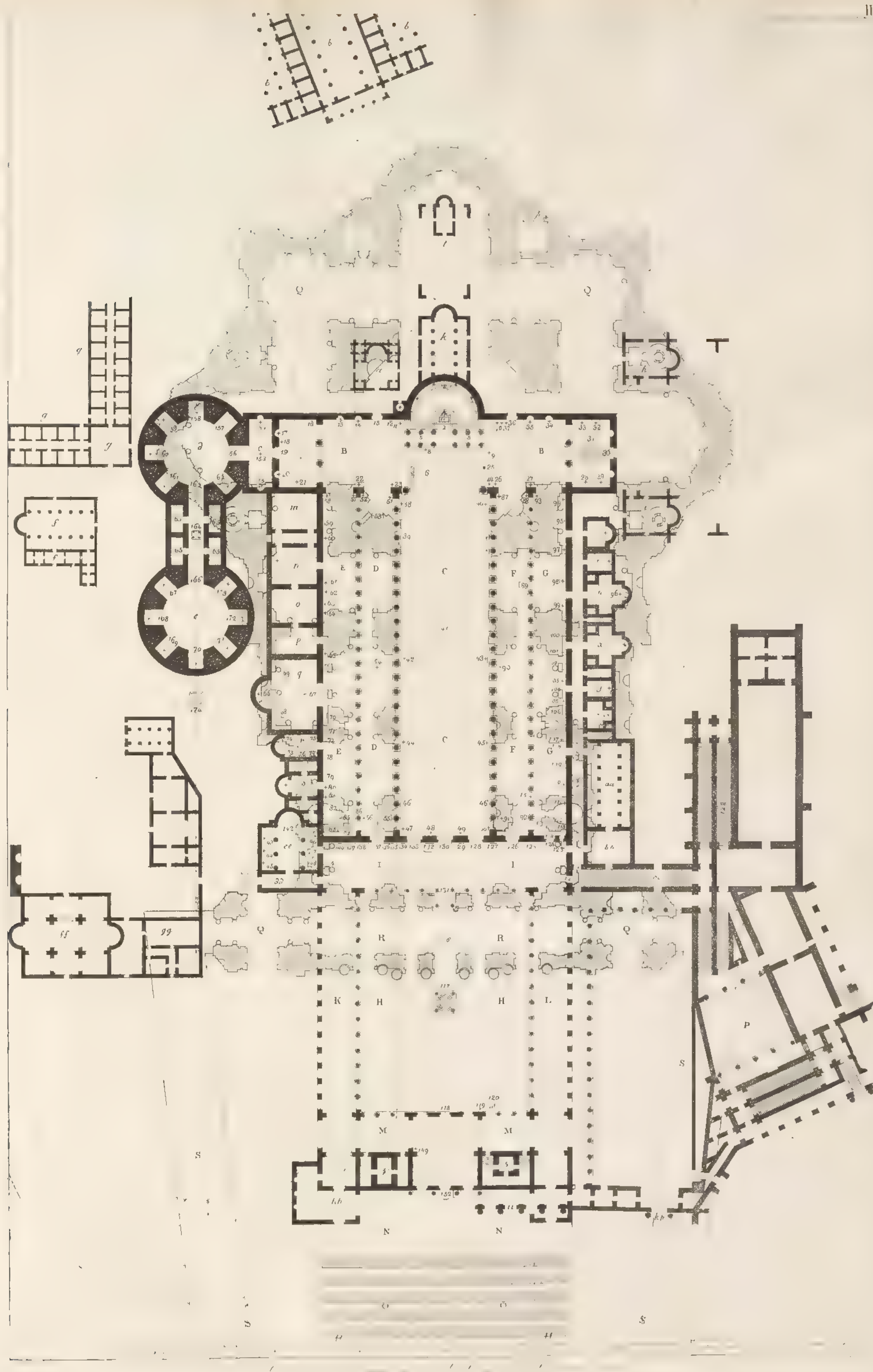
1 Basilica di S. Pietro
2 Portici fatti da N. Sig.
3 Palazzo Apostolico.

PIAZZA E PORTICI DELLA BASILICA VATICANA FATTI DA N·S·PAPA
ALESANDRO SETTIMO.
Per Gio. Iacomo Rossi in Roma alla Pace co P. del S.P.   Gio. Batta Falda ... f.

4 Obelisco del' Circo di Caio e Nerone.
5 Palazzo del' Sant Offitio









III

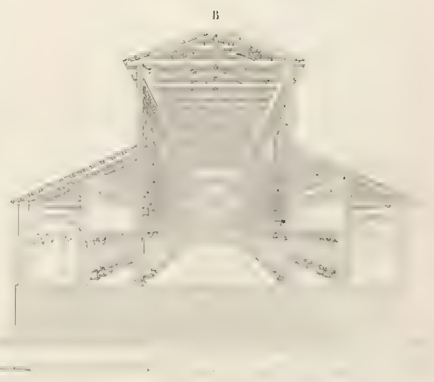
A



C

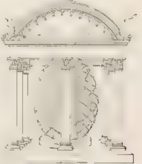


B

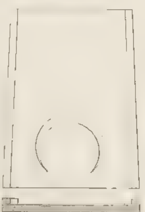




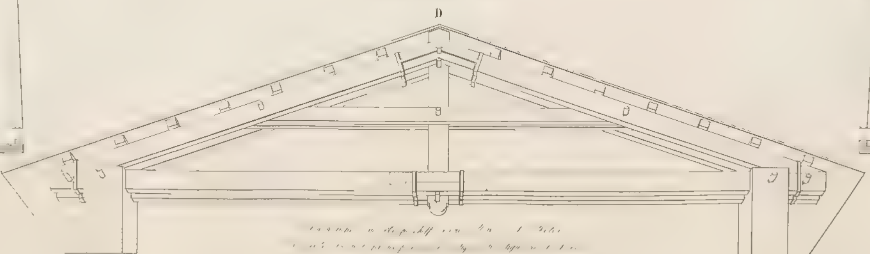
F

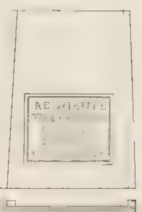






D

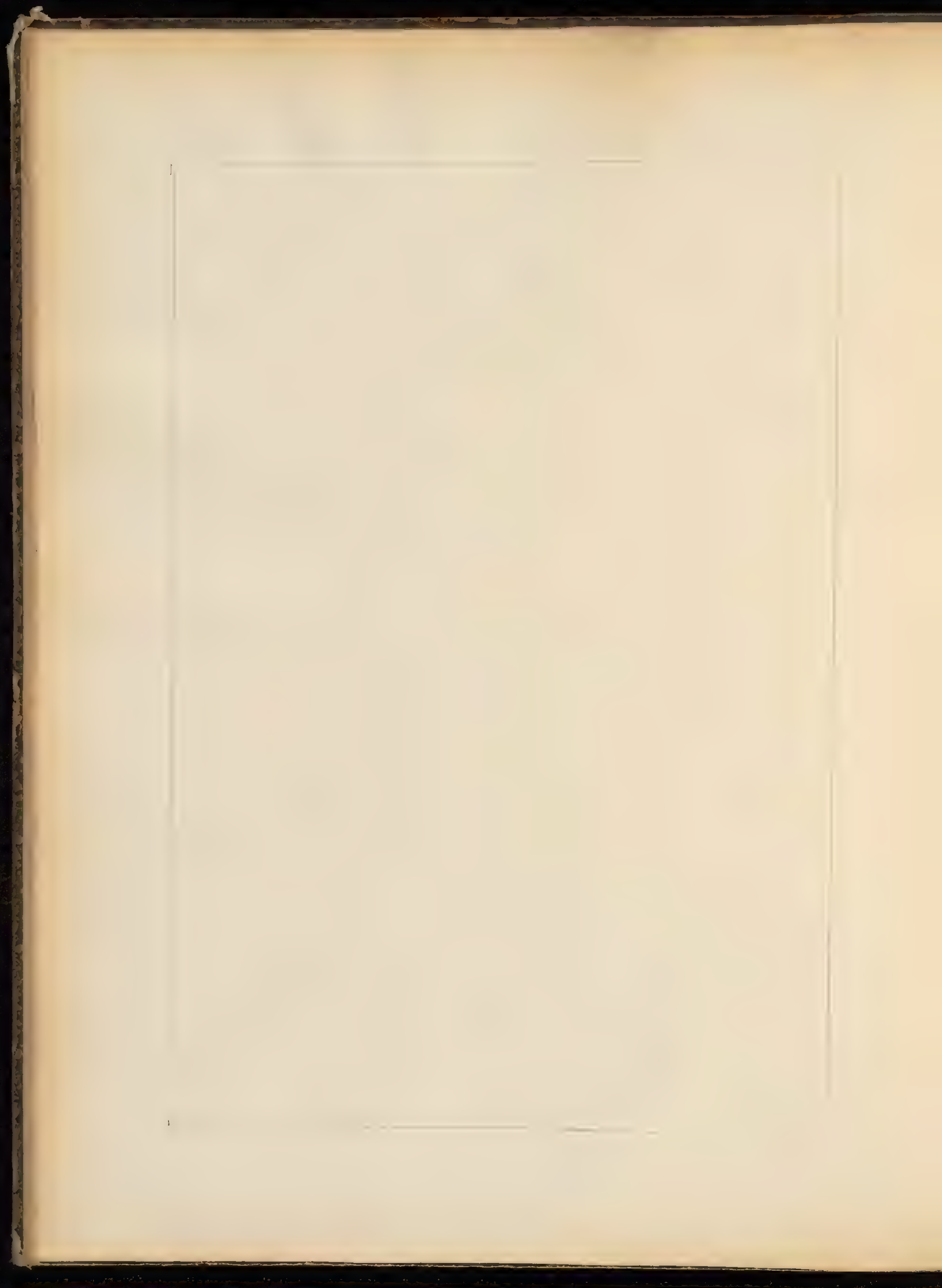












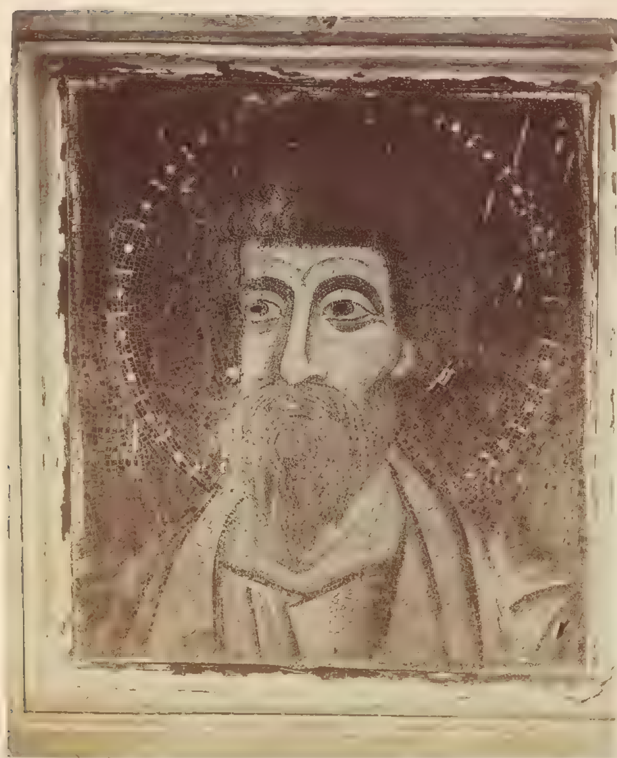


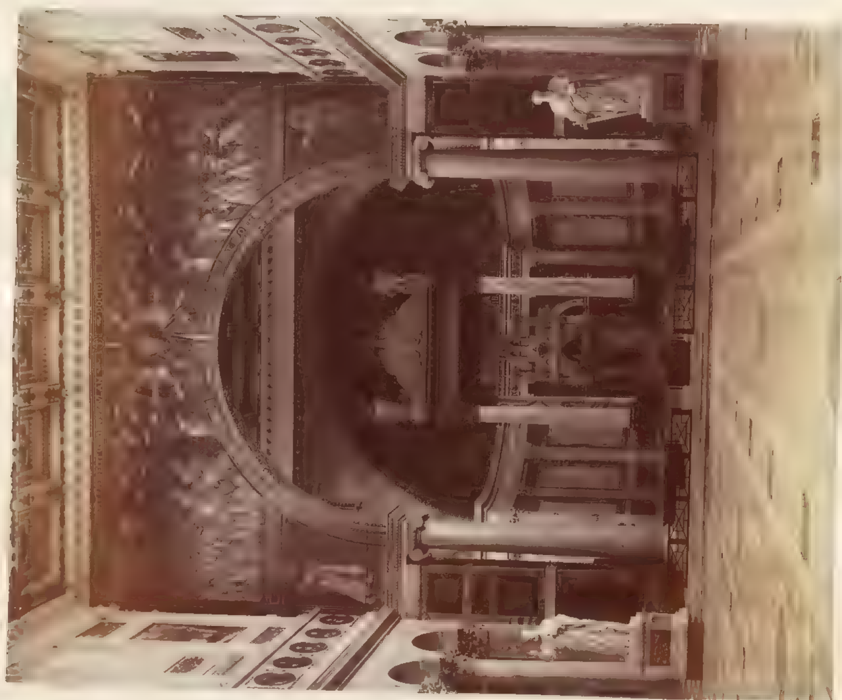




S^T PAUL · HORS · LES · MURS

S PAOLO FUORI LE MURA



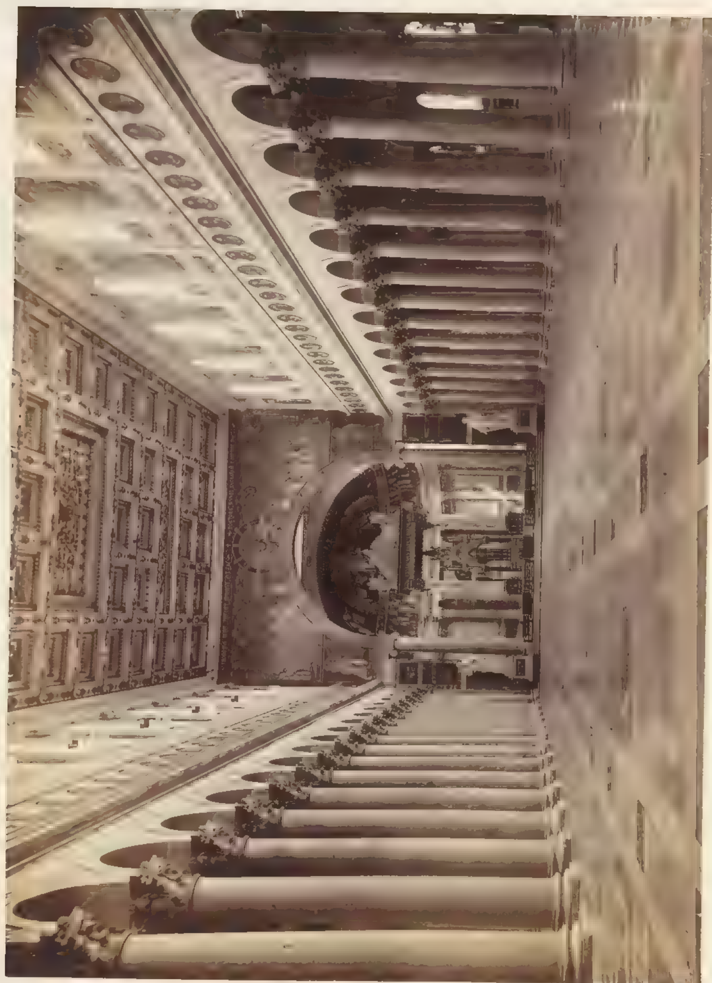


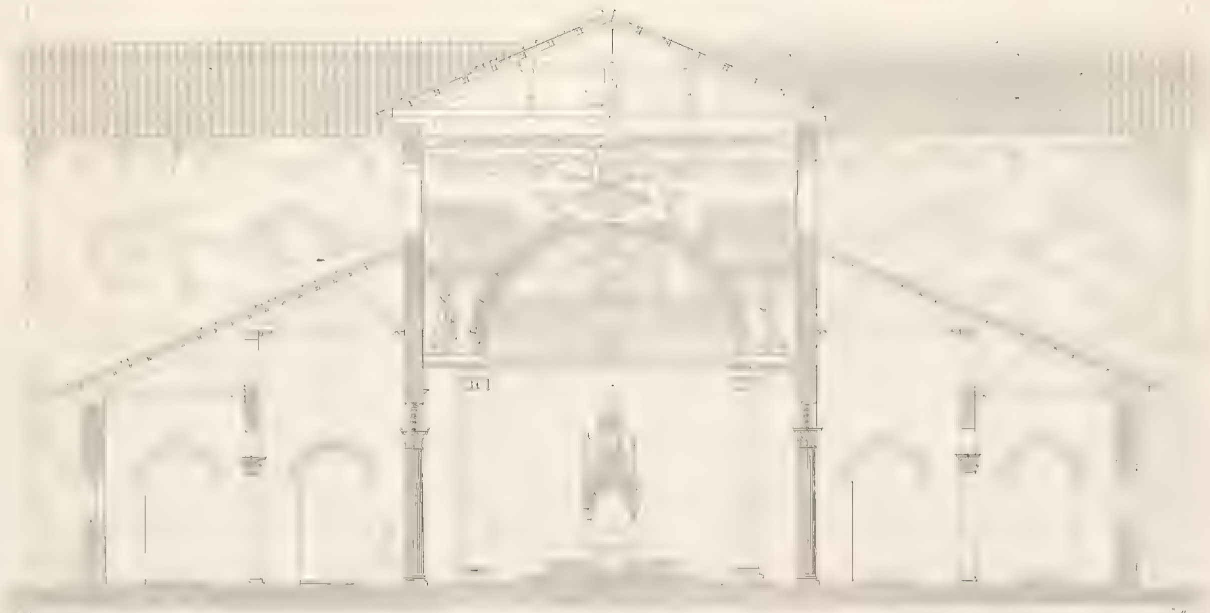






Innere Ansicht der Basilica von S.t Paul von der Tribune aus. — *Vue intérieure de la Basilique de S.t Paul prise de la Tribune.* — *Veduta dell' Interno della Basilica di S. Paolo presa dalla Tribuna*





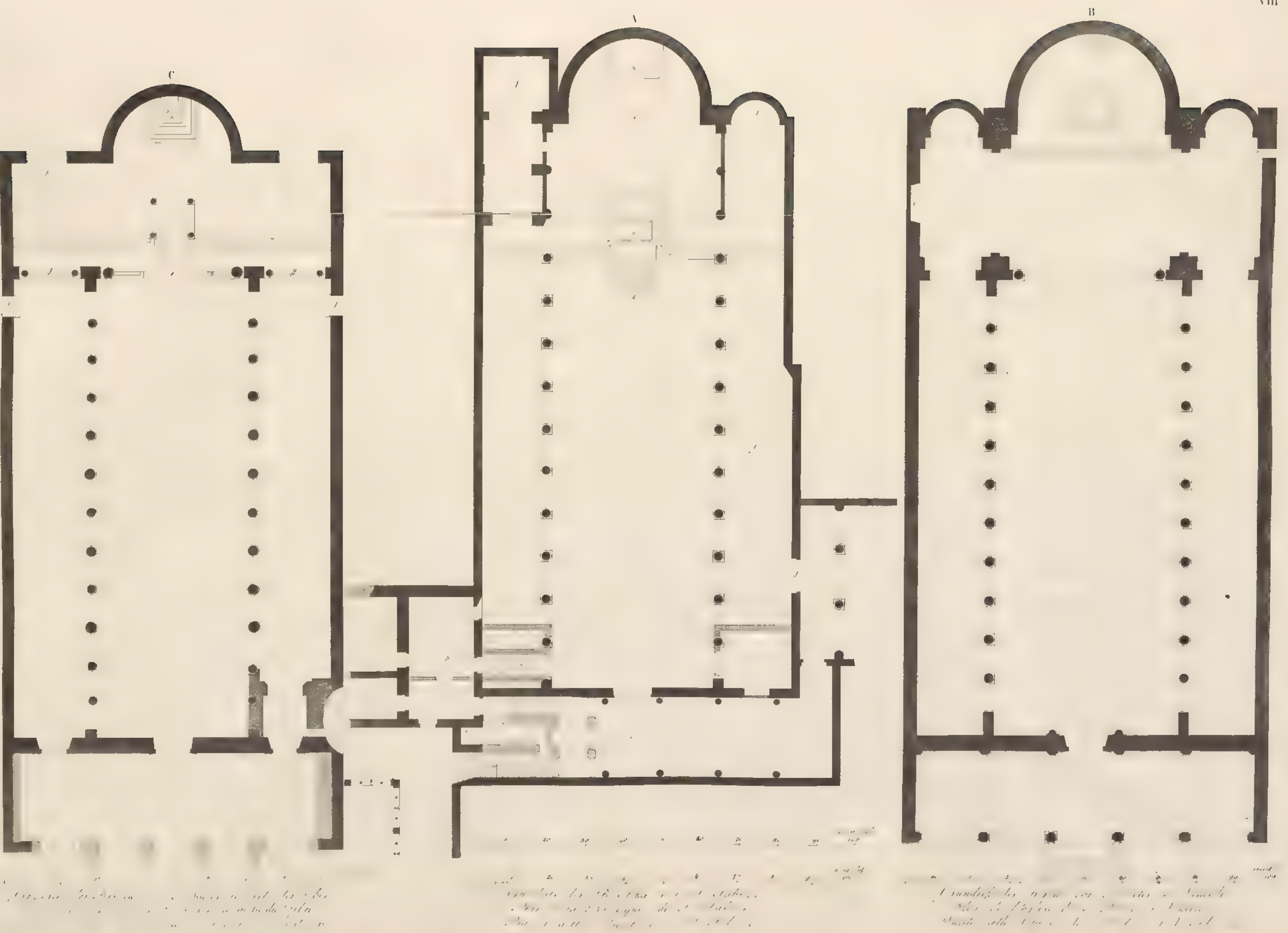
Durchschnitt von der Basilica Sanct Paul — Coupe de la Basilique de Saint Paul — Spaccato della Basilica di San Paolo



S^TE^ MARIE-AU-DELÀ-DU-TIBRE

SAINTE-SABINE

SAINT-PIERRE-AUX-LIENS


C
A
B





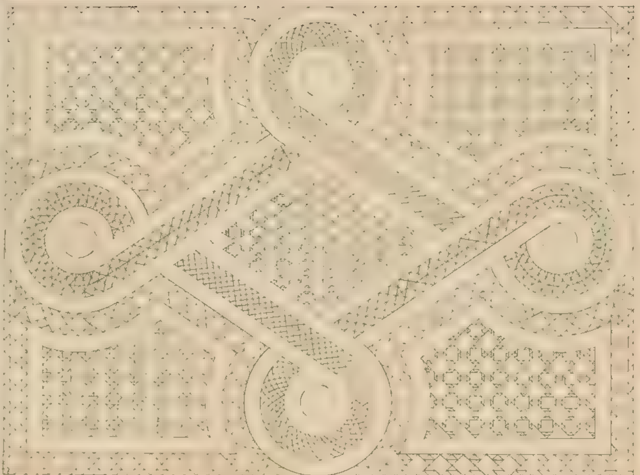
Vue de l'intérieur de l'église de S. Pierre in Vincoli — Veduta dell' Interno della Chiesa di S. Pietro in Vinco…



A

SAINTE-MARIE-MAJEURE

B

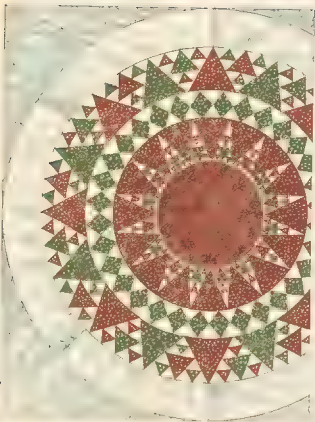


C

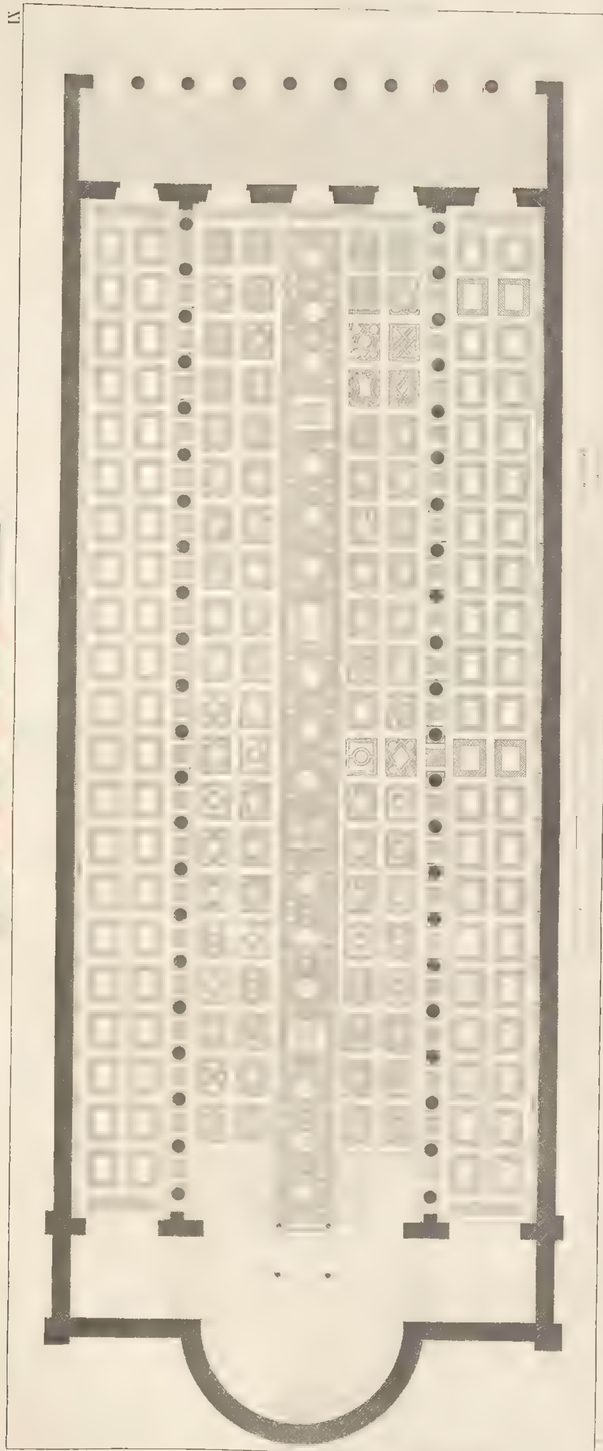


TESSELATED PAVEMENTS FROM THE EARLIEST CHRISTIAN CHURCHES AT ROME.

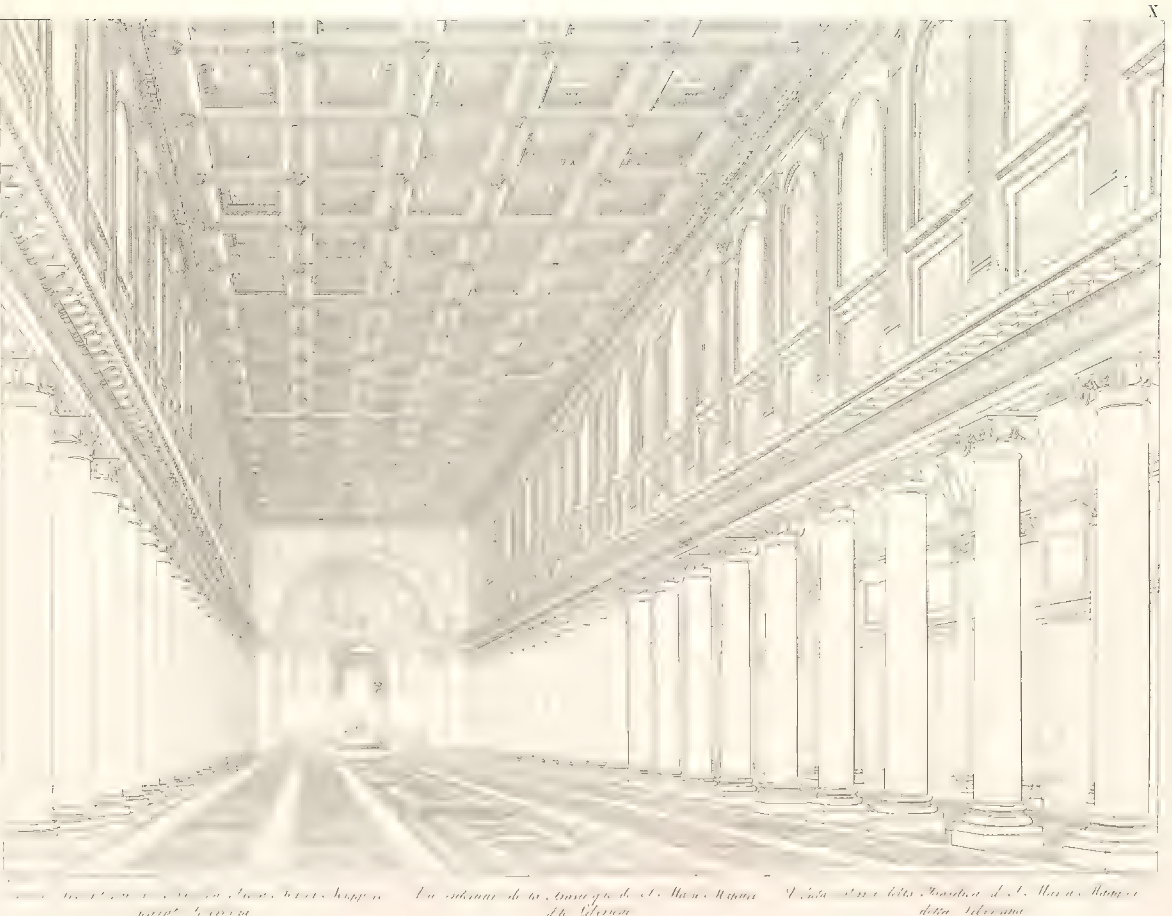
A PART OF PAVEMENT FROM S^{TA} MARIA IN TRASTEVERE XIITH CENY. (ONE SIXTH THE SIZE OF THE ORIGINAL)
B.C. TWO DESIGNS IN OUTLINE FROM S^{TA} MARIA MAGGIORE VTH CENTURY.



...glise de Sta Maria Maggiore



X

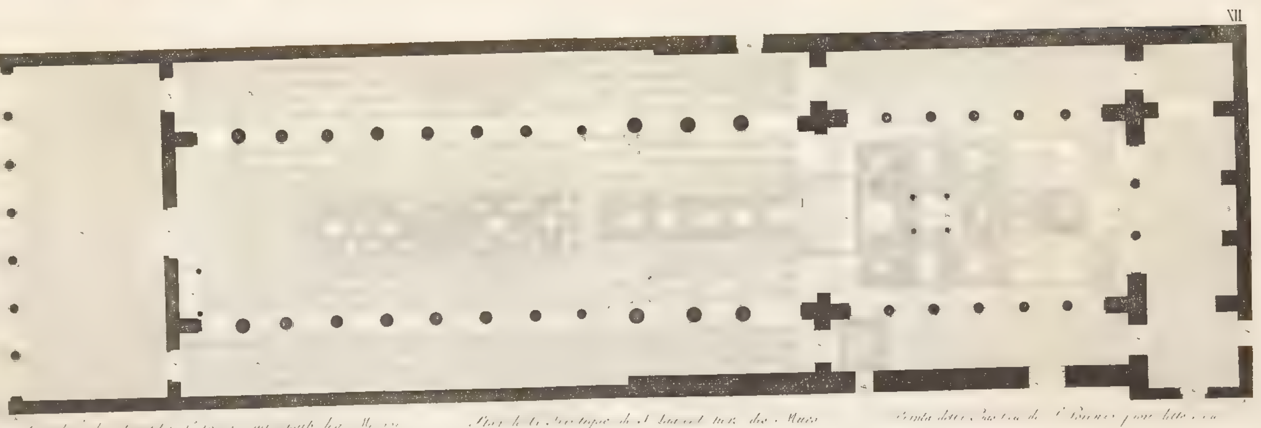


[illegible] genannt Liberiana | Vue intérieure de la Basilique de S.te Marie Majeure dite Libérienne | Veduta interna della Basilica di S. Maria Maggiore detta Liberiana

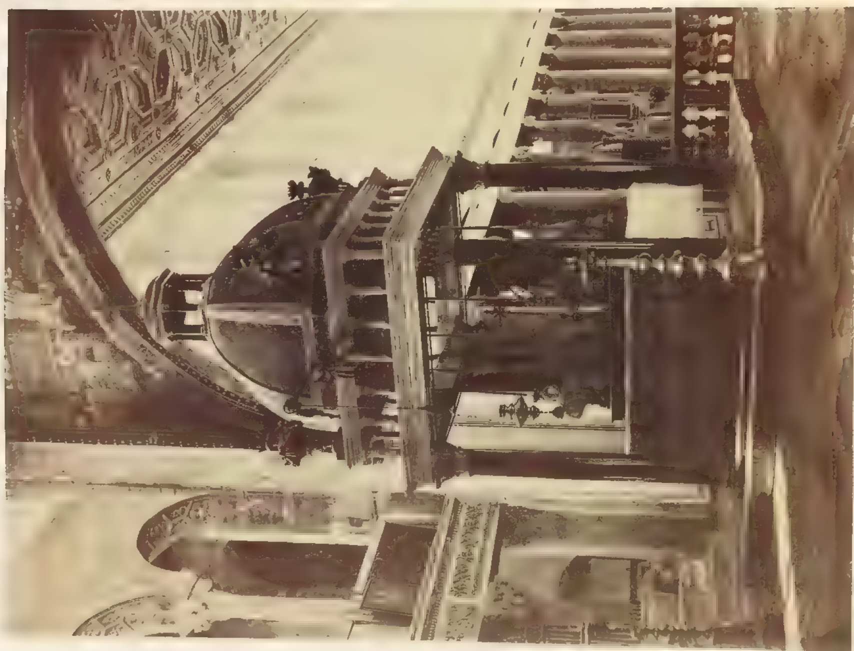
S^T LAURENT·HORS·LES·MURS

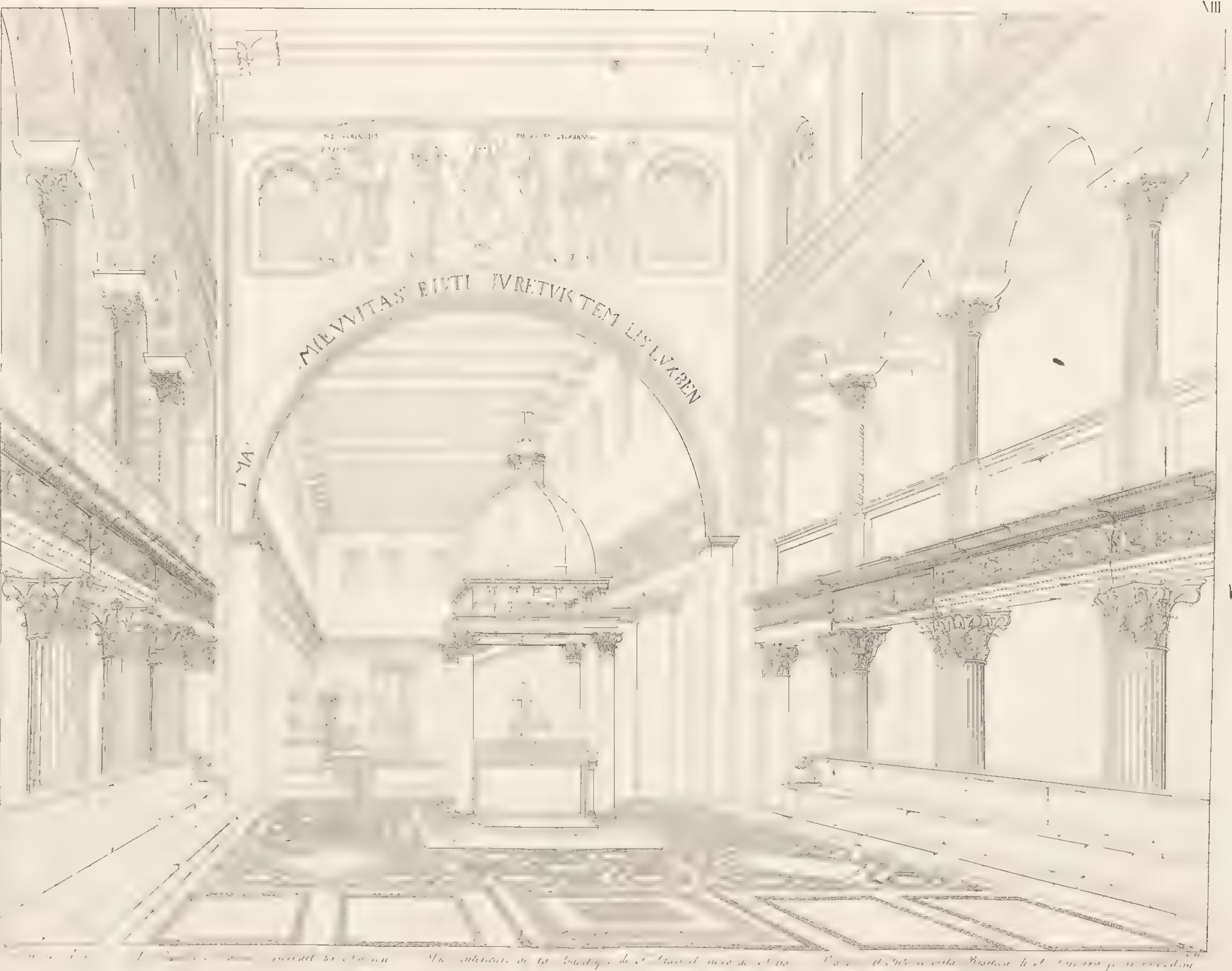



de Colonnes de differents Ordres
Corinthien qui Composent la Nef et les bas Cotés
S. LAVRENZO
L'Eglise Patriarchale de saint Laurent hors les murs
l'une des stations de Rome


VII



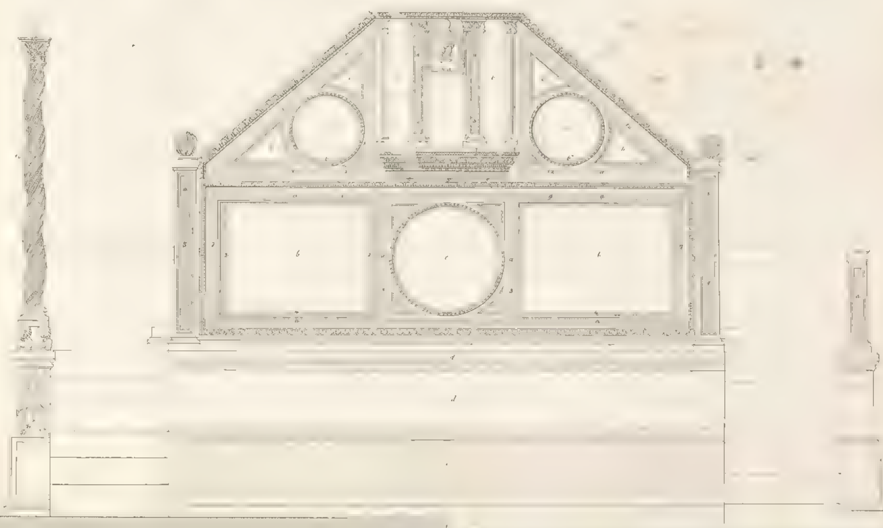


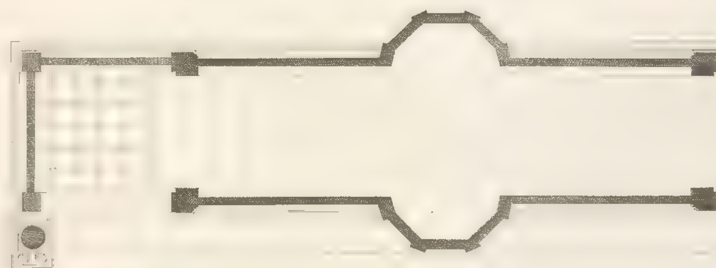






Grundriss und Ansicht der Kanzel in der Basilika S. Lorenzo
Plan et Façade de la Chaire dans la Basilique de S. Laurent
Pianta e Facciata del Pulpito nella Basilica di S. Lorenzo









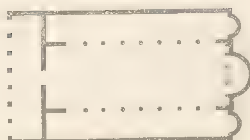
SAINT SABA













Via Montanara,

S·NICOLAS·DE·LA·PRISON

S·NICOLAS IN CARCERE

Cette Eglise, diaconale et collégiale, paroisse, remonte à 1128 et a été défigurée en 1862. Ses trois nefs sont divisées par quatorze colonnes antiques de cipolin et de granit. J. della Porta a conservé à la façade et au flanc gauche 1599 les colonnes d'un temple païen. L'urne du maître autel en porphyre vert fort rare. Deux cloches de 1284 sont fondues par GUIDOCTUS PISANUS FECIT. *Dans la crypte, ruines des trois temples de l'Espérance, de la Piété filiale et de Junon Matuta, construit l'an de Rome 561.*

Le surnom vient de la prison où une jeune fille nourrit de son lait son vieux père condamné à mourir de faim 604

— B. de M.

sur le pseudo Aventin:

SAINTE·BALBINE

SANTA BALBINA

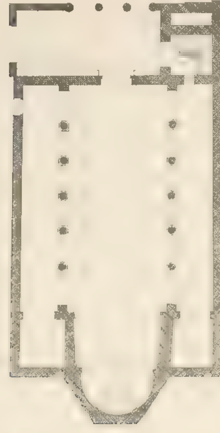
Cette Eglise, titre cardinalice, a un portique ouvert à l'occident. Sa construction en briques n'est pas antérieure au XII s. La charpente apparente 1489, fut donnée par le cardinal Marc Barbo. Le tombeau d'E. de Surdis de la fin du XIII. est l'œuvre de Jean Cosmati qui l'a signé.

+ IOHS · FILIUS · MAGISTRI · COSMATI · FECIT · HOC · OPUS.

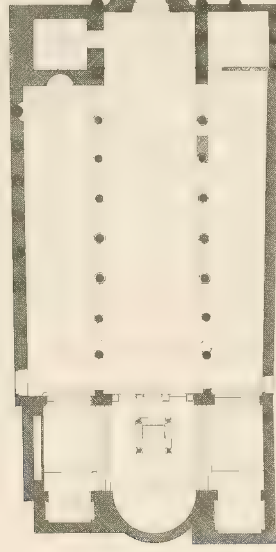
Le bas-relief de la Crucifixion, œuvre de Mino de Fiesole, provient de l'autel donné à St. Pierre par Paul II. Le siège, en marbre incrusté d'émaux, est composé de débris XIII. L'abside peinte sous Clément VIII par Anastase Fontebuoni

— B. de M.

St. JEAN·PORTE·LATINE

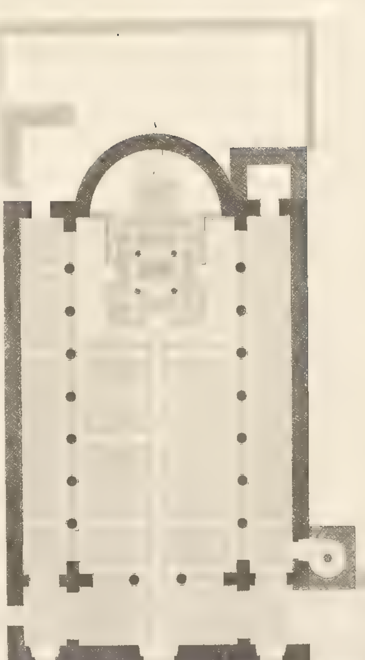






STE AGNÈS-HORS-LES-MURS

SANT'AGNESE FUORI LE MURA

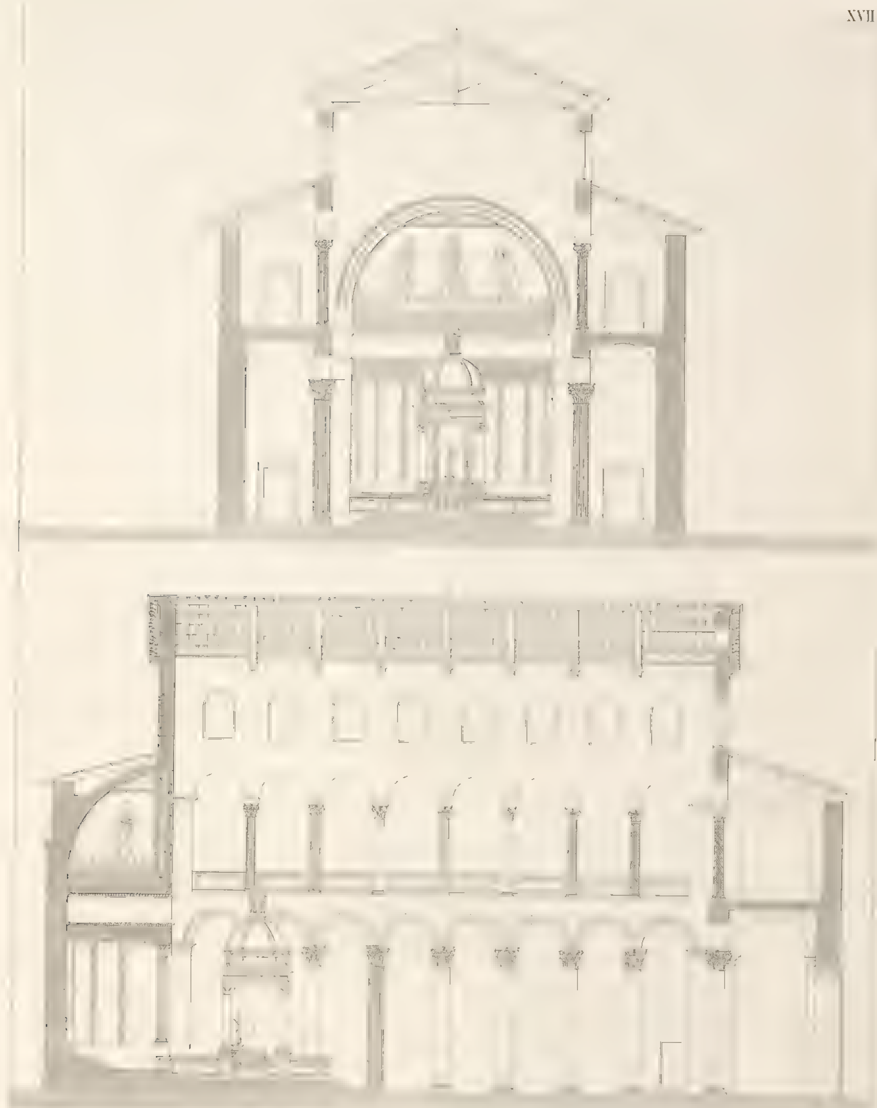




Grundrisse von der Basilika der h. Agnes

Plans de la Basilique de S.t Agnès

Pianta della Basil. di S. Agnese



XVIII

[illegible]

Vue intérieure de la Basilique de S. Agnès

Veduta interna della Basilica di S. Agnese





sur l'Esquilin

QUATRE·SAINTS·COURONNÉS

SANTI QUATTRO CORONATI

sur le Cœlius

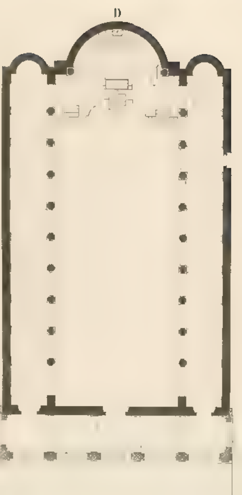
St ETIENNE·LE·ROND

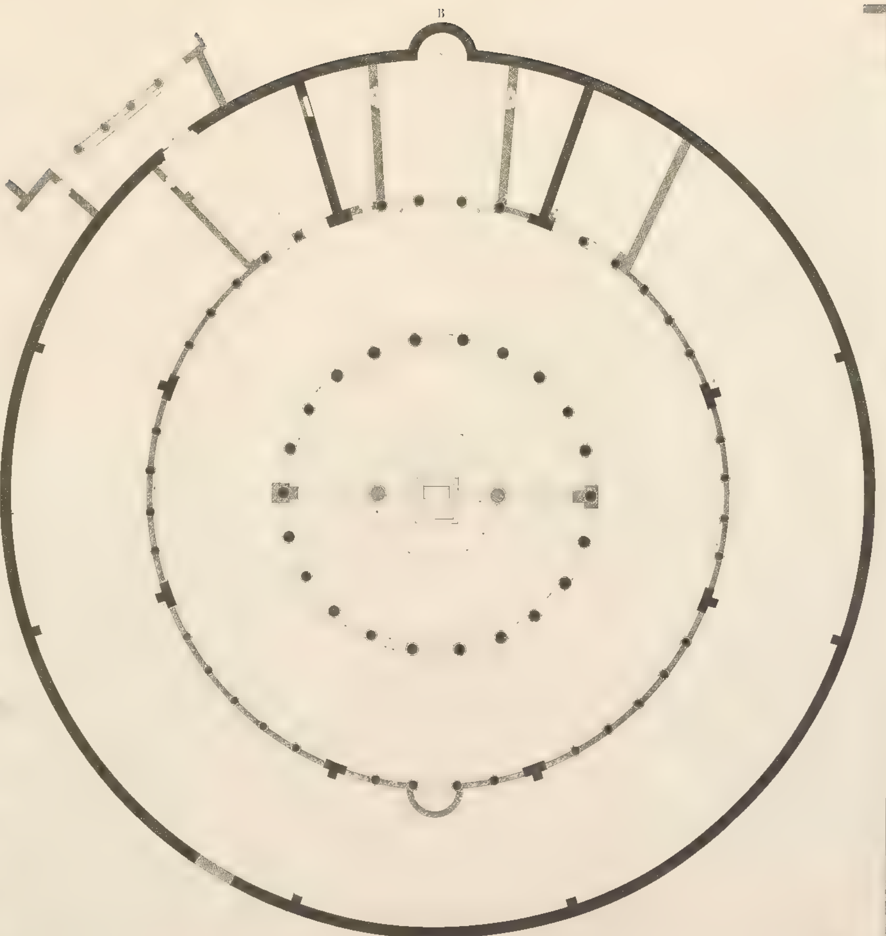
S. STEFANO ROTUNDO

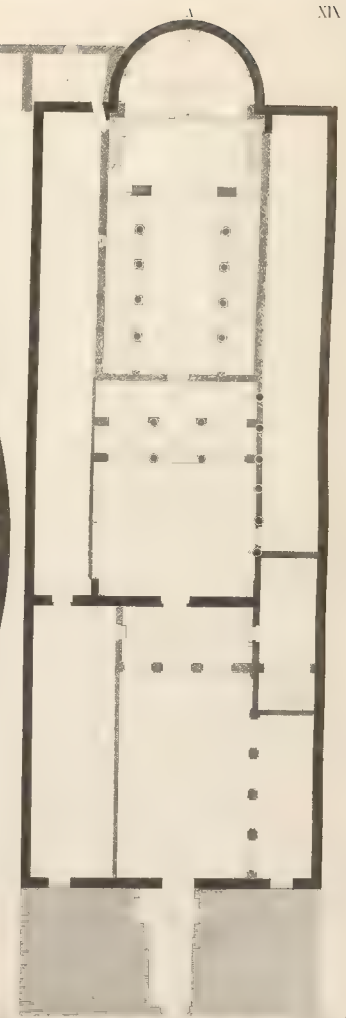
sur le Cœlius

Ste MARIE·DE·LA·SEIGNEURIE

STA MARIA IN DOMINICA


D


B


A




C



S^T GEORGES-AU-VELABRE

S. GEORGIO AL VELABRO

Cette diaconie date du XIIIe s. Le *clocher* haut de 4 étages et le *portique* ouvert, soutenu par des colonnes antiques, furent construits par Etienne della Stella (voir plus loin la dédicace). Le *porte* [illegible] encadrée de trois morceaux de frise antiques, et sur les murs les peintures célèbrent Anastase le Bibliothécaire. — *L'intérieur* est divisé en trois nefs par seize colonnes antiques dont quatre [illegible] [illegible] [illegible], les autres en granit. Les chapiteaux sont ioniques ou corinthiens. *La rosace* et la porte latérale (827). La confession, l'autel et le ciborium (XIII). *L'abside* a dans la conque une fresque [illegible] Giotto, mais complètement restaurée.

au Transtevère

SAINT CHRYSOGONE

S. CRISOGONO AL TRANSTEVERE

Le portique et le clocher 1623 construits par J. B. Soria aux frais du Card. Scipion Borghèse — L'église date de 1123 et elle fut fondée d'après une inscription par le Card. Jean de Crema. L'intérieur est divisé en trois nefs par 22 colonnes de granit rouge et gris — Le pavé (XII) une des plus beaux de Rome, en mosaïque de marbre; le plafond à caisson don du Cardinal Borghèse — 4 [illegible] d'albâtre (1623) supportent le maître autel de St Pierre. Au dessus du chœur une grande mosaïque (XIII). La Ste Vierge, assise entre St Chrysogone et St Jacques Majeur.

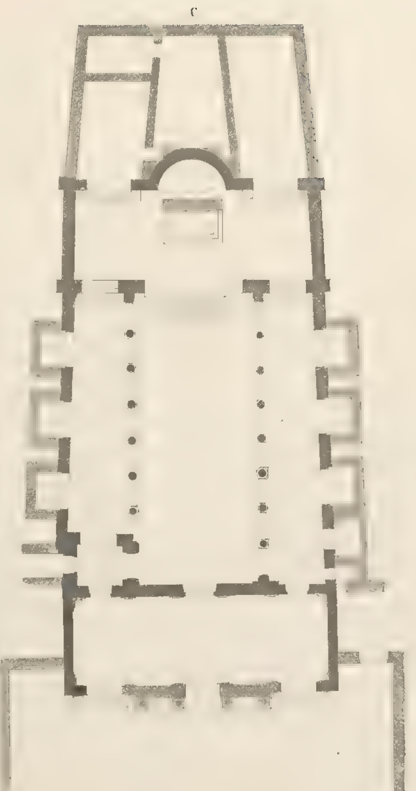
S^T BARTHÉLEMY-EN-L'ILE

S. BARTOLOMEO ALL'INSULA

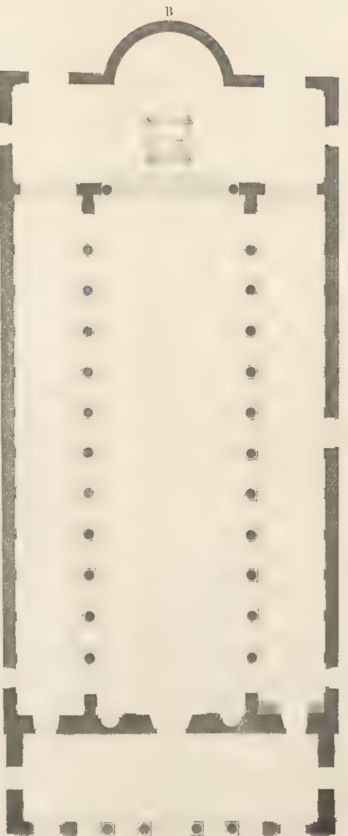
Cette église [illegible] titre cardinalice, est précédée d'un portique de Martin Longhi [illegible]. Le clocher a trois étages et l'église sont du XIIIe s (1113-1118). L'intérieur est divisé en 3 nefs par 14 colonnes de granit provenant du temple d'Esculape. Le plafond restauré en 1631, [illegible], sculpté au XII par Nicolas d'Angelo

XX

C



B



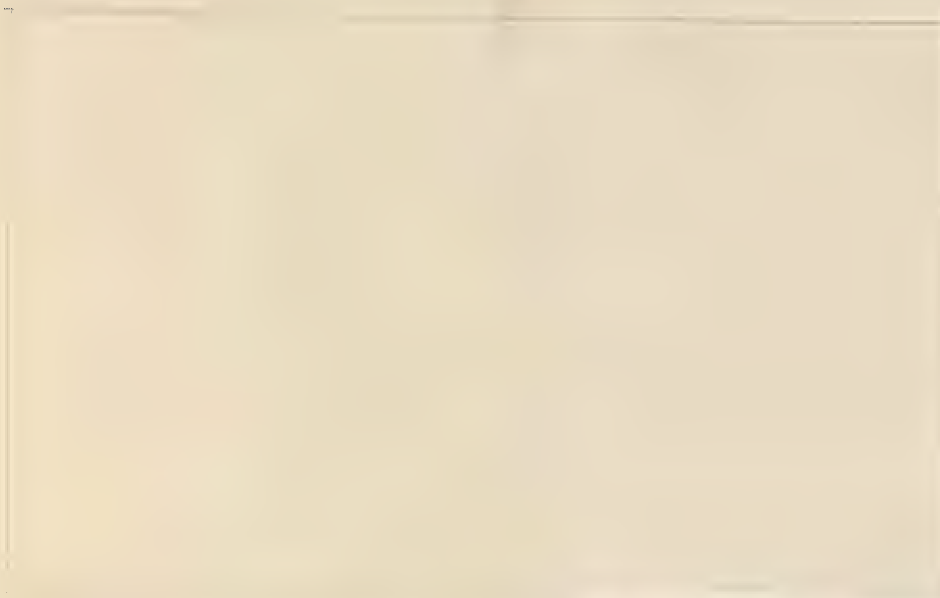
A



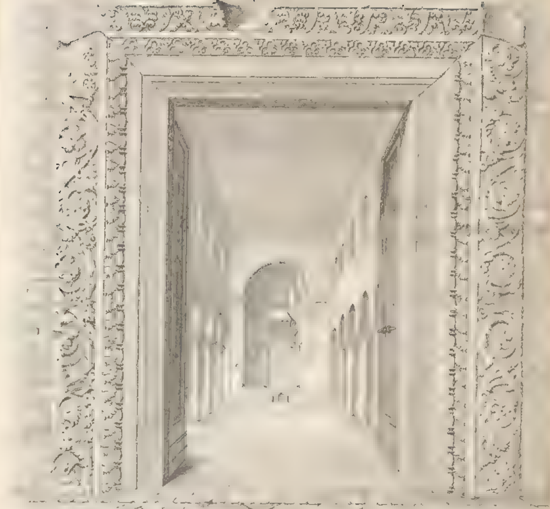


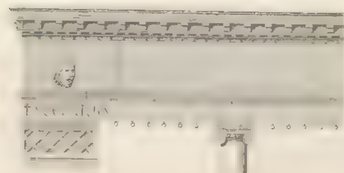


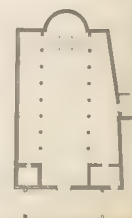














sur le Cœlius

St ÉTIENNE-LE-ROND

S. STEFANO ROTUNDO

Ce titre presbytéral appart. au Coll. German.

Construit en 772 par le Pape Adrien dont Athanase le Bibliothécaire dit : Tum vastam molem basilicæ quamque porticus mirifice intrinsecus et extrinsecus a novo renovavit. Nicolas V la répara en 1453 et lui enleva son portique circulaire. Près de la porte d'entrée est un siège de marbre blanc, sur lequel St Grégoire prononça une de ses homélies. Cette église doit son nom à sa forme ronde, où cinquante six colonnes de granit, provenant du temple dédié à Claude sont disposées sur deux rangs. Au milieu s'élève un tabernacle tout bois, menuisé en 1613 par un boulanger suédois.

Aux fenêtres sont les armoiries peintes de Nicolas V et de Grégoire XIII.

Dans la sacristie, un tabernacle de marbre, sculpté en 1516 offre les statuettes de St Étienne et de St Paul l'ermite ; avec cette inscription : Christi corpus ave, sacra de virgine natum.

La mosaïque absidale remonte à l'an 640 : elle représente une croix gemmée, le X et les martyrs S. Prime et S. Félicien, dont les corps reposent sous l'autel. On lit au-dessous ces deux vers :

ASPICIS AURATUM CŒLESTI CULMINE TECTUM

ASTRIFERUMQUE MICANS PRÆCLARO LUMINE FULTUM.

Antoine Tempesta a peint sur les murs le martyre des deux Saints que l'on voit suppliciés avec ces poids romains si fréquents dans les églises. Nicolas dalle Pomerancie a peint au pourtour des bas côtés les tortures infligées aux premiers chrétiens pendant les trois premiers siècles : les paysages et les fonds sont de Mathieu de Sienne.

En tout trente quatre sujets d'horribles tortures.

B. de M.

XXI



Vue de l'interieur de l'église de S.t Etienne le rond — *Veduta dell'Interno della Chiesa di S. Stefano rotondo*

S^TE MARIE-DE-LA-BEAUTÉ

S. MARIA IN COSMEDIN

Le porche, soutenu par quatre colonnes de granit et de marbre blanc, est adossé à la façade, reconstruite en 1719 par Joseph Sardi.

La belle tour, haute de sept étages, date du XIIe s. Sous le portique, tombeau du Cardinal Alfani (XII) la porte centrale, sculptée par J. de Venise, qui a signé au linteau :

JOANNES DE VENETIA ME FECIT.

et une bouche d'égout, en forme de tête d'Océan, dite la Bocca della Verita ;

L'intérieur est divisé en trois nefs, terminées par trois absides dirigées vers l'Ouest. Les seize colonnes qui les séparent sont antiques et offrent des chapiteaux variés. Les grandes colonnes, encastrées dans les murs, sont un reste du Temple de la Pudicité patricienne, où les femmes de cette classe avaient seules le droit d'entrer. Les fonts baptismaux sont faits avec un vase antique, qu'enlace une vigne. Près de la porte sont deux poids romains en pierre de touche, dite pierre des martyrs. Le pavé en mosaïque de marbre est un don du Cardinal Alfani

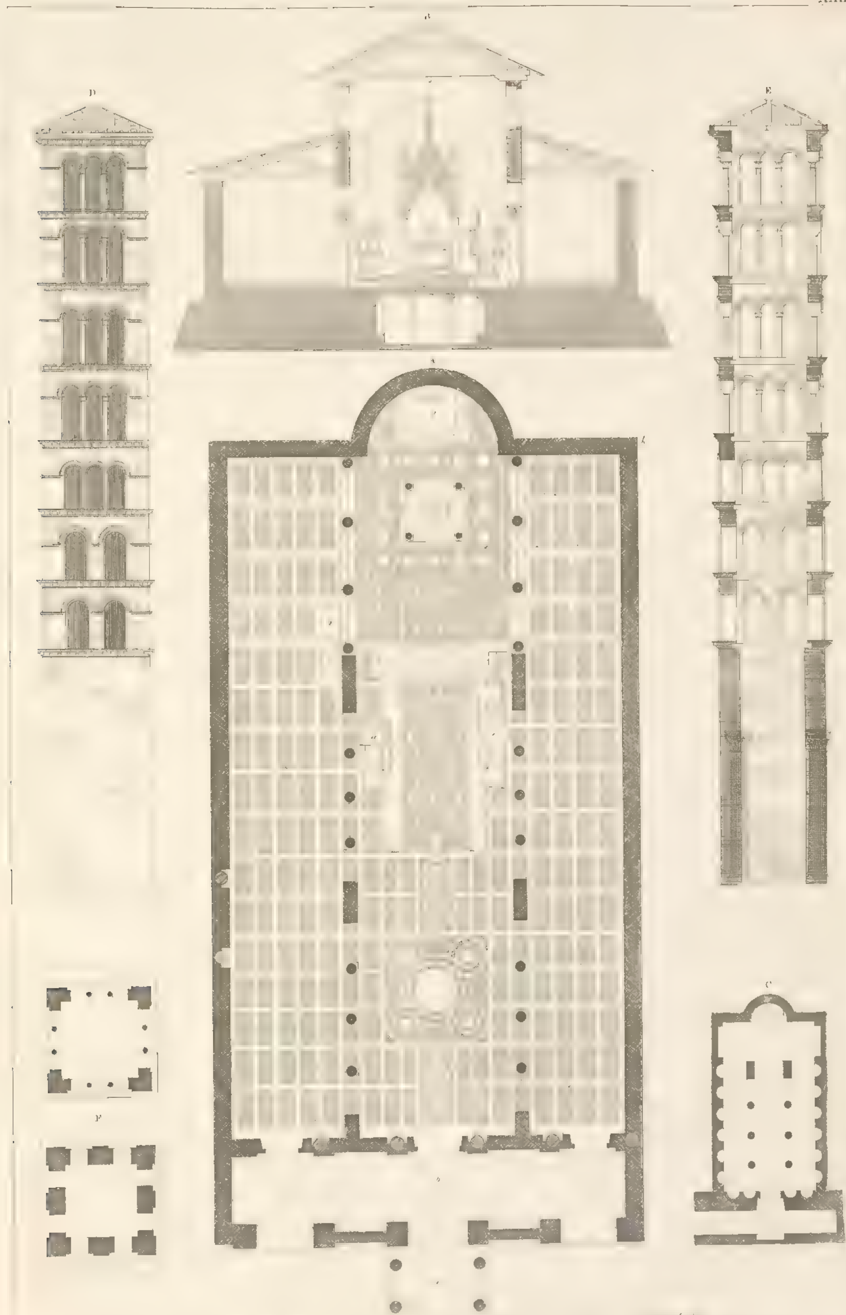
ALFANUS FIERI TIBI FECIT, VIRGO MARIA
ET GENITRIX REGIS SUMMI, PATRIS ALMA SOPHIA.

Les deux ambons datent du XII. s : celui de l'Evangile plus orné a pour le cierge pascal une colonne torse, supportée par un lion, emblème de résurrection. L'autel formé d'une baignoire antique en granit rouge, est surmonté d'un ciborium ogival, aux armes du Cardinal François Gaëtani, neveu de Boniface VIII et signé :

DEODATUS ME FECIT.

L'inscription de dédicace qui est de l'an 1123, rappelle le nom du Pape François Calixte II. Le siège de marbre blanc, avec des lions pour accoudoirs est encore un don du Cardinal Alfani. La Madone peinte sur bois, que l'on vénère au fond de l'église n'est pas antérieure au XVe s et son origine byzantine est fort douteuse, malgré son inscription grecque.

La crypte a été restaurée (trois nefs) en 1717. Dans la sacristie on remarque une adoration des mages, provenant de la mosaïque de la chapelle de Jean VII (705) qui existait dans l'ancienne basilique de St Pierre.



[illegible] Campanile [illegible] di Santa Maria in Cosmedin

Pianta del Corpo della Basilica di Santa Maria in Cosmedin

[illegible] e Spaccato della Basilica di Santa Maria in Cosmedin



S^T VINCENT-AUX-III-FONTAINES

S. VINCENZO ED AMESTASIO

Les nefs latérales datent de Léon III (795) la grande nef (1221) sous le porche fresques: évangélistes (XII)

SAINTE MARIE-SUR-MINERVE

SANCTA MARIA SOPRA MINERVA

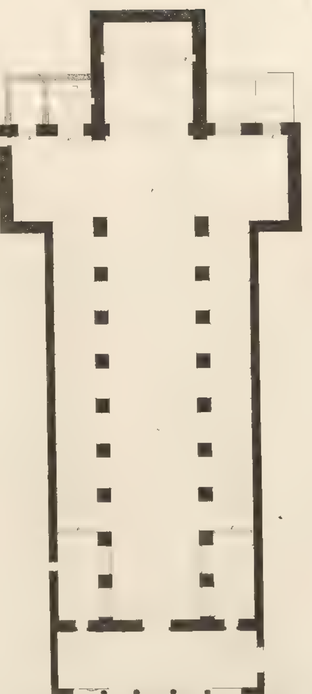
Construite sur l'emplacement d'un temple de Minerve (1370) montre l'apparition du gothique

SAINT-AUGUSTIN

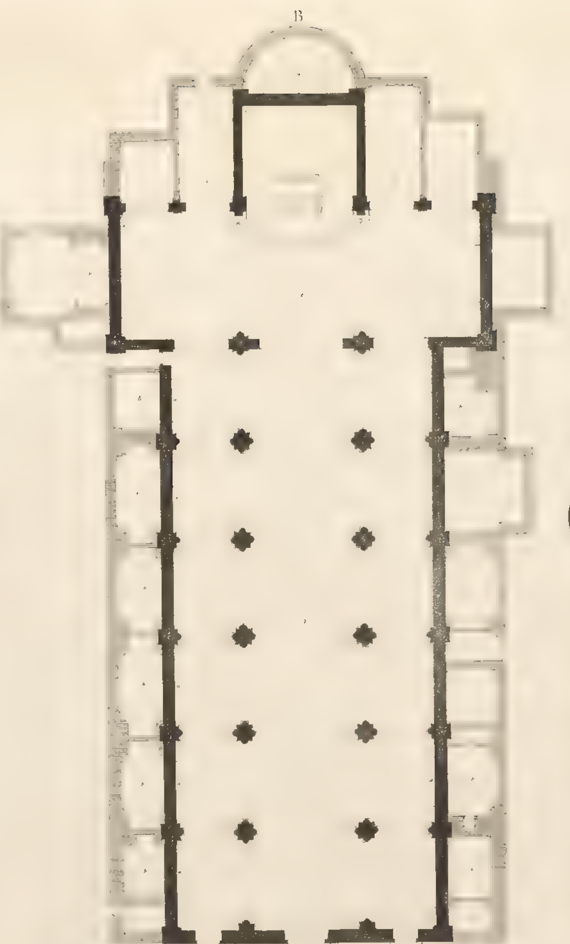
S. AGOSTINO.

Élevé en 1483 par Baccio Pintelli, aux frais du card. Guill. d'Estouteville, arch. de Rouen

A



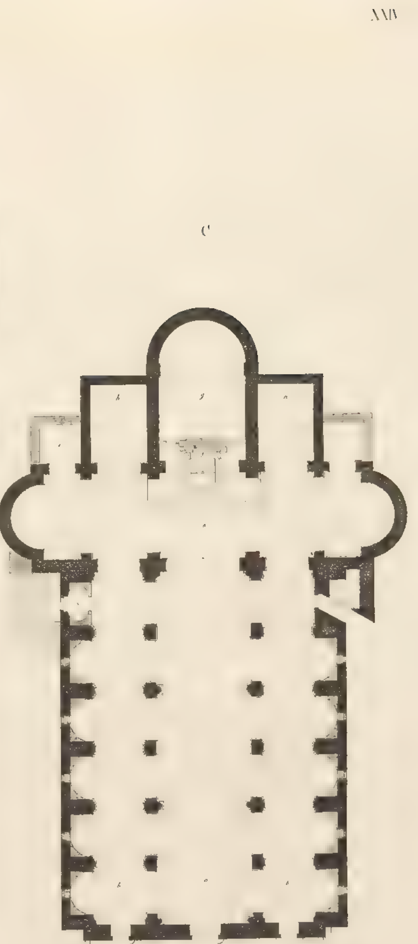
B



Grundriss der Kirche ... Maria sopra Minerva

Pianta d... Chiesa ... Maria sopra Minerva

C



... Pianta della Chiesa ...




XL.

sur la Voie Appienne.

SAINTS NÉRÉE ET ACHILLÉE

SS. NERÉO ED ACHILLEO

Ce titre cardinalice appartient aux P.P. de l'Oratoire.

titulus fasciolæ: Aidé par ses geôliers qu'il avait convertis et baptisés et qui comme lui moururent martyrs, St Pierre s'évada de la prison Mamertine, et traversant le forum, gagna la campagne par la Voie Appienne. Les fers qu'il avait aux pieds l'avaient blessé, à tel point qu'un bandage était devenu nécessaire. Quand l'apôtre fut arrivé à l'endroit où s'élève maintenant l'église des SSts Nérée et Achillée, la bandelette qui liait sa jambe et préservait la plaie se détacha et tomba à terre; elle fut recueillie par une pieuse femme disciple des Apôtres.

Le Cardinal Baronius, auteur des Annales de l'Église, bouleversa l'église primitive vers 1596. Les trois nefs sont séparées par des pilastres à huit pans.

Dans la grande nef, à la hauteur des fenêtres, Christophe Roncalli a peint les passions des Martyrs Nérée, Achillée, Césaire, Théodore, Domitille et Euphrasie; dans les bas côtés celles des Apôtres. La charpente est restée apparente.

A chacun des autels latéraux: ornés de tables P.I. deux colonnes cannelées de pavonazetto et un parement en cuir de Cordoue, gaufré et peint (XVIIe)

Le pavé en mosaïques de pierres dures, l'autel tourné vers le peuple, la clôture du sanctuaire surmontée de colonnes torses et la confession de marbre (XIIIe s). Le ciborium est porté par quatre colonnes d'africain.

La chaire repose sur deux blocs circulaires d'africain vert et de porphyre. Le chandelier pascal, placé en face est une sculpture très fine de la fin du XVe.

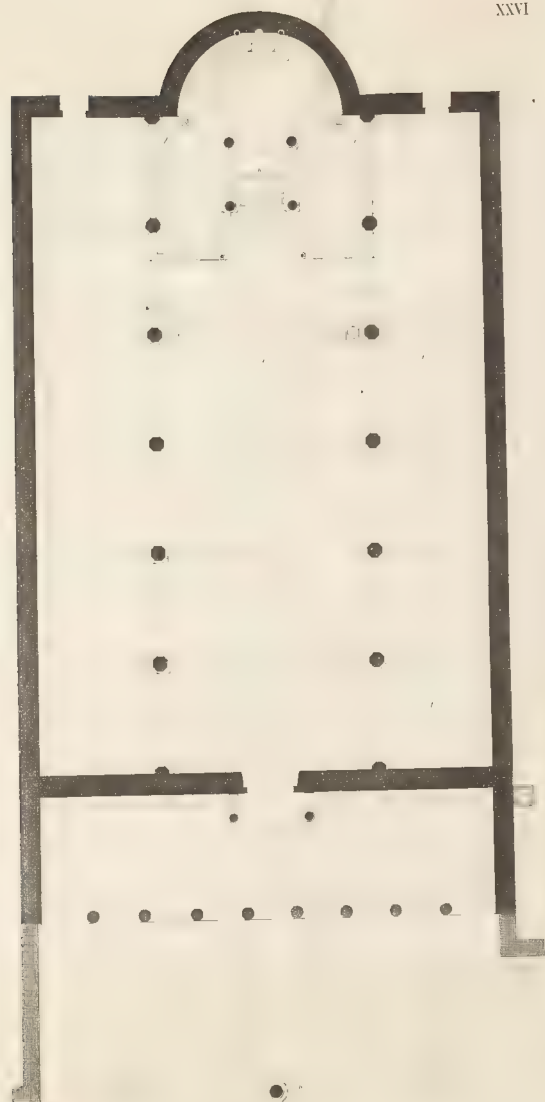
Le siège épiscopal est composé de fragments divers, où l'on distingue deux lions (XII) et un tympan de ciborium XIII. Sur le dossier est gravée l'homélie que St Grégoire-le-Grand prononça dans l'église du même nom, sur la voie Ardéatine, ainsi que le représente à l'abside la fresque dont la voûte figure, groupés autour de la croix les deux frères SS. Nérée et Achillée, Ste Flavie Domitienne dont ils furent les eunuques et plusieurs autres martyrs de la fin du 1er siècle; leurs corps reposent dans la confession. La cornich[e] de marbre blanc qui contourne l'abside est antique.

B. de M.



Le cardinal Baronius, sous prétexte de restaurer la basilique, lui enleva son caractère et osa recommander de respecter son œuvre quand lui-même n'a pas craint de mutiler l'église :

PRESBYTER CARDINALIS SUCCESSOR, QUISQUIS FUERIS,
ROGO TE PER GLORIAM DEI ET
PER MERITA HORUM MARTYRUM,
NIHIL DEMITO, NIHIL MINUITO NEC MUTATO,
RESTITUTAM ANTIQUITATEM PIE SERVATO.
SIC TE DEUS MARTYRUM SUORUM PRECIBUS
SEMPER ADJUVET.

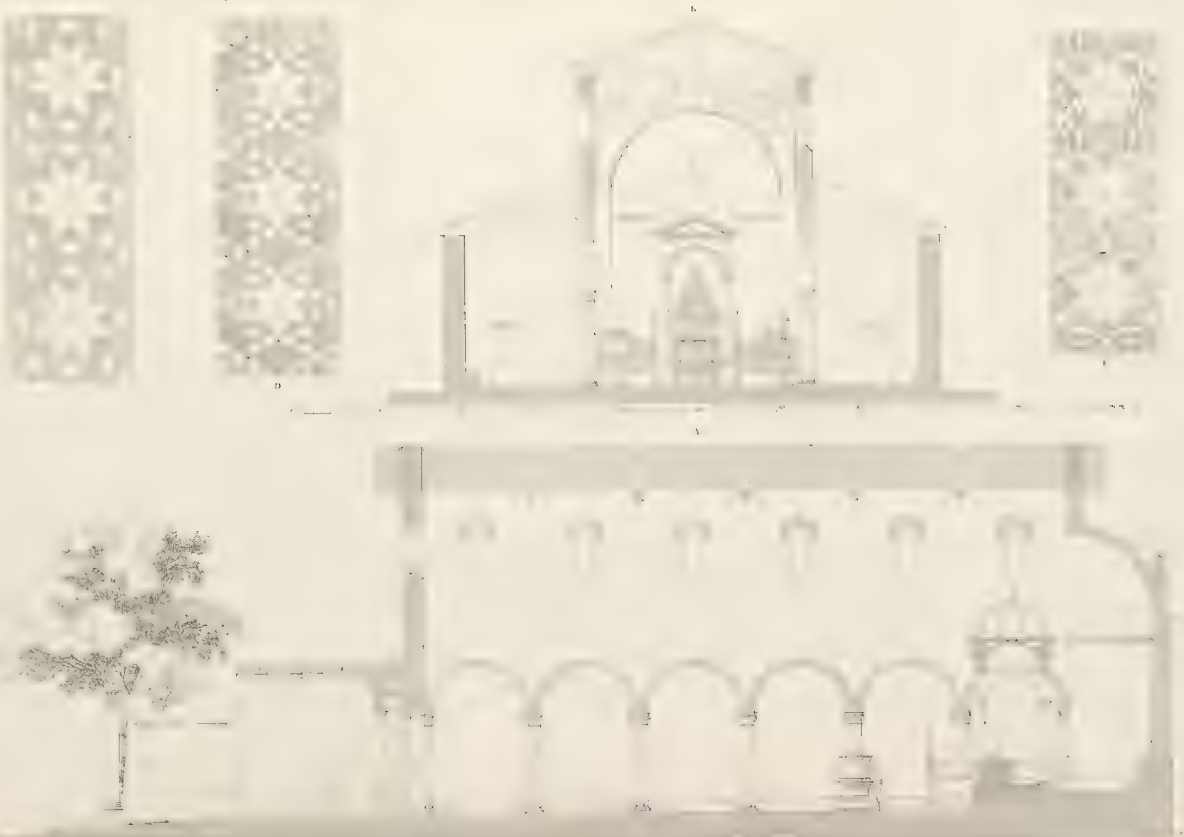




La mosaïque de l'arc triomphal remonte, croit-on, au pontificat de S. Léon III (796) mais plus probablement au IX siècle. On y voit, à gauche l'Annonciation ; l'Ange et la Vierge. À droite la Nativité de N.-S. La Vierge debout tient l'Enfant Dieu, un Ange debout l'assiste, les ailes étendues. Au centre, la Transfiguration, où le Christ, debout dans une auréole entre Moïse et Élie, debout eux-mêmes ; le Christ éblouit St Pierre, St Jean et St Jacques prosternés.

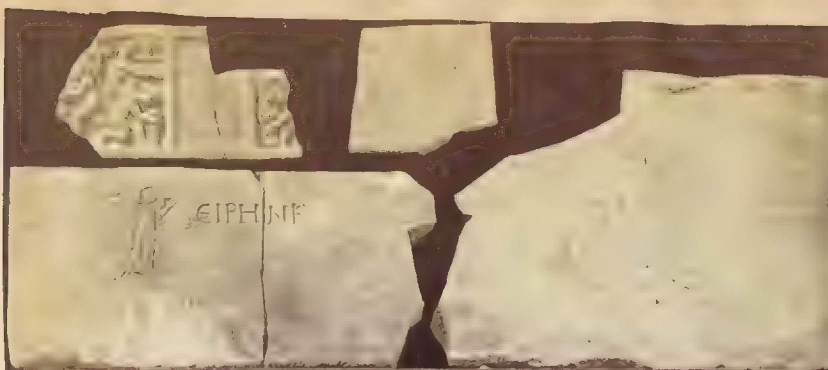


XXVIII



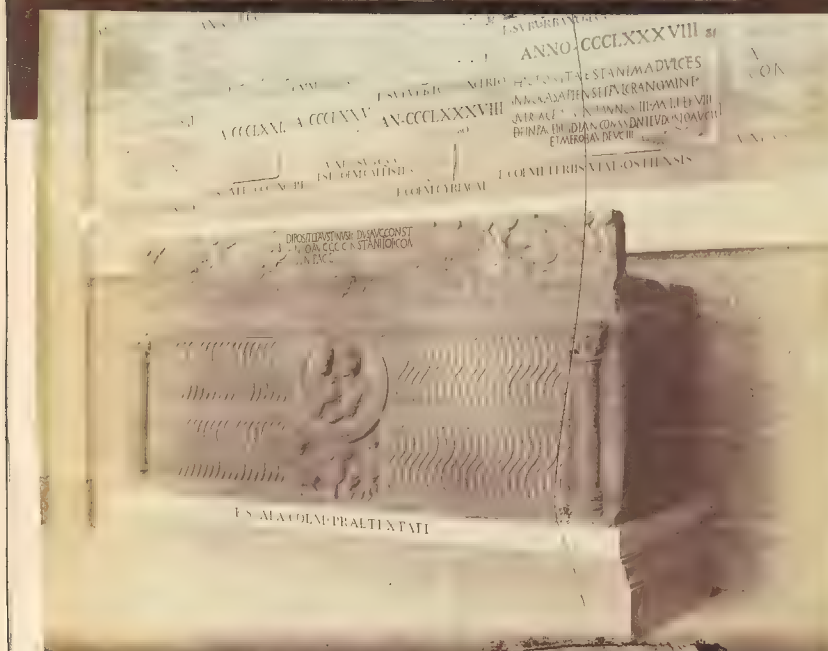
Coupe de la Basilique de S. Nérée et Achillée

Spaccato della Basilica di S. Nereo ed Achilleo



Musée de Latran

Fragments de sarcophages et de loculi. — Cueillette du raisin et tablette. Le bon pasteur. Noé. Orante entre 2 arbres. Tabl. de l Célestin IVe s.



Musée de Latran —

Sarcophage strigillé IVe s. au couvercle Jeux de dauphins et tablettes datées.

au sarcophage médaillon au centre montrant les deux époux au dessous moutons et deux bergers.

Cim. de S. Prétextat



Musée de Latran

Entrée



Fouilles de Porto. IVe siècle – Exp. 70. n° 55

Sarcophage strillé avec le médaillon du défunt.



Catacombe de Saint Calixte. IVe s.

Sarcophage strigillé — Au centre le Bon Pasteur. Et l'angle une orante.



Collection du Palais Rondanini. Rome.

Sarcophage strigillé (IVe s) Une orante Docteur enseignant. Le Bon Pasteur

SAINT-CÉSAIRE

S. CESAREO

L'église, diaconie cardinalice, refaite sous Clément VIII (1600-1603) par Jacques della Porta. Nef de six travées, terminée par une abside et surmontée d'un plafond bleu et or aux armes de Clément VIII. A l'étage les fenêtres les passions des martyres. Les autels latéraux ont chacun un paliotto (XII°) et deux colonnes de pavonazzetto. Le chandelier pascal repose sur une base de porphyre. La chaire à pans coupés est un débris de l'ambon de l'évangile : on y remarque l'agneau de Dieu accompagné des symboles des 4 Évangélistes et servant de supports deux bœufs et deux béliers, emblèmes des prédicateurs et des pasteurs du troupeau. De la même époque datent la clôture du chœur, une face de l'autel, le dossier du siège cardinalice, tous



incrustés de porphyre, serpentin [illegible] de mosaïque d'émail. 4 colonnes de brocatelle supportent le ciborium. Siège du XIII°. Le Père Éternel et l'Annonciation, peintures de F. Zucchi sur les cartons du Chev. d'Arpin

Sarcophage Strigillé – Le bon pasteur. Le Christ enseignant. Le bon pasteur. IVe siècle. Catacombe de St Calixte

Sarcophage brisé ? IVe siècle

Catacombe de St Calixte.

Prédiction du reniement de St Pierre ; [illegible] St Pierre et St Paul guérison de l'aveugle-né . multiplication des pains ; [illegible]

SARCOPHAGES DES PREMIERS SIECLES.

N° 64

Sarcophage du Ve Siècle. Musée de Latran

face verticale — couvercle

Au couvercle : Tentation d'Adam et Eve ; Moïse recevant les tables de la loi ; adoration des mages ; anges tenant la tablette p[illegible] ; histoire de Jonas. Moïse frappant le rocher.
En haut : — résurrection de Lazare ; prédiction du reniement de St Pierre ; guérison de l'aveugle né ; Moïse recevant les tables ; bustes des deux époux ; sacrifice d'Abraham ; résurrection du fils de la veuve.
En bas : — Moïse frappant le rocher. Arrestation de [illegible] miracle des noces de Cana ; l'hémorroïsse ; Daniel dans la fosse aux lions ; multiplication des pains et des poissons ; Le Christ et les Juifs. guérison du paralytique.

Sarcophage du IVe Siècle Musée de Latran 97.

— Sacrifice d'Abraham — guérison de l'aveugle né — Tentation d'Adam et Eve — résurrection du fils de la veuve —
Le paralytique emportant son grabat. — guérison de l'hémorroïsse
Multiplication des pains et des poissons.

Sarcophage du IVe Siècle.

Musée de Latran 69.

Moïse frappant le rocher. Arrestation de St Pierre ? prédiction du reniement de St Pierre. Le paralytique emportant son grabat. Prédication du Christ. guérison de l'aveugle né. Miracle des noces de Cana. Multiplication des pains dans le désert. —

Sarcophage du Ve Siècle Musée de Latran 93

Portement de Croix — Le couronnement d'épines — Labarum avec colombes gardé par les soldats — [illegible] — Le lavement des mains de Pilate. —

Fragment de sarcophage IVe s. Catac. de St Calixte

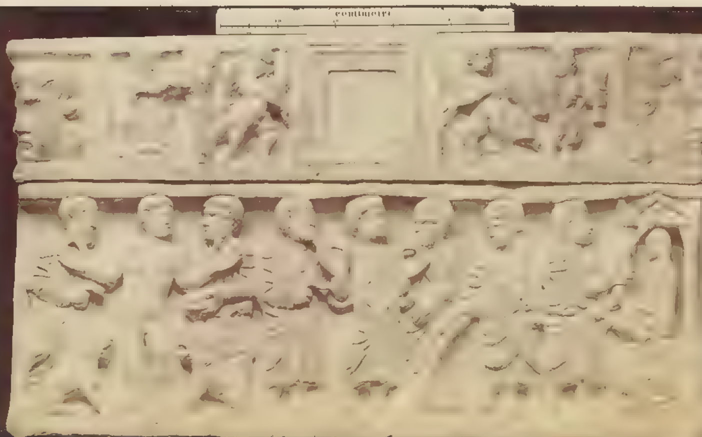


Buste du défunt tenant un volumen dans un médaillon soutenu par deux génies ailés; l'Amour et Psyché, embrassant; le Bon Pasteur, parmi [illegible] –



Sarcophage Ve s.

Couvercle. aux angles masque jeune Noé [illegible] tablette de l'inscription tenue p. des génies ailés personnage avec le volumen [illegible]



Musée de Latran

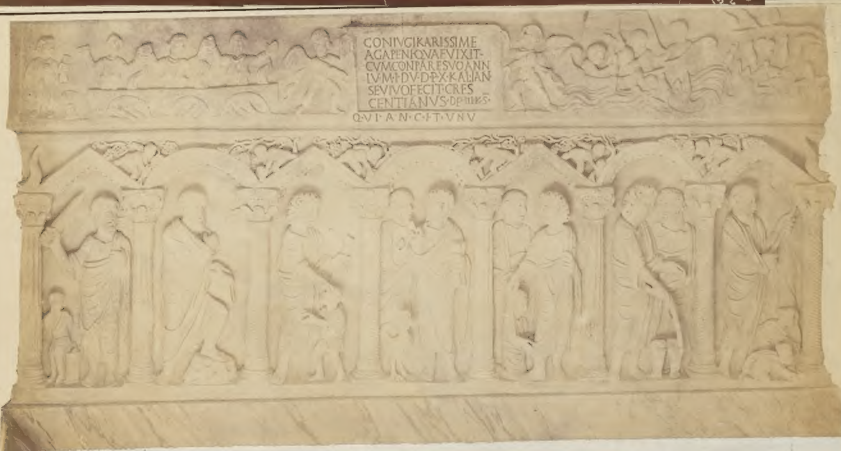
Daniel dans la fosse aux lions entre deux personnages orante entre deux saints, miracle des Noces de Cana; résurrection de Lazare, [illegible]










CONIVGIKARISSIME
AGAPENIQVAEVIXIT·
CVMCONPARESVOANN
LV·M·I·DV·D·P·X·KALIAN
SEVIVOFECIT·CRES
CENTIANVS·DP·IIII·K·S·
Q·V·I·A·N·C·I·T·V·N·V

2669

91

